

MAROC

P revue de
PR
PRIE
PRES
PRESS
PRESSE

N° 4

la plupart des observateurs estiment que c'est le Sahara occidental qui sera la vedette du « sommet » de l'O.U.A., la semaine prochaine à Nairobi et non plus le Tchad, ce qui arrangera bien le colonel Kadhafi !

Mais que va faire le roi Hassan II à Nairobi, puisqu'il a promis qu'il s'y rendrait ? Certains pensent qu'il acceptera probablement les recommandations du Comité des Sages, puisqu'elles n'entraînent pas un retrait des forces marocaines, contrairement aux exigences du Polisario...

Dans son entourage, on dit même qu'Hassan II pourrait aller plus loin et proposer publiquement à l'Algérie des solutions fédérales qui l'embarrasseraient... Nous n'y croyons pas beaucoup, mais nous sommes sûrs de trois choses :

1. - L'Algérie va manœuvrer au maximum pour obtenir tout de suite l'admission de la R.A.S.D. à l'O.U.A., ce qui empêcherait le Maroc de lancer l'opération de séduction prévue après la stabilisation de la situation militaire et les résultats, assez modérés, de la récente réunion du « Comité des Sages » à Freetown.

Ces résultats sont d'autant plus rassurants pour Rabat, qu'ils ont été acquis grâce à l'attitude réaliste de pays comme la Tanzanie et le Nigéria qui sont habituellement favorables aux points de vue d'Alger.

2. - Les résultats de cette manœuvre de charme (les navettes de Yasser Arafat entre Alger et Rabat au cours du dernier week-end ne sont qu'un des éléments de cette opération) ne seront pas visibles assez tôt pour empêcher le roi Hassan II de se rendre mercredi prochain à Nairobi.

En effet, pour différentes raisons (intérieures et inter-arabes) les dirigeants algériens ne veulent pas tenir les premiers rôles, surtout au cours de la conférence préparatoire des ministres des Affaires étrangères qui a débutée hier. D'ailleurs, l'hospitalisation à Paris de M. Benyahia et de son directeur des Affaires africaines les handicape de toutes façons.

3. - Dans les milieux politiques marocains, on pense que si le Maroc devait finalement se retirer de l'O.U.A., une dizaine au moins de pays africains suivraient, mais selon nos pointages, c'est tout à fait exagéré.

En réalité, personne en Afrique, en dehors des Marocains, n'a encore pris une décision. Les Algériens ont donc raison de se déclarer assez confiants sur ce point, car leurs manœuvres pour rassurer les pays au sud du Sahara et pour se démarquer de la Libye ont bien réussi...

Ceci dit, pour le roi Hassan II, les problèmes les plus urgents sont plutôt d'ordre intérieur actuellement. Une aîe dure et nettement « républicaine » est en train de se constituer au sein de la formation politique la plus importante de la gauche : l'U.S.F.P. de M^e Bouabid.

Ce qui est étonnant et même inquiétant dans cette affaire, c'est que le Palais royal ne fait rien, bien au contraire, pour aider M^e Bouabid à conserver un cap politique relativement modéré au sein de l'U.S.F.P. !

Les durs de celle-ci envisagent de quitter le Parlement en septembre, considérant que les réformes constitutionnelles adoptées par référendum et prolongeant de 2 ans le mandat des députés élus en 1977, ne peuvent en aucun cas avoir valeur rétroactive. Le roi Hassan II répond brutalement en menaçant l'U.S.F.P. d'interdiction.

Mais le souverain chérifien prendrait alors le risque, dans une conjoncture économique et sociale difficile, de ne plus avoir de partenaires de gauche capables de canaliser les mouvements d'impatience croissants de la jeunesse, de la classe ouvrière et de nombreux secteurs de l'artisanat et des classes moyennes.

L'argument « Sahara » reste puissant au niveau national, mais la tension sociale augmente depuis les hausses récentes des prix des produits alimentaires de base (lait, farine, huile, beurre et sucre). Il y a même eu des manifestations violentes au début du mois...

A l'origine de ces hausses importantes (d'où leur impopularité) on trouve le F.M.I. Comme condition de son aide financière, il avait demandé au gouvernement marocain de supprimer ses subventions à la consommation de produits de première nécessité. Toutefois, afin d'éviter des troubles graves, le roi Hassan II a finalement décidé de les maintenir à 50 %.

En ce qui concerne la sécurité extérieure, c'est surtout l'attitude américaine qui explique la sérénité du roi et de son entourage. Non seulement cinq dirigeants importants de l'Administration Reagan viennent de se succéder à Rabat, mais nous sommes en mesure de vous assurer qu'en plus, l'influence prépondérante de Washington au sein d'organismes comme le F.M.I. ou la Banque Mondiale, permet aujourd'hui au Maroc de souffler financièrement.

Il vient d'obtenir par leur canal, 1.150 millions de dollars ! C'est très largement suffisant pour équilibrer la balance des paiements. Pour sa part, l'Arabie Saoudite vient d'en débloquer 1.300 millions !...

Le financement de la guerre au Sahara est ainsi assuré, d'autant plus que les cours mondiaux des phosphates sont remontés dernièrement jusqu'à leurs niveaux confortables de 1974-1976. Il y a enfin, l'appui militaire américain.

Il s'explique tout simplement par le fait qu'à Washington les milieux politiques et militaires réalisent à nouveau que le Maroc occupe une position stratégique vitale (déroit de Gibraltar) indispensable pour l'Occident.

Si nous nous sommes étendus autant sur la situation générale au Maroc, c'est justement parce que les Etats-Unis s'y engagent maintenant à fond, politiquement et militairement et d'une manière tout à fait officielle. Paris va devoir en tenir compte sans tarder...

Lettre d'Afrique

17 juin 81
L.A. 22/81

DIPLOMATIE

Rabat et Tripoli vont rétablir leurs relations diplomatiques

Rabat. — Tout Rabat ne parle que de « l'émissaire libyen ». C'est par une brève information de la télévision marocaine suivie d'une dépêche de l'agence MAP que les Marocains ont appris, dans la soirée du mercredi 17 juin, que le roi Hassan II avait reçu dans son palais de Rabat, le colonel Mansour Abdelhafid, commandant la région militaire de Sebha (Libye occidentale), arrivé le matin même.

Il était accompagné de M. Abou Tarik et M. Abou Marouane, représentant respectivement l'O.L.P. en Libye et au Maroc, le roi ayant à ses côtés le prince héritier Sidi Mohamed. « Par la suite ajoute l'agence, le roi Hassan II a eu un entretien en tête-à-tête avec l'émissaire libyen. A l'issue de cette audience, le colonel Mansour a indiqué qu'il avait transmis un message verbal à la lumière du discours prononcé par le colonel Kadhafi sur la conjugaison des forces arabes dans l'intérêt de la cause arabe et de la cause palestinienne en particulier. Il a ajouté que le roi a promis d'envoyer un émissaire auprès de son frère, le colonel Kadhafi en réponse à ce qui concerne cette mission. » Enfin, l'émissaire a annoncé que « les relations diplomatiques entre les deux pays frères vont reprendre au niveau des ambassadeurs ». (1)

Un début d'espérance

Ainsi semble se développer une véritable offensive de paix du colonel Kadhafi en direction du Maroc. Non content d'envoyer M. Yasser Arafat accomplir une mission de bons offices entre Alger et Rabat (le Monde du 17 juin), le guide de la révolution libyenne a pris lui-même les choses en main. Ses initiatives ont provoqué, à Rabat, surprise et méfiance nuancées toutefois d'un début d'espérance.

● M. Claude Cheysson a reçu successivement, mercredi 17 juin, au Quai d'Orsay M. Nothomb, ministre belge des affaires étrangères, avec qui il a eu un petit déjeuner de travail, son homologue luxembourgeois, Mme Collette Flesch, enfin le ministre yougoslave des affaires étrangères, M. Vrhovec.

● Le ministre roumain des affaires étrangères, M. Stefan Andrei, a eu mercredi 17 juin, à Pékin, un entretien avec le secrétaire d'Etat américain, M. Alexander Haig, à la demande de ce dernier, annonce l'agence roumaine Agerpres. Selon l'agence, la conversation, qui a eu lieu dans une « ambiance cordiale et amicale », a porté sur la situation internationale et sur les relations entre la Roumanie et la Chine.

M. Andrei effectue, depuis lundi, une visite officielle en Chine. — (A.F.P.)

Parlant de la médiation inter-arabe dont le colonel Kadhafi avait chargé M. Arafat, le journal *Al Maghrib*, proche du Rassemblement national des indépendants, avait orné dimanche dernier son titre d'un épais point d'interrogation, affirmant, entre autres : « C'est quand Kadhafi parle de paix et de concorde dans ses relations avec d'autres pays qu'il devient le plus dangereux (...). Que cache cette nouvelle initiative ? » Le journal avait noté, aussi, que cette démarche était en complète contradiction non seulement avec les appréciations portées depuis longtemps et à d'innombrables reprises sur le Maroc et son roi par le colonel Kadhafi, mais aussi avec les thèses algéro-libyennes selon lesquelles le conflit du Sahara occidental oppose uniquement le Polisario et le Maroc.

De nouvelles manœuvres ?

Le même journal avait toutefois le lendemain, sous la signature de son éditorialiste, M. Abeldhan Daddes, corrigé cette appréciation en affirmant qu'il s'agissait « de la première démarche apparemment positive de Kadhafi depuis des années et qu'elle permettrait, par ses résultats, de juger de la bonne volonté de chacune des trois parties au conflit, le Maroc, l'Algérie et la Libye, dans le sens du retour de la paix ». Dans les milieux proches du R.N.I. on se demande toutefois s'il ne s'agit pas de nouvelles manœuvres du colonel Kadhafi pour brouiller les cartes et tenter de sortir de son isolement.

Le fait que le roi ait consenti à recevoir l'émissaire, alors que ses représentants venaient d'expliquer dans quatre-vingt-dix pays les dangers de la politique de déstabilisation de la Libye, ne laisse pas non plus d'étonner les Marocains. Sans doute le souverain a-t-il voulu donner une satisfaction à l'O.L.P., tout en confirmant l'image d'un Maroc serein de trouver une solution diplomatique, parce que fort militairement au Sahara occidental.

Le roi Hassan II, qui doit participer à la fin du mois au sommet de l'O.U.A. à Nairobi, avait annoncé, dans sa dernière conférence de presse du 1^{er} juin, qu'il allait faire des propositions pour « mettre un point final au problème du Sahara dar. le cadre et dans l'éthique africains ». Jusqu'ici, toutefois, aucune information n'a percé sur la teneur de ces propositions, qui pourraient répondre positivement aux suggestions du comité des sages constitué l'an dernier à Freetown : cessez-le-feu et référendum.

ROLAND DELCOUR.

(1) Rabat avait rompu ses relations avec Tripoli le 18 avril 1980 après que la Libye eut reconnu la République arabe sahraouie démocratique.

Le monde
19 - 6-1981

LA CONFÉRENCE DES MINISTRES DE L'O.U.A.

Échanges de coups de poing entre délégués marocains et « observateurs » du Polisario

De notre correspondant

Nairobi. — Lors des réunions de l'Organisation de l'unité africaine, il y a d'un côté le rituel des séances, de l'autre la rumeur et la tension des coulisses. Le trente-septième conseil des ministres des affaires étrangères de l'O.U.A. (*le Monde* du 16 juin), prélude au sommet africain, qui se tiendra dans la capitale kényanne du 24 au 27 juin, n'échappe pas à la règle. Dans les couloirs du centre de conférences, on argumente, on suppute, on hausse le ton et — fait nouveau — on se bat. Ainsi, deux délégués marocains et leurs adversaires du Polisario échangèrent, mercredi 17 juin, une série d'arguments frappants avant d'être séparés par les policiers kényans omniprésents.

Raison d'une telle empoignade : la distribution, par les représentants sahraouis d'un texte anti-marocain jugé offensant par les sujets d'Hassan II. « *Le roi y lisait-on notamment, est un homme de scénario et de formules ambiguës.* » Informé de l'incident, M. Boucetta, chef de la diplomatie chérifienne, quitta la séance avant d'émettre une « *énergique protestation* » contre la présence, dans les couloirs de la conférence, de délégués sahraouis porteurs de badges indi-

quant la mention « Front Polisario observateur ».

Là est le fond du problème. En principe, les représentants sahraouis ne jouissent d'aucun statut officiel. En outre, l'obtention d'un badge suppose l'aval du secrétariat de l'O.U.A. Simple erreur technique ou complaisance politique ? L'affaire embarrasse d'autant plus les autorités kényannes que le gouvernement de Nairobi n'a pas reconnu la République arabe sahraouie.

Au-delà des coups de poing et des querelles de badge, l'incident témoigne de la nouvelle stratégie du Front Polisario. Forts du soutien de la majorité des Etats africains, les délégués sahraouis font en effet le forcing. « *Nous sommes déjà membres de l'O.U.A. La question est réglée* », avait lancé d'emblée M. Ould Salek, ministre de l'information de la R.A.S.D., lors d'une conférence de presse tenue quelques heures après l'ouverture des travaux. A l'approche d'un débat qui s'annonce tumultueux, le Polisario occupe le terrain et pratique la politique du fait accompli. « *Nous sommes ici et bien ici* », résumait, mercredi, le chef de la délégation sahraouie, M. Ibrahim Akim, en arborant ostensiblement l'un des badges litigieux.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

VENDREDI 19 JUIN 1981

Kadhafi se réconcilie avec Hassan II

Un émissaire libyen à Rabat annonce le rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays

Les relations diplomatiques entre le Maroc et la Libye vont être prochainement rétablies. C'est en tout cas ce qu'a déclaré à Rabat le colonel Mansour Ardfi Hafid, envoyé spécial du colonel Kadhafi auprès du roi Hassan II.

LES relations entre Rabat et Tripoli avaient été rompues à l'initiative du Maroc le 18 avril 1980, trois jours après la reconnaissance par la Libye de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). Depuis longtemps déjà, selon Rabat, la Libye était devenue le principal fournisseur de fonds et d'armement du Front Polisario. Le 19 avril dernier, le colonel Kadhafi avait proposé un « pacte révolutionnaire » à l'Algérie, à la RASD et à la Mauritanie afin d'isoler le Maroc. Hassan II avait réagi en envoyant un peu partout dans le monde, et notamment en Afrique, des émissaires

chargés de dénoncer le « danger libyen ».

Aussi l'annonce d'une réconciliation entre Hassan II et Kadhafi constitue-t-elle un véritable coup de théâtre. Dans les milieux gouvernementaux de Rabat, où, hier, on ne confirmait pas le rétablissement des relations diplomatiques avec Tripoli, on estimait que, dans cette hypothèse, le colonel Kadhafi avait dû promettre au souverain de ne plus soutenir le Polisario pour que le roi accepte l'idée d'une reprise des relations diplomatiques. Ce qui, à une semaine de l'ouverture du sommet de l'OUA, constitue un retour spectaculaire.

Dans un discours prononcé le 11 juin à Tripoli, le colonel Kadhafi avait annoncé son intention de « n'encourager aucune division entre Arabes jusqu'à l'élimination d'Israël » et de « reprendre les relations avec Rabat, Riad et Bagdad ».

La reprise des relations entre Rabat et Tripoli

Prudence et vigilance

De notre envoyée spéciale à Rabat. — Dans le quartier résidentiel des Orangers, au centre de la capitale marocaine, l'ambassade de Libye fait aussi office de consulat général.

Le drapeau libyen flotte au gré du vent moite de l'été et des conjonctures politiques. Le service de sécurité, qui se limite à un agent de police, n'a pas été renforcé, mais, m'affirme-t-on, la rue était animée ces derniers jours, sauf le vendredi qui est une journée sacrée en Libye.

Le coup de théâtre, comme on se plaît à l'appeler ici, annonçant une « probable » reprise des relations diplomatiques a constitué et constitue encore après le départ de l'émissaire libyen, le colonel Abdelatif Messaoud, l'un des principaux sujets de discussion avec, il faut le souligner, le mouvement de grève qui a ralenti l'activité économique dans les principales villes. Sous l'effet de la surprise, la presse des partis au gouvernement a dû amorcer un changement total dans ses commentaires et ses analyses. Si, à la veille de ce « revirement libyen », la « coalition algéro-libyenne » était constamment dénoncée et vilipendée, si Kadhafi faisait figure de « terroriste » dont le seul but était d'« encercler le Maroc », on juge, aujourd'hui, sa démarche « apparemment positive »...

Au ministère des Affaires étrangères, les bureaux du cabinet du ministre sont vides, les diplomates sont à Nairobi. Au premier étage, le secrétaire d'Etat, M. Abderrahman Baddou, ne peut lui aussi que s'interroger. « Nous nous en tenons aux déclarations qui ont été faites. Les relations diplomatiques seront reprises, mais ne me demandez pas sur quelles bases et dans quelles conditions.

« Nous ne le savons pas encore. Nous ne pouvons qu'applaudir à cette initiative qui rapproche tous les Arabes et qui déclare vouloir mettre fin à la tension dans cette région. Mais je le répète, dans le domaine de la coopération, tout est possible. Nous sommes disposés à tout, dans le respect de notre souveraineté territoriale. Ecrivez-le... Tout est négociable, sauf la souveraineté de notre pays... »

Dans les milieux militaires, c'est la vigilance qui prévaut. Les militaires, mobilisés sur le front depuis six ans, semblent trouver que « le cadeau est trop beau pour être vrai ».

Si le colonel libyen est sincère dans ses intentions, il y a de quoi nous réjouir, me fait remarquer le colonel B..., qui rappelle que l'émissaire n'est autre que le commandant de la région militaire de Sebha, d'où on dit que part la mystérieuse « piste Kadhafi » qui « alimente en armes et munitions les camps du Polisario de la région de Tindouf ».

« Si la Libye décide de ne plus ravitailler en armes et en dollars le Polisario, ajoute le colonel B..., l'Algérie ne le fera pas à sa place, et nous savons ce que coûte une guerre... »

Au service de presse de l'état-major, on souligne que « le Maroc a circonscrit les dangers sur le terrain en achevant la ceinture de sécurité. Le commandant B... déclare que, depuis plusieurs mois, il n'y a pas eu une seule bataille, alors que le Polisario avait l'habitude de multiplier les coups d'éclat à la veille des sommets ou des conférences. Sur le plan diplomatique, « le Maroc n'a cessé de tendre la main à l'Algérie pour tenter de l'aider à trouver une solution à ce problème artificiel.

Et les concessions, nous en avons suffisamment faites... », ajoute-t-il.

Interrogé sur les conséquences du rapprochement maroco-libyen dans l'affaire du Sahara, Ahmed ould Rachid, secrétaire général de l'AOSARIO, déclare : « Nous restons plus que vigilants : le dernier voyage de Kadhafi à Moscou reste énigmatique. Le Maroc a resserré ses relations avec les Etats-Unis, qui sont, aujourd'hui, prêts à défendre leurs amis traditionnels. Si le Libyen n'agit pas pour le compte de Moscou en espérant torpiller l'amitié entre le Maroc et les Etats-Unis et brouiller les cartes dans la région, nous sommes prêts à l'écouter, mais nous multiplions les conseils de prudence et de vigilance au gouvernement marocain. " Wait ans sec... ", c'est notre politique. »

Farida Moha

" LETTRE D'AFRIQUE "

Mardi matin, 23 juin 1981

Hebdomadaire - L.A. 23/81

Monsieur,

La semaine dernière, nous vous expliquions que « pour le roi Hassan II les problèmes les plus urgents sont plutôt d'ordre intérieur... ». Les violentes émeutes qui se sont déroulées durant le week-end à Casablanca confirment amplement notre analyse.

Lundi soir, la tension était encore vive dans les quartiers populaires de la capitale économique du Maroc, mais les forces de l'ordre contrôlaient bien la situation. Il semble que des agitateurs professionnels soient à l'origine des événements sanglants de samedi.

Selon les autorités marocaines ils seraient manipulés de l'extérieur ! Il ne s'agiraient donc plus de manifestations purement syndicales, mais bel et bien politiques qui auraient ensuite dégénéré en pillage.

Quoi qu'il en soit, il est certain que ces troubles tombent vraiment mal, juste avant l'ouverture du « sommet » de l'O.U.A. à Nairobi. A l'heure où nous vous écrivons cette « lettre », on ne sait d'ailleurs pas si le roi du Maroc ira comme prévu à cette importante réunion de l'Organisation africaine.

A notre avis, Hassan II se rendra malgré tout à Nairobi, car il ne peut-être absent une troisième fois, après s'être déjà abstenu de participer aux sommets de Monrovia en 1979 et de Freetown en 1980.

Sa présence à Nairobi est absolument indispensable pour défendre les positions marocaines dans l'affaire du Sahara occidental, d'autant plus que depuis une semaine, les représentants du Polisario font le forcing dans les couloirs de la conférence préparatoire, auprès des ministres africains.

Ceci dit, à la lumière de ce qui vient de se passer à Casablanca, on s'aperçoit que le gouvernement sénégalais a eu raison de ne pas suivre les conseils du F.M.I., qui voulait qu'à Dakar, comme à Rabat, les autorités appliquent un retour complet à la vérité des prix en supprimant les subventions.

Comme au Maroc, une telle décision aurait provoqué une hausse importante des prix et presque automatiquement des manifestations populaires de protestations. Politiquement et socialement, les dirigeants sénégalais ont estimé à juste raison que les risques étaient trop grands...

Cet élément a également joué dans la décision du gouvernement français qui a annoncé vendredi à l'issue de la visite à Paris du Premier ministre sénégalais, M. Habib Thiam, que la France allait aider financièrement le Sénégal à faire face à ses difficultés économiques.

A Dakar, on estime que les besoins financiers sont de l'ordre de 30 milliards CFA, du fait surtout de la sécheresse catastrophiques de 1980 et des hausses pétrolières. L'aide de Paris sera chiffrée dès le mois prochain.

Par contre, à Accra, le président Hilla Limann ne paraît plus avoir aucune marge de manœuvre sur le plan financier. Les récents changements politiques en France semblent ruiner définitivement tous les projets élaborés depuis l'année dernière, visant au rattachement du Ghana à la zone franc.

Officiellement, le dollar US est négocié à 2,75 Cédis à Accra. En réalité, on n'en trouve pas à moins de 34 Cédis... Dans de telles conditions, il est normal qu'environ 500.000 tonnes de fèves de cacao aient été exportées clandestinement (en Côte d'Ivoire et au Togo) depuis huit mois, ce qui se traduit par un manque à gagner d'une centaine de millions de dollars dans les caisses publiques ghanéennes !...

De toutes façons, ces caisses sont actuellement rigoureusement vides ! D'où la pénurie de pièces détachées et de carburant qui paralyse l'économie. Les infrastructures, en particulier routières, ne sont plus entretenues. Les médicaments disparaissent, même dans les hôpitaux.

Là encore, le F.M.I. est disposé à faire un gros effort (1,4 milliard de dollars), mais il exige au préalable une dévaluation importante du Cédi, ce qui est logique... Toutefois, le président ghanéen résiste parce qu'il se souvient des circonstances de la chute de Koffi Busia, accusé de « brader » la monnaie nationale. Cette fois-ci, le risque serait pire !

En effet, nous pouvons vous affirmer que Jerry Rawlings s'apprête à rentrer en force dans le jeu politique ghanéen... Malheureusement, le pays est tombé insensiblement au niveau économique de la Guinée de Sékou Touré ! Autrement dit, le président Hilla Limann a hérité d'un bilan trop lourd pour être redressé sans l'application des méthodes draconiennes du F.M.I. Alors ?

Au Zaïre, le président Mobutu peut prendre ce risque car il contrôle bien la situation politique. C'est ainsi que vendredi, dans le cadre du programme triennal de redressement économique et financier établi par le F.M.I., la monnaie zaïroise (Zaïre) a été dévaluée de 40 % !...

Il est certain, qu'au Maroc, au Ghana et dans beaucoup d'autres Etats africains, une décision aussi radicale n'aurait pas pu être prise sans provoquer des remous socio-politiques dangereux pour les régimes en place.

Au Zaïre c'est différent et les discussions du groupe consultatif du F.M.I. qui débutent aujourd'hui à Paris pour étudier la prolongation du paiement de la dette extérieure zaïroise et l'ouverture d'un crédit d'un montant de 1,2 milliard de dollars à ce pays, seront largement facilitées par cette dévaluation.

Toujours en Afrique centrale, le Cameroun est un exemple différent, car son économie est en pleine expansion et ses finances sont saines. Il est donc normal que le gouvernement du président Ahmadou Ahidjo vienne d'obtenir les moyens financiers de régler deux problèmes importants, socialement et économiquement.

Il s'agit en premier lieu de la construction de la route reliant la capitale politique Yaoundé, à la capitale économique Douala (280 kms). Jusqu'à présent, il était plus facile d'aller en voiture de Yaoundé à Kousséri, que de la capitale du Cameroun à son principal port !

70 milliards de francs CFA ont été réunis pour mettre fin à cette anomalie. Tout le monde a participé : de la B.A.D.E.A. à la Banque Mondiale, en passant par la B.A.D. et la C.E.E. Se sont également engagés : la France, le Koweït, Abu Dhabi, les Pays-Bas, le Canada, etc... C'est bien la preuve que le crédit international du Cameroun est vraiment solide.

En second lieu, le Chef d'Etat camerounais a estimé qu'il était temps de réagir devant la prolifération sauvage des bidonvilles, surtout à Douala. Les autorités locales avaient eu un peu trop tendance jusqu'à présent à croire que la manière forte suffisait. C'était faux. Un prêt de 40 millions de dollars de la Banque Mondiale va permettre au gouvernement camerounais d'agir de manière plus positive en construisant des logements sociaux.

Pour en terminer avec le Cameroun, signalons que le président sénégalais, M. Abdou Diouf est arrivé dimanche à Yaoundé. En compagnie de son hôte, M. Ahmadou Ahidjo, il s'est rendu lundi à Garoua dans le nord-Cameroun.

Les deux Chefs d'Etat partent ensemble aujourd'hui pour Nairobi, où ils vont participer au « sommet » de l'O.U.A. Les relations entre le Sénégal et le Cameroun ont toujours été excellentes sur le plan politique, avant même l'indépendance !

En ce qui concerne l'actualité africaine proprement dite, l'événement principal depuis la semaine dernière est incontestablement la surprenante normalisation des relations diplomatiques entre Rabat et Tripoli...

A notre avis, il faut enregistrer avec beaucoup de circonspection cette annonce spectaculaire d'une réconciliation maroco-libyenne. Il faut aussi s'interroger très sérieusement sur les motivations réelles du colonel Kadhafi et se rappeler, à propos de l'attitude du roi Hassan II, de la vieille expression française : « Il faut une longue cuillère pour manger avec le diable... ».

Les détails qui viennent de nous parvenir sur ce véritable « coup de théâtre », vont nous permettre de vous dévoiler les intentions réelles de Tripoli dans cette affaire qui n'est pas simple, bien au contraire.

Tout d'abord, il faut noter que l'émissaire du colonel Kadhafi auprès du roi Hassan II, n'est pas n'importe qui. Il s'agit du colonel Masaoud Abdelhafid qui commande l'un des deux Q.G. libyens chargés des offensives sahariennes et dans les pays sahéliens plus au sud.

Il y a d'abord celui de Sebha qui s'occupe non seulement de la mainmise définitive du Tibesti, du Boukou et du Kanem, mais aussi de la subversion politico-militaire dans toute l'Afrique noire de l'ouest.

L.A. 23 juin 87

L.A. 22/81

C'est également le Q.G. de Sebha qui est chargé de l'acheminement des matériels « vulgaires » (les missiles et les pièces d'artillerie sophistiquées sont transportées par avions gros porteurs, via le nord de la Mauritanie et du Mali) qui partent par camions vers Tindouf, via la fameuse « piste Kadhafi ».

L'autre Q.G. est plus à l'est. Il s'agit du P.C. de Koufra qui est chargé du Ouaddaï, du Soudan, de la R.C.A., et selon des renseignements récents, de la région de Kisangani au Zaïre, ce qui n'a rien d'étonnant.

En effet, il ne faut pas oublier qu'il y a plusieurs centaines de Centrafricains (anciens militaires de Bokassa) parmi les hommes de la « Légion islamique » présents au Tchad et qu'en plus les Libyens contrôlent toujours les hommes d'Amine Dada dans l'est-ougandais et le sud-Soudan...

La présence la semaine dernière à Rabat du colonel Masaoud Abdelhafid est une sorte de gage offert au roi du Maroc par le colonel Kadhafi. Selon des informations marocaines, que nous croyons sérieuses, le Chef d'Etat libyen aurait donné au souverain chérifien des renseignements très précieux sur le Polisario et son émissaire aurait admis que le nouveau dispositif militaire marocain (et l'aide matérielle américaine...) rendait impossible une « escalade » des Sahraouis. Elle serait éventuellement possible si on leur fournissait massivement des armes ultra-sophistiquées...

Autre élément qui est considéré à Rabat comme une preuve de la sincérité de Kadhafi : la présence de MM. Abou Tarif et Abou Arouane, respectivement représentants de l'O.L.P. en Libye et au Maroc, durant toute la durée de l'entretien Hassan II — Masaoud Abdelhafid.

Aux yeux de tous les observateurs, le « parrainage » de Yasser Arafat qui avait effectué quelques jours avant une mission de conciliation pour le compte de Tripoli entre Alger et Rabat est ainsi largement confirmé.

L'OUA : du rêve à la réalité

AUJOURD'HUI, 24 juin, s'ouvre au Kenyatta International Conference Centre de Nairobi le XVIII^e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine. Le spectacle de ces hauts responsables africains, réunis au chevet de l'Afrique malade du Sahara occidental, du Tchad, de la Namibie..., a quelque chose de touchant. Même si l'on sait, par ailleurs, que la médication qui sera prescrite laissera longtemps encore le patient dans une convalescence dont la moindre étrangeté n'est pas de durer indéfiniment. Bizarre. Faut-il conclure à l'impuissance de ce conclave annuel dont le rituel lourd et onéreux n'a pas que le défaut de distraire les maigres ressources des pays hôtes ?

C'est tout le problème de l'avenir de l'OUA qui est ici posé, et par conséquent, celui de la pertinence et de l'efficacité des actions qu'elle initie, de l'efficacité des structures qu'elle s'est données.

Certes, dans une Afrique encore repliée sur elle-même, ne sentant souvent les vents du large que pour

mesurer les appétits hégémoniques qu'elle suscite, une Afrique encore assise sur ses nationalismes intransigeants et ombrageux, tout acte solidaire qui aide à transcender les particularismes et à affirmer une conscience unitaire mérite d'être soutenu et encouragé.

Il n'est plus sûr - simple précaution de style - qu'un sommet, par son faste et son clinquant, par sa lourdeur et la mobilisation d'énormes moyens qu'il occasionne, contribue de quelque manière à l'affirmation d'une telle conscience. Le folklore et le spectacle y gagnent sûrement. Pas l'unité du continent africain.

Alors ? Disons-le tout net : l'OUA est devenue un appareil très lourd qu'il faudra songer à décentraliser au plus tôt, un forum qui n'a que trop résonné de promesses sans lendemain. Les maux dont souffre l'Afrique n'ont pas disparu.

Pourquoi l'OUA ne disparaîtrait-elle pas, à terme, selon un processus planifié, derrière des organisations régionales fortes, à promouvoir ici et maintenant, charpentées autour de

préoccupations et d'intérêts concrets des communautés humaines qu'elles regrouperaient ?

En cela, la CEDEAO (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest), par exemple, paraît déjà comme une ébauche intéressante, une structure qui mériterait d'être expérimentée ailleurs. Il restera, plus tard, à fédérer de vastes ensembles qui auront su s'identifier à des collectivités humaines vivantes, selon des aires culturelles non tronquées ou artificiellement définies. Vision dialectique de l'unité que celle-là, qui ne compose avec des différences pleinement et consciemment assumées que pour mieux en affirmer l'indispensable complémentarité. Est-ce trop rêver que d'affirmer qu'il y a là une voie féconde à explorer ?

M. Edem Kodjo, secrétaire général de l'OUA, à l'ouverture de la 37^e session ordinaire du Conseil des ministres de l'organisation, soutenait que « le rêve est l'ombre portée de l'action ». Rêvons.

Le Continent

L'ouverture des assises de Nairobi

Les participants à la conférence de l'O.U.A. espèrent être saisis de propositions du Maroc pour débloquer la crise saharienne

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Sahara occidental, Tchad, Namibie : à égrener l'ordre du jour de la dix-huitième conférence au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'O.U.A., qui s'ouvre ce mercredi 24 juin dans la capitale kényane, on résiste mal au sentiment de « déjà vu » qu'inspire la lecture d'un « menu » familial. Sur l'agenda de l'O.U.A., les têtes de chapitre paraissent immuables. Et pourtant...

Les réunions panafricaines se suivent mais ne se ressemblent pas. L'an dernier, beaucoup de dirigeants avaient boudé la rencontre de Freetown qu'ils présentaient sans doute trop routiniers. Cette année, une trentaine de chefs d'Etat — sur cinquante — participeront aux travaux de Nairobi. Score plus qu'honorable. Ce regain d'intérêt tient pour une bonne part à la curiosité et à l'attente — teintées d'espoir ou de méfiance selon les cas — qu'a suscitées depuis trois semaines l'annonce de la venue au Kenya du roi Hassan II. Le souverain chérifien avait indiqué qu'il se rendrait à Nairobi pour « mettre un point final au problème saharien ». Reste à savoir si les émeutes de Casablanca n'obligeront pas le souverain à renoncer à son projet.

Les éventuelles propositions marocaines pour sortir de l'impasse la crise saharienne, jointes au récent et inattendu rapprochement diplomatique entre Tripoli et Rabat, ont nettement modifié au cours des derniers jours l'atmosphère et les enjeux de la conférence, voire, dans une moindre mesure, les stratégies de certains pays participants. Premier constat : le problème controversé, de l'admission de la République arabe sahraouie démocratique (R.A.S.D.) au sein de l'O.U.A., ne sera plus le principal point de cristallisation des débats.

Certes le Front Polisario a toujours prétendu que cette question, purement administrative, selon lui, n'était pas directement liée à la tenue du sommet annuel et pouvait être réglée à tout moment. Il n'empêche que la conférence des chefs d'Etat lui fournit la meilleure occasion — ainsi qu'à ses amis — d'intensifier la bataille sur ce point. Or parmi le groupe des vingt-six pays ayant déjà reconnu la R.A.S.D., plusieurs chefs de délégation laissent entendre désormais que, sans

transiger sur les principes, ils ne souhaitent pas, en faisant prévaloir à tout prix leur point de vue, empêcher un « déblocage » de l'affaire saharienne.

Chacun attend le discours d'Hassan II et nul ne lui dresse, *a priori*, un procès d'intention. En outre, les « 26 » souhaitent qu'on « banalise » la venue du roi à Nairobi. Après tout, ajoutent-ils, il s'agit seulement de la fin d'une bouderie qui avait conduit le souverain à lancer des insultes contre l'organisation panafricaine. Y a-t-il matière à tant de clameurs ?

L'importance de l'événement tient aux avances que l'O.U.A. attend d'Hassan II. A cet égard, les spéculations vont bon train dans les couloirs de la conférence. Le roi, estime-t-on généralement, pourrait accepter les deux recommandations formulées l'an dernier par le « comité des sages » de l'O.U.A. : arrêt des combats et référendum. Mais tout dépendra des conditions dont il assortira son accord. Celles-ci concerneraient notamment les modalités du cessez-le-feu, la procédure d'authentification des « véritables sahraouis », la supervision du scrutin. En ce qui concerne le seul problème du recensement, les positions des deux parties en présence demeurent fort éloignées. Rabat s'en tient jusqu'à présent aux chiffres établis avant le retrait des Espagnols du Sahara — soit 75 000 personnes — alors que le Polisario avance un chiffre dix fois supérieur. (*le Monde* du 8 avril). Sur toutes ces questions primordiales dans la recherche d'une solution négociée, les amis de la République sahraouie craignent des « manœuvres dilatoires » marocaines et désirent obtenir du roi une série de garanties. Les représentants sahraouis accusent le souverain de préparer un « marché de dupe ».

La position de la Libye

Le rapprochement maroco-libyen a jeté un éclairage nouveau sur la partie diplomatique en cours. Chacun s'interroge sur les éventuelles concessions du colonel Kadhafi au souverain chérifien. S'est-il engagé, comme on le laisse entendre à Rabat, à arrêter son soutien matériel aux combattants sahraouis ? Eten ne permet pour l'instant de retenir ou d'écarter cette hypothèse. Les délégués du Polisario rejettent

l'éventualité d'un tel « lâchage ». Ils retiennent seulement les derniers développements, la possibilité d'un éventuel dialogue direct entre eux-mêmes et le gouvernement marocain, qu'ils ont toujours appelé de leurs vœux. Ils ne dissimulent pourtant pas tout à fait une certaine inquiétude face au comportement libyen.

La délégation algérienne affiche, quant à elle, une apparente sérénité. Parmi les « vingt-six », beaucoup d'Etats considèrent que le colonel Kadhafi a, pour le moins, mal choisi son moment pour faire connaître sa réconciliation avec Hassan II. Annoncée quelques jours avant le sommet de l'O.U.A., son initiative a élevé des doutes sur ses véritables intentions, affaibli objectivement la position du Polisario et jeté le trouble chez certains de ses amis.

A mesure qu'on s'approchait du début du sommet, la venue à Nairobi du président libyen semblait plus improbable. A-t-il voulu éviter d'être mis sur la sellette à propos du Tchad où plusieurs milliers de soldats libyens demeurent stationnés ? Les adversaires de la Libye ont déclenché une campagne contre la tenue à Tripoli en 1982 du prochain sommet de l'Organisation panafricaine. Dans des éditoriaux très remarqués, l'un des deux grands journaux de Nairobi, le *Standard*, a pris position en ce sens.

La délégation du Nigéria a posé en préalable le retrait des troupes libyennes du Tchad. Sur ce point, le colonel Kadhafi aurait, selon certaines sources, également assoupli ses positions. Il serait disposé à obtempérer si la demande de retrait lui est faite par le président Goukouni Oueddei. Les Libyens rappellent qu'ils sont intervenus au Tchad en vertu d'un accord bilatéral, à propos duquel l'O.U.A. n'a aucune compétence, et parce que celle-ci s'était précisément montrée incapable d'y dépêcher une « force neutre ».

Quant au président nigérian, M. Shehu Shagari, cheville ouvrière de l'O.U.A., il a décidé de boudier le sommet de Nairobi pour protester contre l'insuffisance du travail du secrétariat général de l'Organisation à propos des accrochages frontaliers entre son pays et le Cameroun.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Le monde

25/6/81

MAROC

Hassan II attendu à Nairobi

Alors qu'une certaine tension persiste au Maroc après les sanglantes émeutes du week-end, le roi Hassan II devait quitter Rabat hier soir pour Nairobi où s'ouvre le 13^e Sommet de l'OUA.

Le roi s'est adressé hier à son peuple. Grave, le souverain a exprimé sa profonde tristesse après les tragiques événements de la fin de la semaine dernière. Il a regretté que « la violence se soit substituée au dialogue », accusé la presse étrangère d'« avoir grossi l'importance » des affrontements, et appelé au calme l'ensemble de la population. Hassan II a affirmé très bien connaître les difficultés économiques rencontrées par les Marocains et dénoncé ceux qui voulaient flétrir l'image internationale du Maroc. Confirmant sa participation au sommet de Nairobi, le roi a réaffirmé qu'il ferait des propositions sur le problème du Sahara qui ne pourront que recueillir « l'adhésion de la majorité des chefs d'Etat africains ». Le souverain a toutefois réitéré qu'il n'était pas question pour lui de « céder sur l'intégrité territoriale » du royaume. L'avion royal devait décoller dans l'après-midi pour la capitale kenyenne, laissant le pays

sous le choc des affrontements du week-end.

Quatre jours après les heurts avec les forces de l'ordre, qui ont fait au moins une centaine de morts et de très nombreux blessés, l'armée continuaient hier de quadriller certains quartiers populaires de Casablanca. Les craintes d'un nouveau accès de fièvre s'amenuisent, mais la crise politique reste ouverte. A Paris, le leader de l'Union socialiste des forces populaires (USFP), M^e Bouabid, a rendu le palais et le gouvernement totalement responsables des événements. Le chef de l'USFP a réclamé la libération des dizaines de syndicalistes et militants de l'opposition arrêtés, l'indemnisation des familles des victimes et l'instauration d'une véritable démocratie au Maroc. Le Parti communiste marocain de M. Ali Yata (PPS) s'est déclaré solidaire de l'USFP. Les journaux du PPS et de l'USFP ne sont toujours pas diffusés depuis samedi.

A Paris, le secrétariat national

du Parti socialiste (PS) — parti aujourd'hui gouvernemental en France — a exprimé hier « sa réprobation devant les massacres de Casablanca » et « son soutien total à tous les militants emprisonnés ». Pour sa part, la CGT a protesté contre la « politique répressive » du roi du Maroc et dénoncé la « violation des droits de l'homme » au Maroc. A Alger, l'agence gouvernementale de presse APS a relié

les émeutes de Casablanca, le sommet de l'OUA, et la récente offensive des rebelles du Polisario contre la ligne Maginot marocaine au Sahara, pour conclure que le roi Hassan II « se trouvait bel et bien sur la sellette ». Cet amalgame vient en quelque sorte donner raison au souverain et à la presse chérifienne qui ont insisté sur les curieuses coïncidences...

Ph. D.

Ouverture du sommet de l'OUA

Le président du Sierra Leone, M. Siaka Stevens, président sortant de l'OUA, a ouvert, hier après-midi à Nairobi, le 18^e sommet de l'organisation panafricaine. Les deux grands absents de ce sommet seront, sauf revirement de dernière minute toujours possible, le président nigerian Shehu Shagari et le colonel Kadhafi, chef de l'Etat libyen.

La décision du président nigerian est officiellement destinée à marquer son mécontentement concernant

la façon dont le secrétariat de l'organisation panafricaine a traité le différend frontalier entre le Nigeria et le Cameroun. Quant au colonel Kadhafi, il a sans doute voulu éviter de se trouver dans un position délicate. D'autant plus que plusieurs pays ont déclenché une véritable campagne, dans les couloirs de la conférence, pour que le lieu du prochain sommet, qui doit se tenir à Tripoli, soit modifié.

Ouverture du sommet à Nairobi

L' O.U.A. face au problème

Kadhafi

NAIROBI :
de notre envoyé spécial
Yves BRÉHERET

Au Kenya, l'heure c'est l'heure. Il était 16 heures précises lorsque le président Daniel Arap Moi a tapoté son bureau de son maillet de « chairman » pour inaugurer l'assemblée générale de l'O.U.A., trois « hip, hip, hip; hourra! » pour son prédécesseur Siaka Stevens de la Sierra Leone repris en chœur par les deux mille assistants. Et la parole est aux mouvements de libération...

C'est la tradition, mais officiellement ceux-ci deviennent rares. Bien sûr, il y a des luttes armées au Sahara – nous en parlerons – en Erythrée, en Angola mais, cela ne compte pas. Alors, comme l'an dernier, nous avons entendu Sam Nujoma, leader de la S.W.A.P.O. réclamer l'indépendance pour son pays. Car, en fait, il ne reste que lui et l'A.N.C. « d'Azanie » (d'Afrique du Sud).

Vingt-huit chefs d'Etat et vingt-deux délégués principaux entendirent ensuite Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, effleurer dans son discours un sujet brûlant.

« A propos du Sahara occidental, dit-il, l'assemblée générale a clairement défini sa position et a réaffirmé le droit du peuple de ce territoire à l'autodétermination. »

Ce n'est pas si simple, ni le roi du Maroc ni Kadhafi ne sont encore là et leur venue fait l'objet dans les coulisses de la conférence d'une intense bourse aux nouvelles.

Mais commençons par la fin : où se tiendra le prochain sommet ? La Libye avait postulé, voici déjà un an. Le président Kadhafi tient beaucoup à cette idée mais – Tchad aidant – il n'a pas que des amis. Un fort parti d'opposition s'est dessiné à l'O.U.A. contre cette candidature.

On dit que le Togo et le Zimbabwe ont été pressentis pour offrir leurs installations. Le Togo les a toutes prêtes, mais le Zim-

babwe est encore trop jeune pour offrir un siège correct à l'organisation. Donc on acceptera l'Ethiopie, siège permanent de l'O.U.A. et Robert Mugabe sera le président de l'année prochaine.

Bien sûr, on ne confirme pas ces choses. Le ministre togolais des Affaires étrangères, Akakpo Ahniano, à qui j'ai posé la question, m'a répondu : « Le Togo n'est pas saisi. » Mais cette petite projection n'est pas tout à fait inutile pour comprendre l'absence de Kadhafi.

Il y a une autre hypothèse, plus répandue celle-là, qui veut que Kadhafi veuille laisser la responsabilité au roi du Maroc de prendre ses décisions devant la Haute Assemblée africaine.

Par-delà l'exubérance – d'ailleurs limitée – des groupes de danse officiels qui remplissaient un vaste quadrilatère dans la cour du « Kenyatta Conference Center », c'est une foule attentive et presque grave que pouvaient admirer les visiteurs venus de toute l'Afrique chaudement vêtus. C'est ici la saison fraîche qui commence, les hommes en cravate, les femmes en robes européennes, le Tout-Nairobi regarde ceux qui passent sans passion sous un ciel gris, car nous sommes ici, sous l'équateur mais à 1.700 mètres d'altitude. C'est en somme un dépaysement total pour les chefs d'Etat et de gouvernement.

Libéralisme économique

Ici, à Nairobi, on roule à gauche à l'anglaise, le libéralisme économique qui rythme la vie du Kenya classe franchement ce pays parmi ceux qui ont opté pour un système donnant libre cours à l'initiative privée.

Nairobi rutilante compte plus d'un million d'âmes, avec ses tours majestueuses, ses cinémas et ses théâtres qui n'ont rien à envier à ceux des plus grandes capitales occidentales, ses restaurants et ses hôtels de luxe, ses lieux de plaisir qui font tous les soirs salle comble ont quelque chose de trompeur. La prospérité qu'elle est censée incarner

n'est, en fait, que celle d'une minorité. Les signes extérieurs de richesse s'évalent partout, insolents, ostentatoires. Mais allez donc (comme les journalistes de l'O.U.A. qu'on « vide » du centre ville) un peu plus loin : les bidonvilles qui prolifèrent à la périphérie vous feront faire la juste part entre la réalité et l'artifice. Coupures d'eau, d'électricité y sont monnaie courante.

Les safaris se vendent bien, nettement mieux que le café qui constitue l'une des principales

ressources d'un pays rural à 80 %. L'effondrement des cours, il y a deux ans, a lourdement pénalisé le Kenya : de deux à trois milliards. Parallèlement, la facture pétrolière passait de 800 millions de francs français à 1,6 million. A cela s'ajoute une démographie galopante qui compte parmi les plus élevées du monde. Les Kenyans seront plus de 32 millions en l'an 2000.

Les réunions de l'O.U.A. ont quelque chose d'euphorisant. La noria des limousines escortées

de motards pour plénipotentiaires entretient une atmosphère presque irréaliste, un climat de fête. Quand les lampions seront éteints, la réalité pourra reprendre ses droits.

Y. B.

Le colonel Kadhafi a donné son accord de principe pour le retrait des soldats libyens du Tchad, apprend-on à N'Djamena, de source proche de la présidence du gouvernement d'union nationale de transition (G.U.N.T.)

Figaro + Aurore
25-6-81

Maroc

Rabat fait état de batailles à Msied

Rabat. - L'armée marocaine a repoussé les 20 et 21 juin plusieurs attaques du Polisario contre la garnison de Msied (Lemsyed), et a « détruit complètement 25 véhicules et leurs occupants », a annoncé un communiqué publié le 23 juin à Rabat.

La première attaque a été lancée « sans succès » le samedi 20 juin à 6 heures du matin par un groupe

évalué à 400 hommes environ, indique le communiqué. Il ajoute qu'une deuxième attaque a été lancée, à partir du sud-ouest, le même jour à quinze heures, mais qu'elle « a été littéralement brisée ».

Enfin, le dimanche à sept heures du matin, l'aviation est intervenue avec succès contre un groupe de combattants sahraouis localisé au sud de la garnison.

En outre, le communiqué fait état d'un ratissage sur l'axe Smara-Haouza, en précisant que les forces engagées dans cette opération n'ont pas rencontré d'unités sahraouies.

De son côté, le Polisario, qui avait annoncé ces opérations les 21 et 22 juin, a donné le 23 juin un bilan détaillé de l'attaque de Lemsyed. Selon un communiqué publié à Alger les combattants du Polisa-

rio auraient tué 351 soldats marocains, blessé environ 300 autres et capturé cinq hommes dont deux gradés.

Le représentant du Polisario pour l'Europe a insisté sur le fait que ces opérations se sont déroulées dans la zone protégée par le mur de défense dont l'armée marocaine a annoncé la construction début juin.

— NAIROBI —

Le conflit du Sahara abordé aujourd'hui au sommet africain

La République arabe sahraouie démocratique pourrait être admise à l'OUA dès cette semaine

Envoyée spéciale : FRANÇOISE GERMAIN-ROBIN

NAIROBI, 25 juin. — Au deuxième jour de ses travaux, le 18^e sommet des chefs d'Etat de l'OUA vient de décider cet après-midi une modification de son ordre du jour, à la demande du roi du Maroc. La question du Sahara occidental, qui devait être le premier point discuté, a été renvoyée à demain. Le président malgache, Didier Ratsiraka, a d'ailleurs fait remarquer qu'en accédant à la requête d'Hassan II, les chefs d'Etat présents faisaient une fois de plus preuve d'une grande patience.

Le huis clos prononcé dès l'ouverture de la séance de l'après-midi a donc été levé et le débat général a repris avec les discours des différents chefs de délégation.

Le secrétaire général de l'OUA, M. Edem Kodjo, avait présenté ce matin devant les chefs d'Etat son rapport général d'activité pour l'année écoulée.

A propos de la question de l'admission de la République arabe sahraouie démocratique, acquise en principe l'année dernière à la majorité (26 Etats sur 50 s'étaient prononcés pour), Edem Kodjo s'est plaint d'avoir été le « bouc émissaire » des adversaires comme des partisans de cette admission : d'un côté le Maroc et le groupe de pays qui le soutiennent s'y opposaient en demandant une interprétation de la charte et en menaçant de quitter l'OUA, de l'autre les 26 pays reprochaient au secrétaire général de faire obstruction à l'application de l'article 28 qui prévoyait qu'un

Etat qui obtient la majorité est automatiquement admis.

Le secrétaire général a reconnu que l'admission était bien une simple question administrative et qu'il n'avait pas qualité pour s'opposer à l'application de l'article 28.

Cette prise de position, très bien accueillie par les représentants de la RASD présents à Nairobi, laisse penser que la RASD pourrait très bientôt devenir effectivement le 51^e Etat membre de l'OUA. Ce qui ne suffirait évidemment pas à mettre fin au conflit qui l'oppose au Maroc.

A cet égard, on attend avec curiosité, mais aussi scepticisme, dans les couloirs de la conférence, de connaître la fameuse « proposition nouvelle » promise par Hassan II. Le fait qu'il ait de nouveau affirmé hier qu'il n'était pas question de lâcher « ne serait-ce qu'un grain de sable du Sahara », et l'attitude agressive de certains membres de la délégation marocaine qui se sont livrés hier à deux reprises à des provocations à

l'égard de représentants du Polisario, ne laisse rien augurer de très positif.

Nombre de participants au sommet font d'ailleurs remarquer que ce que l'OUA attend depuis déjà plusieurs années du roi, ce n'est pas une « solution miracle » mais qu'il accepte de se conformer à celles qu'ont proposées les organisations internationales et la mise en œuvre des résolutions de l'ONU et de l'OUA.

On pense généralement que le roi se bornera à proposer une sorte d'autonomie interne du Sahara et à accepter un référendum limité aux seules populations du « triangle utile » et des localités sous contrôle de l'armée marocaine, soit en réalité une parodie d'autodétermination.

Quoi qu'il en soit, il faudra maintenant attendre demain pour que soit levé le suspense...

Une autre modification a été apportée à l'ordre du jour, à la demande du président sénégalais, Abou Diouf : celui-ci a proposé ce matin au sommet de se prononcer sur la création d'une commission *ad hoc* chargée d'examiner le différend frontalier surgi entre le Cameroun et le Nigeria. Cette commission serait composée de la Gambie, de la Guinée, du Congo et du Sénégal. On sait que c'est en raison de ce différend que le président Shagari, du Nigeria, a décidé de ne pas participer au sommet de l'OUA, estimant que l'organisation africaine n'avait pas accordé l'attention voulue au problème.

OUA: DEMANDEZ DES CONFLITS AFRICAINS LE CATALOGUE

Le secrétaire général de l'Organisation de l'Unité Africaine, le Camerounais Kodjo, a énuméré les conflits et les contradictions l'unité et la cohésion du continent. Un appel - et un vœu pieux - pour

Nairobi (envoyé spécial)

L'Afrique dans sa diversité est au rendez-vous de Nairobi : du sergent-major Samuel K. Doe, chef du Libéria, en costume trois pièces et lunettes fines cerclées d'or, au Mauritanien Ould Haidallah dans sa tenue d'« homme bleu » du désert, en passant par le président Samora Machel du Mozambique portant un impeccable uniforme militaire aux épaulettes dorées.

Dans la superbe salle de conférence en forme de poire du moderne Kenyatta Centre où s'est tenue hier la première session de travail du 18^e sommet de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), le protocole le plus strict s'accompagne d'accolades à l'Africaine entre frères ennemis. Les hasards de l'ordre alphabétique ont toutefois placé côte à côte le Maroc et le Mozambique — deux extrémités du continent à la fois géographiques et politiques — qui s'ignorent totalement.

Pendant qu'à l'extérieur les groupes folkloriques, mobilisés pour la deuxième journée consécutive, commencent à fatiguer, les 30 chefs d'Etat et 20 chefs de délégation présents entamaient, avec beaucoup de difficulté, les choses sérieuses.

Après le rapport d'activité annuel

du secrétaire général de l'OUA, le Camerounais Edém Kodjo, une longue discussion parfois cocasse a porté sur la procédure à suivre. Estimant qu'on ne pouvait priver personne du droit à s'exprimer, le président de la session, le Tanzanien Julius Nyerere, en ancien instituteur (« mwalimu »), a finalement demandé à ses pairs d'être brefs dans leurs discours de politique générale pour qu'il reste du temps pour traiter des sujets à l'ordre du jour. Les deux premiers orateurs ont cependant monopolisé la parole 45 minutes chacun pendant que la salle sombrait dans un profond ennui.

UN PROFOND ENNUI

Elle avait été plus attentive à M. Kodjo. Son long rapport, brillamment écrit, avec des phrases superbes sur le « devenir africain », a été en fait un catalogue des conflits et difficultés de ce continent, Sahara, Afrique australe, Tchad, Mayotte, Ethiopie-Somalie, Nigeria-Cameroun, Océan Indien, etc... sans compter bien sur les défis de l'économie et du développement.

Alors que plusieurs Etats avaient fait part de leur intention de critiquer son attitude sur l'affaire du Sahara — la plus épineuse à l'ordre du jour du sommet — M. Kodjo a pris les devants.

Il s'est refusé à devenir le « bouc-émissaire » dans cette affaire : « Je ne veux pas continuer à faire les frais d'une situation contradictoire... Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée », a-t-il dit, s'excusant cependant de cette franchise de langage à l'égard des tout-puissants chefs d'Etat.

Son problème ? La question de l'admission au sein de l'OUA de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) qui, a-t-il souligné, « soulève des passions ». Il a admis, comme le souhaitent les Etats qui soutiennent le Front Polisario que l'admission de la RASD est une « affaire administrative » qui pourrait être réglée puisque 26 pays sur 50 l'ont reconnue. Mais il a souligné qu'on lui avait également demandé de « geler cette question pour trouver une solution globale »

affaire est discutée à huis clos ce matin, après une autre bataille de procédure au cours de laquelle les alliés du Maroc ont tenté d'imposer que l'on parle d'abord du Tchad.

Sur l'Afrique Australe, M. Kodjo a mis en garde les Etats-Unis, sans les citer nommément, qu'on ne pouvait « à la fois coopérer avec nos pays tout en aidant le régime de Pretoria ». Il a dénoncé l'attitude équivoque du « groupe de contact » occidental sur la Namibie, et a recommandé la convocation d'une

LE FAMEUX DISCOURS
DU ROI HASSAN II

Rappelant au passage aux chefs d'Etat qu'ils avaient déjà discuté de cette question pendant 26 heures sans résultat l'an dernier, il a ajouté : « Je ne veux pas passer pour celui qui empêche l'application de la charte de l'OUA ». En clair, il a renvoyé la balle dans le camp des Etats-membres, en leur laissant la responsabilité de choisir entre l'admission de la RASD, et donc une crise avec le Maroc, et la recherche d'un règlement politique. Il faut donc attendre le fameux discours que doit prononcer le roi Hassan II, qui a annoncé qu'il présenterait des propositions destinées à « régler une fois pour toutes » le problème du Sahara, pour en savoir plus. Cependant, peu de délégués paraissent croire qu'un point final pourra être mis à Nairobi au conflit du Sahara... Cette

Hassan super star

Etonnant Maroc. Alors qu'une bonne partie de l'opposition marocaine est sous les verrous après les sanglants affrontements de Casablanca, cette même oppositon demeure fermement derrière Hassan II dans l'affaire du Sahara occidental.

Le roi, comme il l'avait promis, est finalement arrivé hier matin à Nairobi pour participer au 18^e sommet de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), accompagné du prince héritier, sans doute pour le récompenser d'avoir réussi à son bac, et du général Dlimi.

Il a également emmené dans sa délégation officielle le secrétaire général du Parti du Progrès et du Socialisme (PPS, communiste), Ali Yata, et le chef du groupe parlementaire de l'Union Socialiste des Forces Populaires (USFP), Abdelwahad Radi.

Cette union nationale même en des temps de crise interne peut surprendre, mais les membres présents de l'USFP et du PPS répondent avec la plus grande assurance que même si « la lutte des classes suit son cours », il n'est pas question d'affaiblir le Maroc dans sa mission historique de « récupération » du « Sahara Marocain »...

Certes, les militants d'opposition critiquent la façon dont le souverain mène la guerre, le fait que les riches n'en supportent pas assez le coût comparé au peuple auquel on demande tous les sacrifices, mais sur le fond, pas de divergences. Ils s'indignent même quand les questions se font plus pressantes.

P.H.

affaire est discutée à huis clos ce matin, après une autre bataille de procédure au cours de laquelle les alliés du Maroc ont tenté d'imposer que l'on parle d'abord du Tchad.

Sur l'Afrique Australe, M. Kodjo a mis en garde les Etats-Unis, sans les citer nommément, qu'on ne pouvait « à la fois coopérer avec nos pays tout en aidant le régime de Prétoria ». Il a dénoncé l'attitude « équivoque » du « groupe de contact » occidental sur la Namibie, et a recommandé la convocation d'une

Assemblée Générale extraordinaire de l'ONU pour imposer le respect des résolutions du Conseil de Sécurité sur la question. Le secrétaire général a conclu en soulignant que l'Afrique ne serait entendue que lorsqu'elle serait « cohérente » et « unie ». L'atmosphère dans les coulisses du sommet incite peu à penser que cette heure soit arrivée...

Malgré les appels à la solidarité entre les pays membres, rarement l'Afrique n'a en effet parue aussi

divisée, idéologiquement d'une part, mais aussi à cause d'innombrables conflits régionaux dont l'incident de frontière Nigéria-Cameroun du mois dernier, qui est en passe de devenir une affaire d'état, n'est que le dernier exemple. C'est sans complaisance que le secrétaire général de l'OUA a traité ces problèmes dans son rapport. Mais nul ne voit encore au sein de l'Organisation la façon de les surmonter.

Pierre HASKI

SAHARA

L'Algérie réaffirme son soutien au Polisario

L'Algérie vient de réaffirmer avec fermeté sa position en faveur du front Polisario et sur le Sahara occidental, face à la confusion créée par le rapprochement Libyomaroquin, à la veille du sommet africain de Nairobi, alors qu'une nouvelle offensive militaire sahraoui semble s'esquisser sur le terrain.

Dans un éditorial reflétant manifestement la position officielle d'Alger sur l'une des questions les plus brûlantes du sommet africain — le Sahara occidental — le quotidien « *el Moudjahid* » de dimanche a clairement mis en garde, sans les nommer, Libyens et Marocains, contre toute tentative visant à se réconcilier au détriment du peuple sahraoui.

Tout en se félicitant de toute initiative susceptible de resserrer les rangs arabes face « *l'ennemi sioniste* », à la suite du raid israélien contre le centre nucléaire Irakien de Tammouz, le journal gouvernemental algérien a rappelé le refus de

l'Algérie de « *marchander les principes de sa révolution* », dont le plus sacré est « *le soutien aux peuples en lutte pour leur autodétermination et le respect de leur volonté nationale et de leurs aspirations légitimes* ».

« *El Moudjahid* » affirme également que l'Algérie « *ne saurait s'attribuer un choix de tutelle sur quiconque* » — autrement dit sur les sahraouis — « *De même qu'elle ne croit pas à une exportation des révolutions* », allusion évidente à la Libye, qui semble particulièrement visée par la mise en garde algérienne.

L'initiative libyenne, portée à la connaissance du président Chadli Bendjedid avant d'être rendue publique par M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'organisation de libération de la Palestine (OLP), choisi par le colonel Moamar Kadhafi comme médiateur avec le roi Hassan II, a été accueillie fraîchement à Alger.

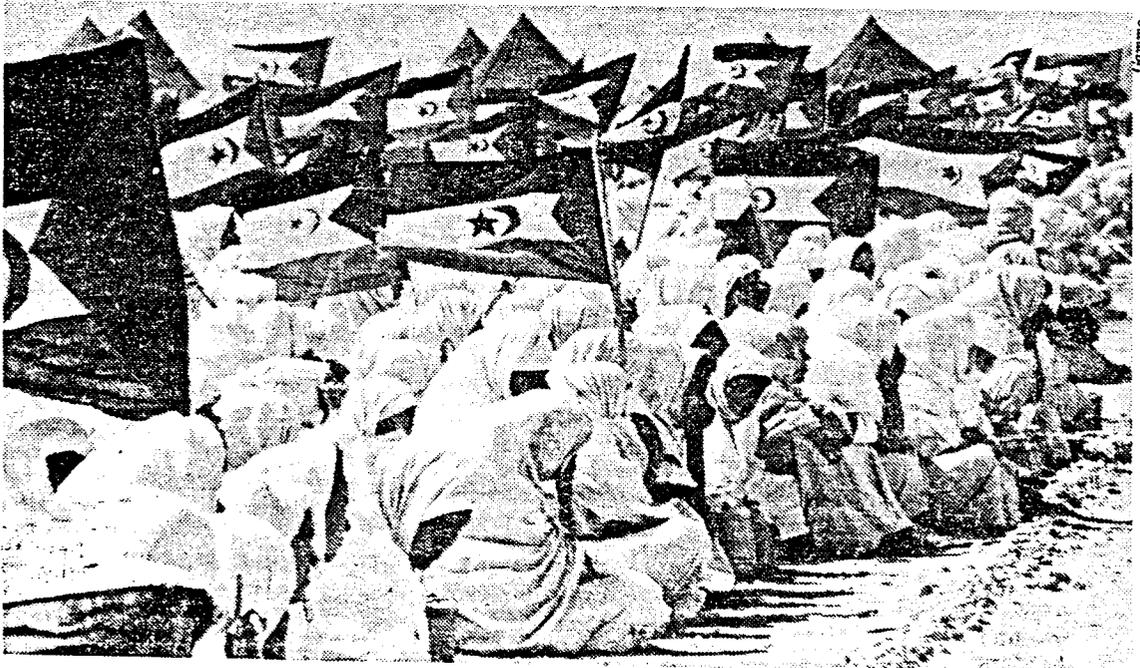
L'irritation d'Alger semble d'autant plus vive que cette initiative est

intervenue à quelques jours du sommet de Nairobi, jetant la confusion sur une question qui figure parmi les dossiers les plus complexes et brillants de la conférence des chefs d'état africains.

Quant au front Polisario, qui observe sur cette affaire un mutisme teinté d'un certain embarras, il répond sur le terrain par une recrudescence de ses activités militaires, plus ou moins gelées depuis deux mois. Au cours du dernier week-end, il a fait état de plusieurs engagements violents dans la région de Bou-Craa, où se trouvent d'importantes mines de phosphates, et dans l'extrême nord du Sahara occidental.

La dernière bataille annoncée par les sahraouis s'est déroulée samedi dernier à Lessyes, et s'est soldée, selon le Polisario, par « *plusieurs centaines de morts et de blessés* » « *dans les rangs marocains, la capture de plusieurs prisonniers et la destruction d'un* » « *impressionnant matériel de guerre* ».

Les femmes du Front Polisario



Nouvelle donne pour la guerre du Sahara

Le matin
26 - 6 - 81

Le «sommets» africain de Nairobi attend la réponse de Hassan II à Kadhafi

Le conflit du Sahara va-t-il s'achever par une solution « à l'africaine », c'est-à-dire, après maintes palabres, par une solution de fortune dans laquelle il n'y aurait ni vainqueur ni vaincu ? Cette question, on se la pose désormais à Rabat et on estime que le sommet de l'OUA, qui se tient actuellement à Nairobi, pourrait être, sinon « décisif », en tout cas très « prometteur » pour les relations futures entre les Etats de la région.

De notre envoyé spécial à Rabat

« **K**ADHAFI n'est pas fou, il est peut-être diabolique. » Ce jugement, porté sur le chef de l'Etat libyen par un responsable marocain, illustre bien toute la prudence et toutes les réserves avec lesquelles, à Rabat, on a accueilli les gestes d'apaisement que vient de multiplier la Libye à l'égard du Maroc, mais aussi du monde arabe et de l'Afrique noire : Kadhafi a eu une conversation téléphonique amicale avec son homologue irakien, Sadam Hussein ; il a fait savoir qu'il envisageait de visiter plusieurs capitales d'Afrique noire ; il a envoyé un émissaire auprès du roi Khaled d'Arabie saoudite et un autre, la semaine dernière, à Rabat, qui a été reçu par le roi Hassan II.

Que dit Kadhafi à ses interlocuteurs ? Que les pays arabes doivent enfin s'unir et se réconcilier pour affronter, avec plus de poids, Israël, surtout après le raid sur la centrale nucléaire de Tammouz. Ce langage de la raison est aussi un langage de paix : la Libye a annoncé le rétablissement des relations diplomatiques avec le Maroc et la réconciliation des deux « pays frères ».

Une volte-face aussi brutale et aussi inattendue de la part de Kadhafi, qui a suscité la surprise mais surtout la méfiance et la prudence chez les responsables de la diplomatie marocaine. Mais, toutefois, la main qui s'était tendue n'a pas été repoussée. Au contraire : au début de la semaine, le roi Hassan II a envoyé à Tripoli l'un de ses plus proches conseillers, Reda Guedira, accompagné de l'ambassadeur du Maroc à Paris, Youssef ben Abbas. Et depuis lors, à Rabat, malgré toutes les réserves d'usage, on

Libye. Et que, donc, un désengagement de Tripoli aurait d'énormes conséquences pour l'avenir du conflit et ouvrirait les portes aux plus heureuses perspectives. A Nairobi, la délégation algérienne s'est montrée surprise et étonnée du voyage d'un émissaire libyen auprès du roi Hassan II. Ce qui pourrait signifier qu'il n'y a pas eu de concertation algéro-libyenne avant que Kadhafi ne déclenche son opération de charme.

Dans les milieux diplomatiques de Rabat, on trouve plusieurs explications au nouveau comportement du colonel Kadhafi : celui-ci a compris qu'il avait effrayé les pays africains en intervenant au Tchad ou en tentant de déstabiliser le Niger ou la Mauritanie, et non seulement que cette agression n'avait pas été payante, mais encore qu'elle avait provoqué un rejet quasi unanime de la Libye en Afrique. Autre explication : Kadhafi, qui s'est proposé pour accueillir le prochain sommet de l'OUA, en 1982, à Tripoli, estime, dans un but tactique, que la détente et l'apaisement s'imposent. Enfin, les pressions américaines sont dorénavant plus fortes dans la région ; Washington a donné son feu vert pour livrer des armes aux Marocains et l'Union soviétique aurait pu conseiller à Kadhafi une prudence temporaire.

À Rabat, on est bien décidé à saisir la balle au bond, à profiter de l'aubaine. D'autant plus que toute une série de faits amènent les responsables de la diplomatie marocaine à un prudent optimisme :

- le nouveau comportement de Kadhafi, donc, en premier lieu ;

se met à rêver : « Nous avons rompu avec Tripoli, explique un diplomate, lorsque Kadhafi avait reconnu la RASD (République arabe sahraouie démocratique). Nous n'avons pas changé. Mais si aujourd'hui nous acceptons de reprendre nos relations avec la Libye, c'est que l'obstacle a été levé et que Kadhafi ne reconnaît plus la RASD et n'aide plus le Polisario. »

Officiellement, rien n'a filtré des conversations maroco-libyennes et on se garde bien, du côté marocain, de confirmer la reprise des relations diplomatiques. Mais on ne la dément pas non plus. En fait, on attend ici le comportement officiel des représentants libyens — le colonel Kadhafi n'est pas venu à Nairobi — à la tribune de l'Organisation de l'unité africaine. Mais on fait observer que, depuis plusieurs mois, ce n'est plus l'Algérie qui fournit au Front Polisario la plus grande partie de l'aide militaire, mais la

- le fait que depuis deux mois il n'y ait pas eu, de la part du Front Polisario, d'attaque d'envergure ;

- enfin, depuis six mois, la lassitude manifestée par toutes les parties en conflit et les signes de faiblesse des uns et des autres : le Polisario n'a pas pu empêcher l'armée marocaine d'achever son « mur » dans le « triangle utile » du Sahara (Boukra, Smara, El Aiun) et est manifestement très gêné par les systèmes radar qui rendent toute pénétration à l'intérieur de ce barrage très difficile. La Libye, observe-t-on, n'a pas donné au Polisario les moyens massifs qui lui auraient permis de forcer ce barrage. L'Algérie connaît des difficultés internes politiques (Kabylie) et économiques. A cela, il faut bien sûr ajouter la situation intérieure au Maroc, marquée par une crise sociale et économique très grave qui a provoqué les émeutes de Casablanca le week-end dernier.

Bref, cinq ans après son déclenchement, le conflit s'essouffle, les combattants sont fatigués, épuisés même. Et tout le monde semble vouloir attendre la paix.

Aussi, estime-t-on à Rabat, le roi pourrait annoncer à Nairobi qu'il se rallie aux recommandations du Comité « des Sages » de l'OUA, lequel prévoit un cessez-le-feu, mais surtout « l'autodétermination du peuple sahraoui », c'est-à-dire un référendum, ou en tout cas une consultation électorale. Et là, bien sûr, les mots n'ont plus le même sens si l'on se trouve à Alger ou à Rabat : pour le Front Polisario, « le peuple sahraoui s'est déjà autodéterminé » en prenant les armes ; pour le Maroc, il l'a fait également en élisant des députés au Parlement marocain et des représentants dans les assemblées locales. Et puis, comment organiser un référendum, alors que le Polisario avance le chiffre de 300 000 Sahraouis et le Maroc celui de 73 000, chiffres fournis par le recensement effectué en 1975 par les autorités coloniales espagnoles ?

Christian Casteran

les chefs d'Etat à leurs responsabilités, dans l'affaire du Sahara occidental

De notre envoyé spécial

Nairobi. — « L'O.U.A. n'est pas un tribunal », répétait volontiers depuis quelque temps M. Edem Kodjo, secrétaire général de l'organisation africaine. Il a pris les devants, jeudi 25 juin à Nairobi, en assurant son autodéfense et sans attendre que son procès soit ouvertement instruit. Présentant son rapport à la dix-huitième Conférence des chefs d'Etat, il a justifié son attitude dans la crise du Sahara occidental.

Depuis des mois, le groupe des vingt-six pays ayant reconnu la République arabe sahraouie démocratique suspectait M. Kodjo de bloquer sa procédure d'admission au sein de l'O.U.A. Selon l'article 28 de la Charte, « tout Etat africain indépendant et souverain peut notifier au secrétaire général son intention d'adhérer à l'O.U.A. L'admission est décidée à la majorité simple des Etats membres ». La R.A.S.D. ayant souscrit à cette condition, elle devrait, aux termes de cet article, être admise à l'O.U.A. Mais le Maroc, qui lui conteste la qualité « d'Etat indépendant et souverain », exige au préalable qu'on interprète la Charte sur ce point.

En fait, le secrétaire général était soumis à des pressions de plus en plus vives. Il a donc fallu mettre les choses au clair en rappelant les chefs d'Etat à leurs responsabilités. Tout en convenant plus nettement que par le passé du caractère purement « administratif » de cette question qui relève de la compétence du seul secrétaire général, il a souligné combien les prési-

dents africains avaient singulièrement compliqué l'affaire en en débattant à Freetown lors du sommet de juillet 1980 pendant plus de vingt-six heures.

En recherchant « les voies et moyens d'une solution politique globale », a rappelé M. Kodjo, le sommet de Freetown a gelé cette question administrative mais ne l'a pas enterrée ». « J'entends dire, a-t-il ajouté, que le secrétaire général a violé la Charte de l'O.U.A. Ce n'est pas de mon fait. Le sommet de Freetown m'a placé dans une situation difficile. Je ne peux pas continuer à faire les frais d'une situation contradictoire. Je ne veux plus être encensé par les uns et outragé par les autres. Je ne veux pas être une sorte de bouc émissaire, pris entre le marteau et l'enclume. Je ne souhaite pas continuer à passer pour celui qui fait obstacle à l'application de la Charte. »

Parmi une série de discours, souvent trop rhétoriques et verbeux, on a relevé deux remarques plus mordantes. Le président du Ghana, M. Hilla Limann, mettant en cause la Libye, a demandé que « celui qui cherche à organiser un sommet chez lui cesse d'abord de semer la subversion chez les au-

TRENTE-TROIS CHEFS D'ÉTAT PRÉSENTS

Record d'affluence au sommet de l'O.U.A. : trente-trois pays sont finalement représentés à Nairobi par leur chef d'Etat : Algérie, Bénin, Burundi, Bostwana, Cameroun, Cap-Vert, Comores, Congo, Djibouti, Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée-Equatoriale, Haute-Volta, Kenya, Libéria, Madagascar, Maroc, Mauritanie, Mozambique, Ouganda, Centrafrique, Rwanda, Sénégal, Sierra-Leone, Somalie, Soudan, Tchad, Tanzanie, Zaïre. Les dix-sept autres Etats membres de l'O.U.A. sont représentés soit par un vice-président (Egypte), soit par un ministre.

tres ». Tripoli doit, en principe, accueillir la prochaine conférence de l'O.U.A. Pour sa part, M. Bongo, président du Gabon, a marqué son irritation au terme d'une longue intervention du vice-président égyptien, M. Moubarak, consacrée au Proche-Orient : « L'O.U.A. n'est pas une enceinte arabe, a déclaré M. Bongo. C'est une enceinte africaine. »

Le roi Hassan II, grande vedette du sommet, devait prononcer, vendredi, un discours très attendu. Il est accompagné à Nairobi d'une nombreuse délégation comprenant plusieurs membres de la famille royale — notamment le prince héritier, et le frère du roi —, le colonel Dlimi et surtout des dirigeants politiques marocains de tous horizons, dont MM. Ali Yata, chef du Parti du progrès et du socialisme (P.P.S.) et Abdelwhad Radi, président du groupe parlementaire de l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.). En associant à son voyage plusieurs dirigeants de l'opposition, dont certains dénonçaient, il y a quelques jours, la brutale répression des émeutes de Casablanca, le souverain a voulu montrer que les divisions internes, si graves fussent-elles, n'ont pas ébranlé « l'union sacrée » des Marocains au sujet du Sahara occidental.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Le monde
27. 6. 81

Sahara : le Maroc accepte un référendum

Hassan II espère que l'Algérie « n'essaiera pas de torpiller » son projet, que rejette le Front Polisario

Le roi du Maroc Hassan II a « accepté » hier la proposition de référendum au Sahara occidental faite depuis plusieurs années par l'OUA. Sans mentionner un quelconque cessez-le-feu, il a affirmé, dans une séance à huis-clos de l'Organisation de l'unité africaine à Nairobi, que les modalités de ce référendum seraient conformes aux vœux du comité des sages de l'OUA. Le Front Polisario a réagi négativement à ce projet, estimant que « le roi cherchait à légitimer son occupation militaire sur le territoire de la République arabe sahraouie démocratique ». La plupart des pays africains ont cependant apprécié le geste du souverain et, à Paris, Claude Cheysson, le ministre français des Relations extérieures, a déclaré hier : « C'est pour nous une nouvelle considérable », la situation au Sahara « représentant pour la France une interrogation fondamentale ».

LE roi Hassan II a accepté hier le principe de l'organisation d'un « référendum contrôlé » au Sahara occidental, comme le demandaient depuis un certain temps déjà l'OUA et plusieurs organisations internationales. Le souverain a précisé que les modalités de ce référendum « feraient droit à

la fois aux objectifs des dernières recommandations du comité ad hoc et à la conviction qu'a le Maroc de ses droits légitimes ». Reste à savoir maintenant si Alger, qui s'est déjà prononcé pour l'autodétermination des Sahraouis, acceptera de jouer ce jeu référendaire.

« Mon espoir, avait déclaré

le roi le 1^{er} juin dernier, est que s'il y a solution ou projet de solution au problème du Sahara, l'Algérie restera fidèle à sa parole, qu'elle nous laissera entre nous et nos adversaires et qu'elle ne tentera pas de saboter ou de torpiller toute solution que le Maroc pourrait proposer, sachant bien que le problème ne la concerne pas, mais concerne le seul Polisario. »

Pour le Maroc, le conflit du Sahara occidental a été créé « artificiellement » par l'Algérie avec la complicité de l'ancien colonisateur espagnol, et les autorités marocaines ont dénoncé à plusieurs reprises le fait que le Polisario trouve refuge et moyens d'existence en Algérie. Ces accusations ont toujours été rejetées par le gouvernement algérien, qui affirme ne pas être partie prenante dans cette affaire qui ne concerne, selon lui, que le Maroc et le Polisario.

D'ores et déjà, l'accepta-

tion par le roi du Maroc du principe d'un référendum constitue un grand pas vers une solution dans la mesure où le gouvernement chérifien avait maintenu jusqu'à présent que les populations du Sahara s'étaient déjà autodéterminées à plusieurs reprises : une première fois par le vote de la Jemaa (assemblée locale) d'El-Ayoum en février 1976, puis par l'allégeance renouvelée des notables sahariens au trône alaouite, et enfin par la participation à diverses consultations électorales locales et nationales.

Cependant, l'organisation d'un référendum pourrait se heurter au problème essentiel de savoir quelles seront les populations qui seront appelées à voter. Alors que le Maroc, se fondant sur le dernier recensement effectué par les autorités espagnoles en 1974, affirme qu'il y a au Sahara environ 75 000 habitants, le Polisario soutient de son côté des chiffres dépas-

sant parfois un million de personnes. De plus, Rabat considère que le Polisario « est constitué à 95 % de mercenaires originaires des pays du Sahel en butte à la sécheresse ». Reste donc encore à déterminer qui votera, quand, sous quel contrôle et selon quelles modalités.

En septembre dernier, à Freetown, le comité ad hoc de l'OUA avait préconisé l'organisation d'un référendum contrôlé « par l'OUA avec l'assistance de l'organisation des Nations unies », précédé d'un cessez-le-feu pendant la durée duquel « les forces armées des parties doivent être cantonnées dans leurs bases ou casernes ». Ce cessez-le-feu n'a pas été appliqué, et les autorités marocaines n'ont cessé d'affirmer que les forces armées royales n'étaient pas responsables de la poursuite de la guerre, car elles ne faisaient que se défendre « à l'intérieur des frontières marocaines ».

HASSAN II PROPOSE UN REFERENDUM SUR LE SAHARA

Liberation
27-6-81

Le sommet de l'organisation de l'unité africaine a décidé hier d'adopter les rapports du comité ad hoc recommandant un cessez-le-feu et l'organisation d'un référendum sur le Sahara occidental. Les chefs d'Etat et de gouvernement ont également décidé de créer un comité sous la présidence du Kenya.



Un gros câlin pour Hassan II à son arrivée à Nairobi

Nairobi (envoyé spécial)

Le Roi a parlé. Trois mois après avoir déclaré à Rabat que le conflit du Sahara constitue une affaire « close », Hassan II a accepté hier à Nairobi la tenue d'un « référendum contrôlé » dans l'ancienne colonie espagnole.

Faisant sa première apparition à un sommet de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) depuis neuf ans, le souverain chérifien a lancé cette proposition qui doit, selon ses propres termes dans un discours précédant, « résoudre une fois pour toutes » le conflit du Sahara. Il a déclaré hier : « Nous avons décidé d'engager une procédure de référendum contrôlé dont les modalités feraient droit à la fois aux objectifs des dernières recommandations du comité ad-hoc, c'est-à-dire du comité des sages (de l'OUA) et à la conviction qu'à le Maroc de ses droits légitimes ».

Cette proposition a été accueillie par mépris - peut-être révélateur d'un certain embarras - par le Front Polisario, qui lutte depuis huit ans pour l'indépendance du Sahara Occidental. Qualifiant l'apparition du roi de « show », le Front a estimé dans un bref communiqué qu'il était « venu demander purement et simplement à l'Afrique de venir légitimer son occupation militaire du territoire de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD).

Pour le Polisario, Hassan II, faisant preuve d'« arrogance », a en fait demandé à l'Afrique « de se renier en sacrifiant les principes cardinaux de sa charte, et de gratifier l'expansionnisme marocain. Il s'agit là d'un défi que les chefs d'Etat de notre continent relèveront inévitablement ».

Le Roi n'a donné aucun détail, dans son discours d'une trentaine de minutes, sur les modalités de ce référendum, et est resté silencieux sur plusieurs questions capitales : un cessez le feu, la présence des forces

marocaines, le recensement des électeurs... même si les recommandations du comité ad-hoc de l'OUA dont il a fait état préconisent l'arrêt des combats et le retour des forces dans leurs casernes.

Se déclarant animé d'un « esprit authentiquement africain », et « respectueux de la charte de l'OUA », le souverain a déclaré avoir pris l'initiative de lancer sa proposition pour « répondre aux vœux » de nombreux chefs d'Etat arabes, africains et européens (dont la France, l'Espagne, les pays du Golfe et plusieurs Etats francophones d'Afrique). Il a

évoqué : « La convergence de tant de grands esprits autour de la même approche ».

Il a plusieurs fois insisté dans son discours sur les « droits historiques » du Maroc sur le Sahara Occidental, estimant que « la décolonisation de cette partie de notre territoire a été injustement compliquée par la double colonisation ». Mais, a-t-il ajouté, « Nous n'avons cessé de demander le retour de ce territoire à la mère patrie ».

Aucune concession, donc, sur la question de fond, mais un pas en avant sur celle de l'autodétermination du peuple sahraoui que même le

secrétaire général de l'ONU, Kurt Waldheim, avait mentionnée dans son discours mercredi.

Le Roi a en tous cas déjà remporté une victoire certaine : il réussira à passer sans encombre ce sommet de l'OUA qui s'annonçait sous le signe de la confrontation au sujet de l'admission de la RASD au sein de l'organisation panafricaine.

Les réactions des chefs d'Etat présents qui ont pris la parole ensuite ont été diverses : le Soudan a applaudi et a souhaité l'approbation du discours du Roi par le sommet, tandis que la Mauritanie et Madagascar se sont félicités de l'accord marocain à la tenue d'un référendum.

Mais c'est là que les choses se compliquent. Le discours du chef de l'Etat Mauritanien, Mohamed Khouna Ould Haidallah, a d'abord provoqué le départ de la salle du souverain marocain, accompagné, comme il était venu, par une importante suite de « gros bras » prêts à tout. M. Ould Haidallah avait, il est vrai, dénoncé plusieurs fois les « ingérences flagrantes » du Maroc dans les affaires intérieures de son pays à propos de la tentative de coup d'Etat du début de l'année à Nouakchott.

Le président Mauritanien, dont le pays a signé un accord de paix séparé avec le Front Polisario, renonçant à toute revendication mauritanienne sur le Sahara, a qualifié le discours du roi de « contribution généreuse pour permettre de trouver une solution ».

Mais il a accompagné cet hommage de cinq conditions : que les trois Etats de la région (Algérie, Maroc et Mauritanie) « et le Front Polisario » collaborent à l'organisation de ce référendum, qu'ils s'engagent à accepter par avance les résultats de la consultation, qu'une administration neutre soit mise sur pied au Sahara par le comité ad-hoc de l'OUA, qu'un cessez-le-feu soit organisé et que les forces en présence se retirent « de certaines parties du Sahara » et enfin qu'une force neutre soit envoyée sur place.

Madagascar, qui joue un rôle de pointe parmi les 26 Etats qui ont reconnu la RASD, a été aussi ferme. Le président Didier Ratsiraka a posé trois conditions à la tenue d'un référendum : « Retrait total des forces marocaines du territoire, retrait total de l'administration marocaine du territoire » et la tenue de cette consultation dans les trois mois.

Cette position semble devoir être la position des partisans du Front Polisario à Nairobi, notamment celle du président algérien Chadli Bendjedid, tandis que le silence libyen dont le représentant ne s'est même pas inscrit pour prendre part au débat sur le Sahara, pouvait apparaître comme une approbation du discours du roi.

La Lybie du colonel Kadhafi, qui tente de sauver ses chances d'abriter le sommet de l'OUA l'année prochaine et donc d'accéder à la « présidence du continent » se montre particulièrement discrète à Nairobi, alors qu'une vigoureuse campagne de presse est organisée contre elle.

On a d'autre part noté que le Roi du Maroc n'a pas quant à lui fait référence à elle, conséquence logique de la « réconciliation » marocolibyenne de la semaine dernière dont les termes n'ont toujours pas été révélés.

Dès hier soir, le comité des sages de l'OUA (Guinée, Mali, Nigéria, Soudan, Tanzanie et Kenya) auquel s'est joint le groupe des Etats riverains du Sahara Occidental (Algérie, Maroc et Mauritanie) devait commencer à rédiger la résolution du sommet sur cette affaire.

Les premières heures du débat sur le Sahara à l'OUA empêchent de pouvoir réellement envisager que les propositions du roi puissent déboucher sur un accord global. Les points d'achoppement sont trop nombreux : ainsi, personne n'est d'accord sur le nombre d'électeurs potentiels dans ce référendum. Pour Rabat, la seule base sérieuse est le recensement réalisé par les Espagnols en 1974, et qui donne une population sahraouie de 74 300 personnes... Aujourd'hui, disent les Marocains, il y a 75 000 Sahraouis dans le territoire contrôlés par le Maroc et 5 000 autres dans les camps de réfugiés de Tindouf...

Ces chiffres font bondir le Front Polisario qui cite le rapport du Comité International de la Croix Rouge (CICR) qui avait estimé à au moins 100.000 le nombre de réfugiés Sahraouis à Tindouf, dans le Sud-algérien.

Il reste que si les Etats de la région décidaient de mettre fin à la situation de conflit larvé, une solution pourrait être facilement trouvée. Mais sur le dos de qui ?

Pierre HASKI

Liberation
27-6-81



Deux ans d'occupation marocaine

La proposition du roi Hassan II du Maroc d'envisager une procédure de « referendum contrôlé » au Sahara occidental intervient près de deux ans après la prise de contrôle par le Maroc de la totalité du territoire.

Ancienne colonie espagnole, ce territoire de 266 000 km², a été partagé entre le Maroc et la Mauritanie après la signature à Madrid, d'un accord tripartite le 14 novembre 1975. Quelques jours auparavant, le souverain cherifien avait organisé une gigantesque « marche verte » pour la « reconquête du Sahara ».

Au lendemain du départ des troupes espagnoles, le front Polisario proclame la « République arabe sahraouie démocratique » (RASD) le 27 février 1976.

Voici un rappel des principaux événements survenus au Sahara occidental depuis deux ans :

— 5 août 1979 : signature à Alger d'un accord de paix entre la Mauri-

tanie et le front Polisario. La Mauritanie reconnaît officiellement le front et renonce à ses revendications territoriales.

— 11 août : le drapeau marocain flotte sur Dakhla, chef-lieu de la partie administrée par la Mauritanie. Rebaptisé Oued-Ed-Dahab, le territoire devient la 40ème province du royaume.

— 14 août 1979 : reprise des relations diplomatiques entre l'Algérie et la Mauritanie (rompues depuis mars 1976).

— 1/4 juillet 1980 : la RASD -reconnue par une quarantaine de pays- demande officiellement son admission à l'organisation de l'unité africaine (OUA) lors du 17ème sommet de l'organisation à Freetown (Sierra Leone).

— 11 septembre : le comité des sages de l'OUA sur le Sahara occidental adopte une recommandation en six points, prévoyant notamment l'organisation d'un référendum par l'OUA et les Nations-Unies et un

cessez-le-feu garanti par des casques bleus.

— 3 mars 1981 : le roi Hassan II du Maroc propose à l'Algérie une rencontre au sommet et affirme que la récupération du Sahara est une « affaire close ».

— 13 avril 1981 : le colonel Kadhafi, chef de l'Etat libyen, appelle à l'union entre la Mauritanie et la République sahraouie.

— 30 mai : l'OUA recommande une nouvelle fois un cessez-le-feu et l'organisation d'un référendum.

— Fin mai : le Maroc achève la construction d'une ligne fortifiée (« ligne Hassan ») protégeant le « triangle utile » ou a été regroupé l'ensemble de la population sous contrôle marocain.

— 18 juin : retournement spectaculaire sur la question du Sahara : le Maroc et la Libye annoncent la reprise de leurs relations diplomatiques rompues depuis le 18 avril 1980, après la reconnaissance de la République sahraouie par la Libye.

Le roi du Maroc accepte le principe d'un référendum au Sahara occidental

Nairobi, 26 juin (A.F.P., Reuter et A.P.).

Le roi Hassan II a accepté, au sommet de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) le principe de l'organisation d'un « référendum contrôlé » au Sahara occidental, comme le demandaient depuis un certain temps déjà l'O.U.A. et plusieurs organisations internationales.

Il a précisé que les modalités de ce référendum « feraient droit à la fois aux objectifs des dernières recommandations du comité ad hoc de l'O.U.A. et à la conviction qu'a le Maroc de ses droits légitimes. Il n'a pas précisé par qui devrait être contrôlé le référendum, quand il devrait se dérouler, de même qu'il n'a pas fait mention d'un cessez-le-feu.

La réponse du Front Polisario, qui réclame l'indépendance du Sahara, est venue rapidement : le roi du Maroc est venu demander à l'Afrique de « légitimer son occupation des territoires de la République arabe sahraouie démocratique », a déclaré M. Hakim, ministre des Affaires étrangères de la R.A.S.D.

Vendredi soir on apprenait que le sommet de l'O.U.A. africaine avait décidé d'adopter les rapports du comité ad hoc recommandant un cessez-le-feu et l'organisation d'un référendum.

Les chefs d'Etat et de gouvernement ont également décidé de créer un comité sous la présidence du Kenya et comprenant les pays membres du comité ad hoc (Guinée, Nigeria, Sierra Leone, Tanzanie, Mali, Soudan) qui sera chargé de l'organisation du référendum.

L'acceptation par le roi du Maroc du principe d'un référendum constitue un changement dans la mesure où le gouvernement cherifien avait maintenu jusqu'à présent que les populations du Sahara s'étaient déjà autodéterminées à plusieurs reprises : une première fois par le vote de la « Jemaa » (assemblée locale) d'El-Ayoum en février 1976, puis par l'allégeance renou-

velée des notables sahariens au trône alaouite, et enfin par la participation à diverses consultations électorales locales et nationales.

Cependant, l'organisation d'un référendum pourrait se heurter, selon les observateurs, au problème essentiel de savoir quelles seront les populations qui seront appelées à voter. Alors que le Maroc, se fondant sur le dernier recensement effectué par les autorités espagnoles en 1974, affirme qu'il y a au Sahara environ 75.000 habitants, le Polisario soutient de son côté des chiffres beaucoup plus importants et affirme que de nombreux Marocains ont été installés au Sahara.

En se rendant — fait rarissime ces dernières années de la part du souverain marocain — aux assises africaines, le Roi avait annoncé sa volonté de présenter un « nouveau dossier tenant compte des droits acquis » du Maroc et susceptible de « mettre un point final au problème du Sahara dans le cadre de l'éthique africaine. »

L'initiative de Hassan II coïncide avec un rapprochement apparent de la Libye, traditionnel bailleur de fonds et pourvoyeur d'armes du front Polisario, avec le Maroc.

De son côté, le chef de l'Etat mauritanien, M. Khouna Ould Haidalla, a proposé que l'Algérie, le Maroc et la Mauritanie collaborent en vue de l'organisation du référendum. Il a proposé l'envoi d'une force neutre et l'installation d'une administration neutre au Sahara occidental. Il a qualifié de « généreuse » la proposition du Roi.

Depuis 1975

En prenant la parole, le président avait évoqué le différend maroco-mauritanien dû à la tentative de coup d'Etat à Nouakchott dans laquelle, selon la Mauritanie, le Maroc aurait été impliqué. Cette intervention a provoqué le départ de la salle du roi Hassan II qui n'a pas assisté à la suite du discours.

Le président malgache Ratsiraka a demandé, comme préalable au référendum, le retrait total des forces et de l'administration marocaines du Sahara.

On ne connaît pas encore la position de l'Algérie.

Ancienne colonie espagnole, le Sahara a été partagé entre le Maroc et la Mauritanie après la signature d'un accord tripartite signé à Madrid en novembre 1975. Réclamant l'indépendance du territoire, le Front Polisario proclame la « République arabe sahraouie démocratique » en février 1976 la R.A.S.D. est aujourd'hui reconnue par une quarantaine de pays).

A la suite d'un accord signé à Alger en août 1979, la Mauritanie reconnaît le Front Polisario et renoncera à ses revendications territoriales. Quelques jours plus tard, le drapeau marocain sera hissé sur Dakhla, chef-lieu de la partie administrée jusque-là par la Mauritanie.

En mai dernier, le Maroc a achevé la construction d'une ligne fortifiée protégeant le « triangle utile » où a été regroupée la population sous contrôle marocain. Malgré quoi, le Polisario paraît avoir, ces derniers jours, repris ses attaques.

Hassan II : le Sahara votera

Le roi Hassan II du Maroc a annoncé vendredi, dans une séance à huis clos du sommet de l'O.U.A., réuni à Nairobi, qu'il acceptait un référendum au Sahara Occidental.

Le souverain a précisé qu'il avait été contacté pour cela par un grand nombre de pays africains, du monde arabe (en particulier la Jordanie et l'Irak), européens (notamment la France et la Grande-Bretagne) et par deux membres du Conseil de Sécurité des Nations-Unies.

Le roi Hassan II du Maroc a souligné qu'il s'agissait pour lui d'un « référendum contrôlé ». Le souverain a précisé que ce « référendum contrôlé » devait répondre à la fois aux fins et aux buts tracés par le comité « ad hoc » de l'O.U.A. sur ce problème et aux aspirations légitimes du Maroc.

Le Polisario et l'Algérie

En acceptant le principe de l'organisation d'un « référendum contrôlé », le roi Hassan II a placé la balle dans le camp de ses adversaires.

En effet, le Maroc n'a cessé d'affirmer que le conflit du Sahara Occidental avait été créé « artificiellement » par l'Algérie, avec la complicité de l'ancien colonisateur espagnol.

Le gouvernement d'Alger, pour sa part, a toujours rejeté ces accusations en affirmant ne pas être partie prenante dans cette affaire qui ne concerne, selon lui, que le Maroc et le Polisario.

Le 1^{er} juin dernier, le roi Hassan II avait dénoncé dans une conférence de presse ce qu'il avait appelé la « rengaine algérienne ».

« Lorsque nous cherchons où se trouve le Polisario, avait-il souligné, nous découvrons que son adresse est en Algérie. Lorsque nous cherchons quels sont ses moyens d'existence, nous les trouvons dans les dépôts algériens ».

« Mon espoir, avait ajouté le roi, est que, s'il y a solution ou projet de solution (du problème du Sahara), l'Algérie restera fidèle à sa parole, qu'elle nous laissera entre nous et nos adversaires et qu'elle ne tentera pas de saboter ou de torpiller toute solution que le Maroc pourrait proposer, sachant bien que le problème ne la concerne pas, mais concerne le seul Polisario ».

Outre l'organisation d'un référendum contrôlé « par l'O.U.A. », avec l'assistance de l'Organisation des Nations-Unies, le Comité des Sages de l'O.U.A., constitué du président en exercice de cette organisation, M. Siaka Stevens (Sierra-Leone) et des chefs d'Etat de Guinée, du Soudan, de la Tanzanie, du Mali et du Nigeria, avait proposé à l'unanimité, le 12 Septembre 1980, à Freetown, un cessez-le-feu pendant la durée duquel « les forces armées des parties doivent être cantonnées dans leurs bases ou casernes ».

Ce cessez-le-feu n'a pas été appliqué et les autorités marocaines n'ont cessé d'affirmer que les forces armées royales n'étaient pas responsables de la poursuite de la guerre, car ne faisant que se défendre « à l'intérieur des frontières marocaines ».

Qui votera ?

L'organisation d'un référendum d'autodétermination, proposé vendredi par le souverain devant le 18^e sommet africain de Nairobi, pourrait se heurter au problème essentiel de savoir quelles seront les populations qui seront appelées à voter.

Alors que le Maroc, se fondant sur le dernier recensement effectué par les autorités espagnoles en 1974, affirme qu'il y a au Sahara environ 75 000 habitants, le Polisario avance de son côté des chiffres dépassant parfois un million de personnes.

Pour les autorités de Rabat, le Polisario « est constitué à 95 % de mercenaires originaires des pays du Sahel en butte à la sécheresse ».

Malgré les demandes pressantes de plusieurs organisations internationales, dont le Comité International de la Croix-Rouge, le gouvernement algérien a toujours refusé l'envoi d'une mission d'enquête pour recenser « les réfugiés sahraouis » dans les camps de Tindouf.

L'acceptation par le roi du Maroc du principe d'un référendum constitue un grand pas vers une solution, dans la mesure où le gouvernement chérifien avait maintenu jusqu'à présent que les populations du Sahara s'étaient déjà autodé-

terminées à plusieurs reprises, d'abord par le vote de la « Jemaa » (assemblée locale) d'El Ayoun en février 1976, puis par l'allégeance renouvelée des notables sahariens au trône alaouite et enfin par la participation à diverses consultations électorales locales et nationales.

Le Front Polisario : Non

Le roi Hassan II du Maroc est venu demander à l'Afrique « de légitimer son occupation militaire des territoires de la R.A.S.D. », a déclaré vendredi, M. Ibrahim Hakim, ministre des Affaires étrangères de la République Arabe Sahraouie Démocratique, en réponse à la proposition du roi d'organiser un « référendum contrôlé » au Sahara.

« Les intentions de Hassan II et ses manœuvres, a-t-il conclu, se sont dévoilées une fois de plus, mais cette fois-ci devant un témoin de taille, l'Afrique réunie ».

Manif marocaine aujourd'hui à Paris

Depuis les émeutes du 20 juin dernier au Maroc (plus de 500 morts), les Marocains immigrés en Europe se sont mobilisés dans le cadre de leurs organisations pour se solidariser avec les victimes et la lutte de leur peuple.

Ainsi, l'A.M.F. (Association des Marocains en France) a publié un communiqué dans lequel elle salue le courage des masses marocaines et condamne la violente répression.

En même temps, elle appelle à une manifestation le samedi 27 juin à Paris (14 h, métro Barbès), soutenue par C.L.C.R.M., P.S., P.S.U., C.F.D.T. (U.R.P.), M.T.I., C.I.M.A.D.E., A.F.A.S.P.A., L.C.R., P.C.R., O.C.T., P.C.M.L.).

En Hollande, seize militants marocains, dont trois femmes, du K.M.A.R. font une grève de la faim de 48 heures. Une manifestation devant l'ambassade du Maroc à La Haye a eu lieu jeudi.

En Belgique, les immigrés marocains dans le cadre de Dar El Maghrib (Maison du Maroc), ont mené plusieurs actions.

La C.G.T., pour sa part, a appelé à un rassemblement le jeudi 25 juin, devant l'ambassade du Maroc, à Paris. Plus de 400 personnes étaient présentes.

Départ de la gare d'Amiens (C.F.D.T.), ce samedi, à 10 h 45, par car.

"La Cite" des 27 - 28 juin 81
Bruxelles.

Le Maroc propose un référendum contrôlé au Sahara occidental

Réactions négatives du Front Polisario et de la Mauritanie

Le Maroc a solennellement annoncé à Nairobi qu'il acceptait le principe d'un référendum au Sahara occidental. Mais la proposition de «référendum contrôlé» lancée de la tribune du 18ème sommet de l'O.U.A. par le roi Hassan II a été immédiatement dénoncée par le Front Polisario, qui y voit une illustration de l'«arrogance» du monarque.

Ce dernier a fait valoir que la pratique référendaire — «très prisée en Afrique», a-t-il dit — est préconisée par le «Comité des Sages» de l'O.U.A. et lui a été recommandée par de nombreux chefs d'Etat étrangers.

«Nous espérons que cette attitude positive et constructive, conforme à l'esprit de l'O.U.A., contribuera efficacement à mettre un terme à la situation qui prévaut dans notre sous-région», a-t-il déclaré.

Le Roi, qui n'a pas donné de date, a précisé qu'il songeait à une consultation placée sous une supervision internationale.

Peu après cette annonce, le président Mohamed Khouna Ould Haidalla, chef de l'Etat mauritanien, s'est levé pour protester contre les «ingérences flagrantes» du Maroc dans les affaires de son pays. Rabat et Nouakchott ont rompu il y a deux mois leurs relations diplomatiques à la suite de l'échec d'un complot ourdi contre le lieutenant-colonel Haidalla.

Le Roi a élevé une protestation contre les accusations mauritaniennes et lorsque le président Haidalla a poursuivi, il a quitté ostensiblement la salle de

conférence avec ses gardes du corps.

Les «Sages» de l'O.U.A. (les chefs d'Etat du Nigeria, du Mali, de la Tanzanie, de la Guinée et de la Côte d'Ivoire) préconisent un arrêt immédiat des combats et l'organisation d'un référendum.

Selon le recensement établi par l'Espagne, l'ancienne puissance coloniale, la Sahara occidental, comptait, en 1974 73.400 habitants. Le Polisario affirme de son côté que 100.000 Sahraouis vivent dans des camps de réfugiés dans le «sanctuaire» algérien. De source marocaine, on conteste ce dernier chiffre, faisant état de seulement 5.000 réfugiés.

Un dossier sur la détention politique au Maroc

Au cours d'une conférence de presse, organisée, vendredi, à Bruxelles, le «comité contre la répression au Maroc», a présenté un dossier réalisé entièrement dans les prisons marocaines sur la détention politique au Maroc et intitulé «dans les entrailles de patrie».

Le comité a profité de la présentation de ce document retraçant la vie des prisonniers politiques ainsi que les procès mais affirmant aussi qu'il y a au Maroc des enlèvements, la garde à vue pendant des mois voire des années, la torture dans des centres depuis son indépendance en 1956, l'histoire, en tout cas, telle que la voit le comité contre la répression au Maroc, c'est-à-dire «l'instauration, pour faire face

aux revendications du peuple marocain d'une répression occulte mais aussi ouverte puisqu'il y a eu plus de 40 procès politiques depuis 1956».

Faisant ensuite allusion aux récents événements de Casablanca, le comité estime qu'aujourd'hui, «on assiste à un nouveau sursaut de la révolte contre la misère : tentatives de résistance des paysans contre l'expulsion de leurs terres par de gros propriétaires, manifestations contre l'augmentation subite des prix décrétée par le gouvernement et le mouvement de grève générale à Casablanca qui, débouche sur des manifestations sévèrement réprimées. Pour le comité, il y aurait eu plus de 4.000 militants arrêtés et environ 4.000 blessés. Si le gouvernement cite un nombre de 66 morts, la CDT (Confédération Démocratique du Travail) et l'USFP (Union Socialiste des Forces Populaires) estiment qu'il y a eu au moins 200 morts qui s'expliquent par le fait que de nombreux manifestants arrêtés sont restés sans soins dans les commissariats et sont morts de leurs blessures.

A Paris, M. Claude Cheysson a salué l'acceptation par le Maroc comme une «nouvelle considérable».

Le ministre français des Relations extérieures, interrogé à la télévision, a rendu hommage au souverain Alaouite et confirme que son gouvernement était intervenu auprès de Rabat pour souligner sa grande préoccupation devant l'évolution de la situation au Sahara occidental.

" LETTRE D'AFRIQUE "

Lundi matin, 29 juin 1981

Hebdomadaire - L.A. 24/81

Monsieur,

C'est bien entendu, le 18^e Sommet de l'O.U.A. qui a retenu en priorité l'attention de tous les observateurs, aussi bien à Naïrobi qu'à l'étranger. La principale constatation, c'est que peut-être pour la première fois il est sorti quelque chose de positif de ces palabres rituelles et stériles depuis 1963.

Le résultat le plus spectaculaire est indiscutablement le déblocage du conflit au Sahara occidental à la suite de l'acceptation par le roi Hassan II d'un référendum contrôlé par l'O.U.A. et l'O.N.U., après l'instauration d'un cessez-le-feu.

Pour l'immédiat, on peut dire que le souverain chérifien vient de marquer un point important au niveau diplomatique africain et même international. Mais tout va dépendre maintenant des modalités d'application du cessez-le-feu ! Or, rien ne prouve qu'il y aura accord, tant du côté marocain que sahraoui, sur les recommandations du Comité ad hoc de l'O.U.A. (Kenya, Mali, Sierra Léone, Soudan, Nigéria et Tanzanie).

Celui-ci doit se réunir avant la fin du mois d'août pour mettre au point les détails du cessez-le-feu et l'organisation du référendum. Le moins que l'on puisse dire, c'est que dans les deux cas les difficultés sont loin d'être résolues...

Il y a tout d'abord la question du retrait (ou du maintien) des troupes marocaines avant le référendum. Ensuite, combien de Sahraouis participeront à ce référendum ? Pour les Marocains, qui se basent sur le dernier recensement espagnol, moins de 100.000. Pour les dirigeants du Polisario, environ un million ! Ce dernier chiffre est nettement exagéré, mais il prouve qu'on est encore très loin d'arriver à un accord, contrairement à l'euphorie qui régnait samedi à Naïrobi.

En attendant, on est bien obligé de constater que le grand vainqueur de ce 18^e Sommet de l'O.U.A. est le colonel Kadhafi qui était pourtant absent ! En effet, le Chef d'Etat libyen n'a pas été condamné pour son intervention militaire au Tchad, mais au contraire, plusieurs de ses pairs ont souligné que son action a eu le mérite de faire cesser les combats à N'Djaména, alors que l'O.U.A. en était incapable !

La victoire de la Libye à Naïrobi a été totale, car en plus il a été décidé que le 19^e Sommet de l'O.U.A. se tiendrait l'année prochaine à Tripoli et ceci malgré l'opposition de certains pays comme l'Egypte et surtout le Soudan.

Ceci dit, nous sommes en mesure de vous affirmer que ce triomphe libyen était prévu au Caire ou l'on se montre très amer à l'égard de Rabat depuis la normalisation des relations entre le Maroc et la Libye (voir L.A. 23/81 du 23 juin).

Nous pouvons également vous révéler que l'Etat-major égyptien a décidé dès la semaine dernière d'augmenter sa présence militaire au Soudan, notamment dans la région d'El Fasher, où se ravitaillent les hommes des F.A.N. d'Hissène Habré.

Nous pouvons même vous préciser que le président Sadate a donné personnellement des consignes pour que la sécurité du leader de l'opposition nationaliste tchadienne soit pleinement assurée. En effet, la bombe à retardement (ce n'était pas une simple grenade) qui a explosé jeudi dernier à l'ambassade du Tchad à Khartoum aurait pu le tuer. Hissène Habré était là... Son Mouvement occupe le bâtiment depuis janvier.

Il est intéressant de savoir que dans les couloirs de la Conférence de Naïrobi, certains délégués africains (et non pas arabes) estimaient que la déclaration du ministre ougandais de l'Intérieur, M. John Luwuliza Kirunda, accusant jeudi dernier le gouvernement libyen de comploter contre le président Milton Obote et de fournir des armes à ses opposants, n'était qu'une ultime manœuvre de l'Egypte et du Soudan pour empêcher la tenue du 19^e Sommet à Tripoli...

D'après nos renseignements, la Libye continue effectivement à approvisionner les anciens militaires d'Amine Dada. Cependant, nos Correspondants en Afrique orientale estiment que ce n'est pas tellement l'Ouganda qui est visé.

Rejoignant les analyses de plusieurs « services » occidentaux, ils pensent que le colonel Kadhafi tente surtout de créer une vaste zone de troubles au sud-Soudan, au Zaïre oriental et en Centrafrique, comme nous vous l'indiquions déjà la semaine dernière. Or, les informations qui parviennent de ces régions à Bangui font craindre à une réussite des plans libyens, ou plutôt soviétiques !...

Mais revenons à l'amertume des dirigeants civils et militaires du Caire à l'égard du Palais de Rabat, pour signaler qu'elle est partagée par la gauche marocaine et, selon des observateurs particulièrement bien placés, par une partie au moins de l'Armée royale, surtout au niveau des officiers supérieurs...

Le roi Hassan II a effectivement gagné au niveau diplomatique en obtenant à Naïrobi un référendum théoriquement « contrôlé » par l'armée et l'administration marocaines, même si quelques « casques bleus » viennent faire de la figuration !

Toutefois, il va lui être très difficile d'expliquer à son opinion publique, sans parler des militaires, pourquoi il a été obligé la semaine dernière au Sommet de l'O.U.A., de faire ce que les Marocains appellent des « concessions »...

Déjà, l'aile dure de l'U.S.F.P., les syndicalistes de la C.D.T., l'entourage du leader communiste Ali Yata et même des éléments contestataires de l'Istiqlal et de l'ex-Rassemblement National des Indépendants (maintenant coupé en deux), l'accusent presque ouvertement d'avoir « vendu les droits inaliénables du Maroc contre une aide financière de la Libye » et d'avoir en plus désamorcé toutes les manœuvres contre Kadhafi à Naïrobi en « trahissant la confiance de plusieurs pays africains amis ».

En réalité, toutes ces attaques sont absolument sans consistance. L'accord avec la Libye et (la suite le prouvera) avec l'Algérie est au contraire une savante manœuvre diplomatique. Il a été conclu après un double constat, politique et militaire.

Tout d'abord, sur le plan politique : les présidents Kadhafi et Chadli Benjedid sont actuellement dans la quasi obligation d'accepter l'arbitrage du roi Khaled d'Arabie Saoudite, le premier pour les raisons que nous vous avons déjà expliqué (L.A. 23/81), le second à cause des très importantes difficultés de balance des paiements de l'Algérie (la production du pétrole baisse et une grande partie de la production de gaz ne sort plus du pays...).

L'arbitrage saoudien est particulièrement net et décisif quand on constate que le roi Hassan II et le président Ould Haidallah se sont rencontrés hier soir à Taef en présence du souverain wahabite (presque certainement avec l'appui de Washington).

Nous pouvons vous préciser que le Chef d'Etat mauritanien était plutôt demandeur, l'assèchement de sa trésorerie étant total !... Il est donc fort probable que dans la foulée du rétablissement des relations diplomatiques entre Rabat et Nouakchott on va assister à une réconciliation politique entre les deux capitales et même à une nouvelle coopération au Sahara...

Autrement dit, l'aide libyenne ayant disparue depuis quinze jours et l'appui algérien étant de plus en plus incertain, la normalisation mauritano-marocaine va étrangler rapidement le Polisario qui n'espérait plus de succès militaires qu'à partir du nord de la Mauritanie.

Un « expert » l'avait longuement expliqué, il y a environ un mois, au président François Mitterrand. Il s'agit du général Buis qui avait été envoyé discrètement au Sahara, après l'élection présidentielle par le nouveau Chef de l'Etat, pour voir ou en était exactement la situation militaire.

Sa conclusion était que le Maroc avait gagné la partie et qu'en conséquence Tripoli et Alger devraient négocier avec Rabat, à moins de livrer au Polisario des armements si sophistiqués qu'on rentrerait alors dans une guerre classique aux retombées internationales imprévisibles, étant donné le puissant réarmement marocain et l'aide déterminée des Américains au roi Hassan II.

Naturellement, ni l'Algérie, ni la Libye (ni l'U.R.S.S. !) ne sont prêtes à mettre le doigt dans un tel engrenage, d'autant plus, qu'en dehors de la propagande officielle, qu'elles savent très bien que les Sahraouis authentiques ne sont pas plus de 100.000... et encore ! ils ne valent donc pas une vraie guerre.

Dans ces conditions, il est clair que le roi Hassan II n'a rien trahi du tout, pas même ses alliés africains, puisque dans son entourage, on s'indignait déjà de leur « manque de courage » quand ils rejetaient sur la France la responsabilité de l'invasion libyenne au Tchad, il y a encore quelques mois...

Mais tous ces arguments peuvent malgré tout ne pas convaincre l'opinion publique marocaine et le Ramadhan (à partir du 5 juillet) risque d'être très « chaud », pour ne pas dire « brûlant », surtout si l'on y ajoute le mécontentement populaire.

L'opposition politique et syndicale a quand même maintenant un gros handicap, c'est que les violences de Casablanca, il y a dix jours, n'ont pas du tout plu à la population laborieuse, même si elle était favorable au départ à une protestation légale contre la hausse des prix, c'est-à-dire à des mouvements classiques de grève.

Finalement, nous pensons que tout ça va se calmer progressivement, car en plus du double succès diplomatique avec la Libye et la Mauritanie, le roi Hassan II ne rentrera certainement pas de Taef les mains vides ! Alors...

Unanimité africaine pour un référendum au Sahara

Le «sommet» de l'OUA a donné à Kadhafi d'importants succès

Le dix-huitième sommet de l'OUA de Nairobi s'est achevé hier par la décision de créer un comité de mise en œuvre d'un référendum au Sahara occidental. Le prochain sommet de l'OUA se tiendra en 1982 à Tripoli, ce qui constitue un succès diplomatique important pour le colonel Kadhafi.

Le roi Hassan II du Maroc a rencontré, à Taef, en présence du roi Khaled d'Arabie saoudite, le président mauritanien Khouna Ould Haidallah. A la suite de cet entretien, la radio marocaine a annoncé le rétablissement des relations diplomatiques entre le Maroc et la Mauritanie. Ces relations avaient été rompues en mars dernier, après que le régime de Nouakchott eût accusé le Maroc d'être à l'origine d'une tentative de putsch en Mauritanie.

Le sommet de l'OUA a adopté, après quatre heures de débats parfois très durs, mais, à l'unanimité, la résolution sur la préparation d'un référendum au Sahara occidental qui associe les Nations unies à ce processus. Les parties au conflit

sont invitées à observer un cessez-le-feu immédiat. Le comité de mise en œuvre du référendum doit se réunir avant la fin du mois d'août.

Le roi Hassan II avait annoncé vendredi que le Maroc avait décidé « d'envisager une procédure de réfé-

rendum contrôlé, dont les modalités feraient droit à la fois aux objectifs des dernières recommandations du comité ad hoc et à la conviction qu'a le Maroc de ses droits légitimes ».

Cette proposition, adoptée à l'unanimité, reste donc ambiguë dans son esprit. Bien qu'il s'agisse d'un discours adressé à son opinion publique, le roi Hassan II du Maroc avait déclaré le jour même de son départ pour Nairobi, qu'il ne céderait pas « un seul grain de sable » du Sahara. Aussi, l'Algérie, par l'intermédiaire de l'agence APS, estime-t-elle que la volonté « unanimement exprimée » de l'Afrique sur le Sahara « va maintenant se mesurer au niveau de l'application ». L'APS estime que le sommet de Nairobi a « consacré le droit indéniable et imprescriptible du peuple sahraoui à l'autodétermination ». L'Algérie ainsi se félicite du « premier pas vers la paix », que constitue l'acceptation par le roi Hassan II du principe de l'autodétermination du peuple sahraoui. Cette satisfaction, indiquée-on à Alger, n'exclut pas la vigilance.

Pour créer « l'atmosphère propice au déroulement régulier

du référendum », le président Chadli Bendjedid a proposé à Nairobi un « cessez-le-feu général et immédiat », ce qui impliquerait des négociations entre le Maroc et le front Polisario, négociations que jusqu'ici le Maroc a toujours refusées. Le Front Polisario a également demandé au comité de l'OUA de prendre des mesures appropriées pour réunir les deux belligérants.

Ce sommet de Nairobi restera d'autre part marqué par une double victoire du colonel Kadhafi, qui a obtenu un accord des chefs d'Etat africains, sans vote, pour que le prochain sommet se tienne en 1982 à Tripoli alors que quatorze pays membres ont rompu leurs relations diplomatiques avec la Libye. Le colonel Kadhafi a pu d'autre part éviter une condamnation de la présence libyenne au Tchad, l'OUA s'abstenant de demander à la Libye d'une façon formelle de retirer ses troupes du Tchad. Le gouvernement tchadien a acquis officiellement l'appui de l'OUA, qui doit l'aider à reconstruire le pays, son économie, son armée et doit envoyer une force panafricaine chargée du maintien de la paix.



Le président du Kenya Daniel Arap Moi (à droite) avec le président Nemeiry du Soudan

AP



Le rôle de la France

LA diplomatie française a joué un rôle essentiel dans la phase de préparation qui a amené le roi du Maroc à proposer l'organisation d'un référendum au Sahara. De retour d'une visite dans cinq pays africains, au début du mois, Guy Penne, conseiller de l'Elysée pour les affaires africaines, nous disait : « Vous comprendrez plus tard l'importance de cette mission. » Ce n'est pas un hasard, en effet, si la Côte-d'Ivoire, la Guinée, le Sénégal, le Gabon et le Cameroun, où s'était rendu le conseiller de François Mitterrand, sont les cinq pays cités par le roi Hassan II, à la tribune de l'OUA qui, a-t-il dit, ont demandé d'organiser un référendum. Le souverain a également cité la France, bien sûr, mais également la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Allemagne fédérale. Claude Cheysson, ministre français des Relations extérieures, se serait fait personnellement l'intermédiaire du roi auprès des capitales européennes pour qu'elles « cautionnent » le référendum en pressant publiquement le roi

Hassan II de l'organiser. Enfin, un émissaire de François Mitterrand se serait rendu à Rabat et aurait été reçu au palais au début du mois, dans la plus grande discrétion.

Cette action diplomatique discrète donne aujourd'hui davantage de poids à l'initiative marocaine et explique en partie qu'elle ait été approuvée à l'unanimité par l'OUA.

Depuis plusieurs semaines, le roi Hassan II avait été convaincu qu'il lui fallait lâcher du lest par de nombreux responsables africains, qui ont fait, ce printemps, le voyage à Rabat. Les Français et les pays arabes ont tenu le même langage. L'élection présidentielle en France n'a pu que convaincre le roi que, s'il ne voulait pas se couper de la France, il lui fallait prendre une initiative susceptible de débloquer la situation. Les responsables socialistes français avaient approuvé depuis longtemps le principe de l'autodétermination du peuple sahraoui.

Ch. C.

Cessez-le-feu puis référendum au Sahara

Les cinquante chefs d'Etat, de gouvernement ou de délégation qui ont participé au XVIII^e sommet de l'OUA à Nairobi (Kenya) se sont séparés le 28 juin avec l'espoir d'un règlement du conflit du Sahara occidental, désormais envisageable grâce aux ouvertures politiques du roi Hassan II du Maroc. Ils ont aussi adopté d'autres résolutions non moins importantes à propos du Tchad, de la Namibie, de la Corne de l'Afrique et des relations arabo-africaines.

● **Sahara occidental** : le XVIII^e sommet de l'OUA a entériné une résolution recommandant un cessez-le-feu et la tenue d'un référendum, sur lesquels veilleront l'ONU et l'OUA, cette dernière par le biais d'un Comité de mise en œuvre du référendum. Ce comité doit se réunir avec les parties au conflit d'ici au 31 août.

● **Tchad** : la résolution adoptée recommande le remplacement des troupes libyennes par une force qui dépendra de l'Organisation de l'unité africaine. Cependant, l'intervention libyenne n'a pas été condamnée.

● **Namibie** : l'Organisation de l'unité africaine condamne en termes très sévères les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'ancien régime français pour leur collusion avec Pretoria sur la question namibienne.

● **Corne de l'Afrique** : « L'Ogaden est une partie intégrante du territoire éthiopien », stipule la résolution de l'OUA, qui condamne toute agression



Le souverain marocain s'est attiré les éloges de ses pairs en acceptant la tenue d'un référendum au Sahara. (Ph. Sygma).

et invite la Somalie et l'Ethiopie à normaliser leurs relations.

● **Relations arabo-africaines** : l'Egypte est parvenue à

éviter une condamnation des accords de Camp David.

● **Le prochain sommet aura lieu à Tripoli, en Libye. (P. 3)**

Le référendum au Sahara occidental

Cheysson félicite le roi du Maroc

Paris. — Le ministre français des Relations extérieures, Claude Cheysson, a salué, le 26 juin, la décision du roi du Maroc d'organiser un « référendum contrôlé » au Sahara occidental : « Cela nous remet en accord avec nos principes fondamentaux qui comportent le droit à l'autodétermination de tous les peuples », a-t-il déclaré à la télévision française. Il a révélé que le gouvernement français avait exprimé auprès du Maroc, « aux niveaux les plus élevés », sa préoccupation devant la situation au Sahara, qui « amenait deux voisins à s'opposer — l'Algérie et le Maroc — et représente une charge économique insupportable au Maroc même — les émeutes de Casa-

blanca sont un peu liées à cela ».

Interrogé sur l'attitude qu'adopterait la France au cas où un pays africain lui demanderait une assistance armée, M. Cheysson a indiqué : « Là où il y a un accord de coopération militaire accepté par la France, et si cet accord doit jouer, il jouera. Ceci est catégorique. »

Intervenir plutôt qu'agir seule

Il a toutefois estimé qu'à l'avenir, il serait sage que la France intervienne aux côtés de pays africains plutôt que d'agir seule.

Vers la paix au Maghreb

LES propositions faites par le roi Hassan II à Nairobi, le 26 juin, ont constitué l'événement principal du XVIII^e sommet de l'OUA. L'accord donné (fût-ce du bout des lèvres) par les dirigeants du Front Polisario, l'appui apporté par l'Algérie, le soulagement de la presque totalité des chefs d'Etat et de gouvernement africains présents à Nairobi ainsi que les réactions favorables enregistrées dans le monde, donnent la véritable mesure de ce qui est incontestablement un tournant décisif dans le conflit du Sahara occidental. Ils mettent aussi en valeur la lassitude de l'Afrique devant cette affaire.

Il est vrai que ce conflit « exemplairement absurde » selon le mot d'un diplomate malgache, aurait pu être évité. A Ifrane (Maroc), durant l'été 1972, feu le président Houari Boumediène, l'ancien président Mokhtarould Daddah et le roi Hassan II avaient, par un traité resté secret, mis fin à la période de crise ouverte par la « guerre des sables » de 1963 et adopté une

position commune sur la décolonisation du Sahara occidental, alors colonie espagnole.

Cette période euphorique n'a pas duré. On n'a encore aucune certitude sur les raisons qui ont poussé les trois chefs d'Etat à consommer la rupture de 1975, chacun des trois protagonistes voyant sa thèse rejetée par les autres.

Toujours est-il qu'en octobre 1975 la Marche verte organisée par le Maroc entraîne l'adhésion de toute la population marocaine. Puis, en février 1976, l'Espagne signe avec Rabat et Nouakchott les accords de Madrid et se retire du Sahara occidental, laissant une situation embrouillée propice à tous les déchainements de passion.

Les résultats de la guerre, qui n'a pas cessé depuis, sont catastrophiques pour tous les pays de la région. Sur le plan économique, bien sûr, du fait d'une course aux armements désastreuse pour les peuples et profitable aux seuls fabricants d'armes.

Sur le plan politique aussi puisqu'elle a fourni aux grandes puissances une nouvelle occasion de faire de notre continent, jusqu'alors relativement préservé, l'un des champs de bataille de leur compétition.

En levant quelques-unes des dernières craintes que l'on nourrissait sur la sincérité des uns et des autres, la résolution adoptée par le XVIII^e sommet a permis de réhabiliter l'OUA aux yeux des peuples africains. Elle a aussi donné l'occasion de constater que des chefs d'Etat peuvent, dans certaines conditions, faire passer l'intérêt de leurs peuples avant les principes affirmés en d'autres circonstances. C'est une chose trop rare — l'expérience a montré qu'il est paradoxalement beaucoup plus facile de déclarer la guerre que d'y mettre fin — pour qu'on ne la salue pas avec gratitude. Même si l'on sait que le chemin de la paix sera encore long et semé d'embûches.

Le Continent

... Et puis apparut le roi Hassan II

LE 26 JUIN 1981 restera assurément un jour mémorable dans les annales de l'OUA. Les débats sur le conflit du Sahara occidental ont sorti la XVIII^e Conférence de l'organisation panafricaine de la douce torpeur dans laquelle elle s'était profondément enlisée du fait des chapelets de discours bourrés de lieux communs et soporifiques à souhait.

Chaque participant savait cependant que l'examen de l'affaire du Sahara constituerait l'événement décisif. Mais tout se passait comme si les chefs d'Etat avaient décidé de retarder le plus longtemps possible l'échéance, tant étaient grandes leurs appréhensions de voir leur relative unité voler en éclats.

Le roi Hassan II, vedette de ce sommet, arrivé le jeudi 25 juin en début d'après-midi, avait préféré reporter son intervention annoncée à grand renfort de publicité pour le lendemain.

Le lendemain précisément, dans l'attente du discours du souverain, la salle des conférences, où un strict huis-clos avait été décrété, était pleine à craquer.

On refusait presque du monde à l'entrée. Un lourd suspens régnait, accentué par les conciliabules qui se prolongeaient. La quasi-totalité des chefs d'Etat était déjà en place lorsque le prince héritier fit son entrée pour prendre place au banc de la délégation marocaine. A 11 h 55, c'était au tour du roi de faire son entrée, en vedette américaine, comme on dit dans le monde du spectacle. On allait pouvoir entrer dans le vif du sujet. D'entrée de jeu, le chef de l'Etat kényan, nouveau président de l'OUA, lançait un appel solennel à la sérénité des débats. Au nom de l'Afrique, cette précaution n'était pas superflue. Après la présentation du rapport du comité « ad hoc » sur le Sahara par Edem Kodjo, le président guinéen Ahmed Sékou Touré fut invité à « ouvrir le feu ». « Je demande à Dieu de m'inspirer », commença par dire un Sékou Touré des grands jours, tout de blanc vêtu, savourant la joie de pouvoir haranguer ses pairs. Faisant appel aux sentiments et à la raison, véhément et sentencieux, il tiendra en haleine son auditoire. Montrant une fois de plus ses grandes dispositions oratoires, il révèle : « Nous avons exercé toutes les pressions morales pour que le roi vienne honorer l'Afrique. »

Il en appelle à la fin des clivages et à la sagesse qui doit être le seul mot d'ordre. Puis il a ce propos qui met la puce à l'oreille des observateurs : « Nous devons nous référer à l'avis des populations sahraouies. » De la part d'un gouvernement très proche du Maroc et qui niait l'existence d'une nation sahraouie, il s'agissait là d'un langage nouveau qui laissait déjà présager un assouplissement des thèses traditionnelles marocaines.

Cessez-le-feu et référendum

Au milieu d'applaudissements prolongés, le président guinéen concluait en demandant au Maroc de s'engager à respecter les engagements qui seraient arrêtés par l'OUA, à savoir le cessez-le-feu suivi d'un référendum. Le discours du roi se trouvait ainsi défloré.

A la réflexion, on peut se demander s'il ne s'agissait pas d'une mise en scène, d'une répartition des tâches, en somme, entre le président guinéen et le souverain marocain.

Le moment tant attendu arrive enfin, la parole est donnée au roi. Dans un silence religieux, il demande qu'on permette à la télévision de son pays de filmer la scène.

Le président Ratsiraka de Madagascar objectera que chaque chef d'Etat devrait pouvoir bénéficier des mêmes faveurs. Ce qui est accepté. Le roi parle lentement avec une solennité voulue pour conférer à son discours, qu'il veut historique, toute la portée qu'il devrait revêtir.

Choix graves

« Le Maroc est présent car il a conscience des choix graves et définitifs qui se posent à notre Assemblée. [...] Le Maroc est décidé à apporter sa contribution à la solution du problème tout en étant sûr de son bon droit. » Suit un long développement reprenant les thèses classiques sur la justesse des revendications marocaines. Le public reste sur sa faim. Finalement, au détour d'une phrase, le souverain chérifien constate : « La dynamique positive de la politique de l'OUA est bloquée par l'affaire du Sahara. » Aussi affirme-t-il : « Parce que nous voulons que notre organisme sauvegarde sa cohérence et sa cohésion, nous avons décidé d'engager un processus de référendum dont les modalités seraient définies sur la base du rapport du comité « ad hoc. »

Le continent
29.6.81

→

C'est le tournant de la conférence. Le Maroc accepte de renoncer à sa sacro sainte thèse d'un dossier définitivement clos, les populations sahraouies s'étant déjà déterminées une bonne fois pour toutes. La concession du Maroc est en apparence de taille. Mais tout dépendra de l'organisation pratique de ce référendum. Il est clair par exemple que tout maintien de l'armée et de l'Administration marocaines rendra impossible le déroulement équitable et sans contrainte du référendum.

Le roi a reconnu qu'en prenant sa décision il a cédé aux vœux de nombreux « chefs d'Etat illustres et amis ». Il a cité Houphouët-Boigny, Sékou Touré, Ahmadou Ahidjo, Omar Bongo, Abdou Diouf pour les Africains. L'Arabie Saoudite, la Jordanie, l'Irak pour les pays arabes. La France, l'Espagne, l'Italie, la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale sont aussi intervenues. Des applaudissements sur de nombreux bancs saluent la fin du discours royal.

La proposition du souverain, bien qu'enrobée d'un flou artistique, constitue une donnée nouvelle, un premier pas. C'est ainsi d'ailleurs que le comprendront ses pairs qui, dans des nuances diverses, reconnaîtront l'aspect constructif de sa proposition. Ould Haidalla, de Mauritanie, qui intervient le premier après Hassan II, évoque pour commencer l'« agression appuyée par les forces marocaines » dont son pays a été la victime, le 16 mars dernier. Cette allusion provoque une violente réaction du roi du Maroc qui y voit

un « complot contre son discours » et, en guise de protestation, sort de la salle accompagné de ses nombreux « gorilles ».

En fait, la suite du discours du président mauritanien est d'un ton très conciliant et s'accompagne de propositions concrètes qui peuvent ainsi se résumer : déclaration solennelle des trois pays riverains du Sahara (Algérie, Maroc et Mauritanie) ainsi que du Front Polisario à collaborer à l'organisation du référendum, respect scrupuleux de la volonté du peuple sahraoui dans les limites des frontières de son pays, installation d'une administration neutre pour engager le contact avec l'OUA et les Nations unies.

Le Mali, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, suggère l'adoption de dispositions concises et précises pour l'organisation d'un référendum, dans un délai aussi rapproché que possible. Ratsiraka de Madagascar félicite le roi du Maroc et se prononce pour un référendum libre et démocratique qui suppose les conditions sine qua non suivantes : retrait total des troupes et de l'Administration marocaines, référendum dans les trois mois.

Auparavant, dans un plaidoyer d'une très haute tenue intellectuelle, le président malgache avait défendu l'existence juridique du peuple et de la nation sahraouis :

« Je ne crois que les histoires dont les témoins se font égorger », dira-t-il, citant Pascal. Pour le président béninois Kérékou, l'élé-

ment fondamental, c'est l'autodétermination du peuple sahraoui et non pas le discours du roi Hassan II.

Samora Machel (Mozambique), sanglé dans une tenue militaire de cérémonie, salue le Maroc qui a eu le courage d'entendre la voix de la raison et de la justice en reconnaissant le droit du peuple sahraoui à être maître de son destin. Le ministre des Affaires étrangères de Sao Tome et Principe (une dame en l'occurrence) se dira frustré parce que « le roi est venu puis le roi a disparu ». Elle réclame sa participation au débat constructif qui s'amorce. L'Algérie, par la voix de son président, Chadli Bendjedid, prend acte de la nouvelle position marocaine et précise qu'un référendum n'a de sens que si sa sincérité est garantie et réclame le départ des troupes et de l'Administration marocaines.

En dernière instance, un comité sur le Sahara a été constitué. Il comprend le Kenya, la Tanzanie, le Mali, le Soudan, la Guinée, le Nigeria et la Sierra Leone. Il doit faire des propositions concrètes et acceptables sur les modalités du référendum. Pour le moment, ses travaux achoppent sur le refus marocain de retirer ses troupes.

Le Polisario demeure pour l'instant très circonspect et subodore une manœuvre du roi pour gagner du temps et pour empêcher l'examen de l'admission de la RASD à l'OUA. C'est le temps des grandes manœuvres.

Ibrahima Signaté

SOMMET AFRICAIN

OUA: les succès de Kadhafi et d'Hassan II

Les chefs d'Etat africains n'ont pas voulu condamner l'agression libyenne au Tchad mais ont entériné les propositions du roi du Maroc sur l'affaire saharienne

Le quotidien
29/6/81

Le dix-huitième sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) a terminé ses travaux hier aux premières heures de la matinée. Deux questions ont très largement dominé les débats : le Sahara occidental et le Tchad.

Le sommet de Nairobi restera sans doute dans les annales de l'OUA comme celui d'une double victoire : celle du roi Hassan II du Maroc qui a obtenu le vote unanime d'une résolution sur le Sahara directement inspirée des propositions qu'il était venu faire, en personne, à la tribune du centre de conférence Kenyatta, et celle du colonel Muammar El Kadhafi qui, en dépit des quelque dix mille soldats libyens qui campent toujours au Tchad, accueillera comme prévu le prochain sommet de l'OUA à Tripoli.

Le Sahara et le Tchad ont monopolisé l'attention des cinquante délégations, à tel point que les autres questions à l'ordre du jour n'ont pu être abordées qu'en quelques heures samedi après-midi et dans la nuit de samedi à dimanche.

Sur le Sahara, la résolution adoptée samedi prévoit un cessez-le-feu dont le contrôle sera confié à des « casques bleus » de l'ONU et l'organisation d'un référendum. Mais, contrairement à un projet initial, le texte voté ne prévoit pas le retrait des troupes et des administrateurs marocains.

Quant à la résolution sur le Tchad, elle ne mentionne même pas la Libye, ni pour la condamner, ni pour lui demander de retirer ses troupes... L'OUA souhaite seulement la formation rapide d'une armée nationale intégrée et le remplacement progressif

des « troupes étrangères »... Elle réaffirme son soutien au Gouvernement d'union nationale transitoire (GUNT) de M. Goukouni Weddeye ainsi que son intention d'envoyer au Tchad une force neutre chargée du maintien de la paix. Cette résolution est en fait pratiquement identique au précédent projet sur l'envoi d'une force panafricaine, à l'exception du financement, qui n'avait pas été prévu et auquel, cette fois-ci, le Nigeria aurait accepté de participer.

Le Tchad à l'Elysée

Il y a évidemment assez peu de chances pour que cette force neutre soit rapidement mise en place et comme le président Goukouni a par ailleurs indiqué qu'il attendrait son arrivée pour demander à la Libye de retirer ses troupes, le contingent libyen au Tchad a sans doute encore de beaux jours devant lui...

L'argument avancé par les Libyens, selon lequel ils sont rentrés au Tchad pour pallier les carences de l'organisation panafricaine et ramener dans ce pays une paix relative n'a pas laissé indifférent les participants au sommet. Plusieurs chefs d'Etat, dont notamment parmi les « modérés » le président du Gabon Omar Bongo, ont en effet estimé que l'intervention libyenne au Tchad avait au moins eu pour effet d'y faire cesser les combats. Cette tendance pragmatique l'a d'autant plus facilement emporté que l'organisation

panafricaine a toujours répugné à condamner l'un des siens. En outre, le silence remarqué des délégués libyens lors du débat sur le Sahara leur a certainement valu, sur le Tchad, une attitude plus compréhensive de la part de certains pays amis du Maroc. Le dossier Tchad doit être examiné au début de cette semaine à l'Elysée par MM. - François Mitterrand, Claude Cheysson, Jean-Pierre Cot et Guy Penne. A la veille du sommet de l'OUA le Quai d'Orsay avait indiqué que la politique française s'appuierait sur les résolutions de Lagos et de Lomé, qui prévoyaient le retrait des troupes étrangères et l'envoi d'une force neutre. On indiquait en outre à Paris que la France était prête à participer à l'effort de reconstruction du Tchad mais que toute action française restait liée à la question de la présence des troupes libyennes. On se disait également prêt à aider à la constitution d'une éventuelle force panafricaine si une demande en ce sens était formulée.

En fait, ce qu'on espérait à Paris, c'est, à l'occasion du sommet de Nairobi, une initiative africaine permettant de débloquer la situation. La résolution de l'OUA est, à cet égard, évidemment décevante. Il faut sans doute s'attendre, au cours des prochaines semaines, à une série de consultations. Les autorités françaises estiment que c'est d'abord aux Africains de dire ce qu'ils veulent. Elles disposent néanmoins d'un atout qui n'est pas négligeable : leur nouveauté et la relative bonne volonté qu'affichent les protagonistes, y compris Goukouni et Kadhafi, à leur égard.

Dominique LAGARDE



Hassan II et Kadhafi : à chacun sa victoire.

Sahara : la « marche bleue »

Conformément à la volonté « unanime » de l'OUA, un comité de six Etats africains (Kenya, Mali, Nigeria, Sierra Leone, Soudan et Tanzanie) se réunira avant la fin du mois d'août pour élaborer les modalités d'un cessez-le-feu, de l'organisation et de la tenue d'un référendum au Sahara occidental. L'ONU sera d'autre part sollicitée pour participer à la constitution d'une force internationale chargée d'assurer la sécurité dans la région lors de la consultation.

Six ans après les légionnaires de Franco, des casques bleus fouleront peut-être les sables d'El Ayoun. Tel est le prix payé par Hassan II pour sauver l'image du Maroc à l'OUA et dans le monde. Une « marche bleue » qui constitue à la fois une grande concession et une grande victoire. Concession : parce que le souverain chérifien accepte aujourd'hui ce qu'il a refusé pendant cinq ans, l'examen public, international, du statut d'hommes qui demeurent jusqu'à nouvel ordre citoyens de la « quarantième province ».

Victoire : parce que le roi, remarquable diplomate, vient une nouvelle fois de couper l'herbe sous les pieds de ses adversaires. Hassan II a réussi « son coup » : il s'est dérangé personnellement à Nairobi avec l'intention de ressouder l'Afrique fracturée par l'affaire du Sahara. C'est chose faite : l'OUA a voté à l'unanimité une résolution née de sa proposition.

Mieux, sa Majesté s'est offert le luxe de se faire applaudir par les ennemis chroniques de la monarchie chérifienne, le Libyen Triki et le Mozambicain Machel notamment. La voix réticente du Polisario a été étouffée autant par les amis arabes ou noirs modérés de Rabat que par les supporters ou tuteurs de la République arabe sahraouie démocratique (RASD).

Et maintenant ? Pour l'heure, Hassan est aujourd'hui à Taef (Arabie Saoudite) afin de demander à ses cousins wahabites de l'aider à renflouer les caisses du royaume pour juguler la crise sociale au Maroc. Le roi s'entretiendra également avec le président mauritanien Haidalla — lui aussi

chez Khaled — à qui sans doute il parlera « du pays ». Et ensuite ?

Tous les travaux du futur comité sur le Sahara porteront sur la question du retrait des troupes marocaines de l'ancien Rio de Oro et sur l'identification du « sahraoui » vulgaire mais authentique. Les adversaires du Maroc, Algérie en tête, attendent le roi sur le premier point, mais le souverain espère les « coincer » sur le second. Samedi, la presse algérienne demandait au Maroc de faire la preuve de sa bonne foi en retirant ses troupes et son administration du Sahara occidental et en engageant des négociations directes avec le Polisario. Que dira Dlimi ? Le même jour, l'AOSARIO, mouvement sahraoui pro-marocain, estimait pour sa part qu'Alger ne saura, dans l'avenir, « ni prouver l'existence de réfugiés sahraouis authentiques à Tindouf 50 % des intéressés par le référendum » ni l'appartenance des soi-disant responsables du Polisario au Sahara occidental ». Que dira Chadli ?

Philippe DUFAY

Kadhafi et Hassan II grands vainqueurs du « sommet » de l'O.U.A.

NAIROBI :
de notre envoyé spécial
Yves BREHERET

« Dans l'ensemble, nous avons fait du bon travail. Il n'y a pas eu l'éclatement redouté. Nous avons réalisé des consensus même si, parfois, ce sont des cotes mal taillées... »

C'est ainsi qu'Edem Kodjo a résumé le dix-huitième sommet de l'O.U.A. qui s'est achevé en séance de nuit, hier matin, à quatre heures. Fatigués, la plupart des trente-deux chefs d'Etat étaient déjà partis se coucher, mais avant d'en faire autant, d'autres avaient tenté jusqu'au bout d'arracher une dernière concession au Maroc sur le Sahara occidental — c'était le point capital — ou de faire condamner l'intervention libyenne au Tchad ; Mais sur ce point, le Soudan s'est battu tout seul. Même les pays francophones « modérés » ont accepté l'état de fait créé par Kadhafi. Quelque chose a cassé en Afrique depuis les élections françaises. On n'en parle pas, mais il faudra s'y habituer.

Sur le Tchad, les chefs d'Etat ont décidé d'enterrer le passé. Un ultime télégramme envoyé par Hissène Habré au président Arap Moi, pour dénoncer le renforcement constant du dispositif militaire libyen et les pratiques inhumaines des hommes de Kadhafi — trop réelles hélas ! — n'a pu briser le mur d'indifférence ou de résignation. L'O.U.A. intime donc l'ordre à toutes les nations africaines de cesser toute ingérence dans les affaires du Tchad et décide d'y envoyer une force « neutre » (Benin, Congo, Guinée plus tous ceux qu'accepterait Goukouni Weddeye) pour contrôler d'hypothétiques élections. Ceci nous ramène à un passé trop récent. Une fois de plus, on va vérifier qu'il ne peut y avoir de force « neutre » parce qu'il n'y a pas

d'argent : l'O.U.A. a déjà 25 millions de dollars d'arriérés pour un budget annuel de 20 millions...

Le point important est la légitimation du « gouvernement d'union nationale de transition », tel qu'il est actuellement constitué, contrairement à la lettre et à l'esprit des accords de Lagos. Goukouni Weddeye boit du petit lait. « Le peuple africain, a-t-il dit au cours d'une conférence de presse, a su dépasser les anciennes idées, pour permettre au peuple tchadien de se réconcilier. » Et les Libyens ? Quels Libyens ? Ah, oui, les Libyens ! Eh bien, ils s'en iront dès que le Tchad se sentira sûr de sa sécurité... Dès que l'armée tchadienne sera reconstituée... Dès que la force neutre débarquera. Mais il faudrait qu'elle le fasse « dans les deux mois » ce qui serait extrêmement surprenant. Quant aux élections, on verra cela dans un an... Autant dire qu'elles se dérouleront sous contrôle libyen.

Cela posé, nous en avons appris de belles sur Giscard. Il avait l'intention, s'il avait été réélu, de faire main basse sur le Tchad, et de « carboniser » sa capitale !... « Nous avons fêté l'arrivée de Mitterrand pendant trois jours », a jouté Goukouni.

L'an prochain à Tripoli

Pour ce qui concerne le Sahara, les propositions du roi du Maroc ont donné lieu après de plus longues discussions, à une résolution votée à l'unanimité. Un cessez-le-feu immédiat est ordonné. La commission de mise en œuvre qui comprend la Guinée, le Kenya, le Mali, la Sierra Leone, le Soudan et la Tanzanie, aura les pleins pouvoirs pour mettre en œuvre les résolutions du comité *ad hoc*. Cette commission doit se réunir avant la fin du mois d'août, et demander aux Nations unies une force de sécu-

rité capable de garantir la paix, avant et pendant le référendum projeté.

Le texte est volontairement flou. J'ai entendu dans les couloirs, le fils d'Ali Yata, l'unique député communiste marocain, qui protestait comme un beau diable contre « l'abandon du Sahara ». Ceci montre bien les réticences de la gauche marocaine. Mais Hassan II a tout de même gagné, puisque la résolution du « sommet », au grand dam du Polisario qui n'est même pas mentionné, n'évoque ni le retrait des troupes chérifiennes ni l'engagement de négociation directes entre les belligérants, considérés dimanche par le mouvement sahraoui comme préalables à toute recherche d'une solution « juste et définitive ».

Il a fallu deux séances de nuit pour venir à bout du Sahara. On a expédié cinquante-cinq résolutions dans la foulée, selon la tradition. Seule, mais tout le monde en était bien d'accord, celle sur la Namibie a peut-être mobilisé un peu d'intérêt.

Elle condamne énergiquement les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France pour avoir exercé leur droit de veto au Conseil de sécurité et empêché des sanctions contre l'Afrique du Sud.

Enfin, l'Afrique veut toujours se doter d'une force multinationale. Un nouveau comité a été créé à cet effet. Il devrait rendre sa copie au cours de la vingtième réunion de l'O.U.A., qui se tiendra en 1983, à Conakry. Mais auparavant, il y aura le sommet de Tripoli. Quatorze pays risquent de le boycotter mais quatre seulement ont fait connaître de vive voix leurs réserves : le Gabon, l'Égypte, le Soudan et le Ghana. Comme il est de règle, on l'a accepté par « acclamations ». L'an prochain, donc, Mouamar El Kadhafi sera le président de l'O.U.A.

Sahara : l'Algérie et la Mauritanie soutiennent l'initiative marocaine de référendum

Jean-Louis MORILLON

SURPRISES en série dans le conflit du Sahara occidental : après s'être réconcilié il y a quinze jours avec la Libye, le Maroc vient de recevoir l'appui plus ou moins discret de ses deux voisins qui soutenaient le Polisario.

L'Algérie et la Mauritanie ont en effet décidé de soutenir l'initiative du roi Hassan II qui a proposé, vendredi, au cours du Sommet africain à Nairobi, l'organisation d'un référendum dans l'ancienne colonie espagnole annexée par Rabat.

L'offensive de paix du souverain marocain paraît remporter des succès qui laissent maintenant entrevoir la possibilité d'une solution définitive après cinq ans d'enlèvement. Malgré les réticences de son armée qui estime avoir remporté dans le désert de nombreuses victoires sur les rebelles sahraouis, Hassan II a accepté un suffrage d'autodétermination des populations concernées. Seul le Polisario a osé refuser.

Que pourront faire cependant les insurgés sahraouis si la Libye les prive d'armes et d'argent et si l'Algérie et la Mauritanie décident de surveiller plus étroitement les bases du Polisario sur leur territoire ?

« Lâchés » de tous côtés en quelques jours, les dirigeants de la République arabe sahraouie démocratique — qui n'a en fait jamais existé que dans des textes — mènent un combat d'arrière-garde pour dénoncer le référendum comme une simple falsification visant à légaliser l'occupation marocaine.

Le texte intégral des huit points de la résolution sur le

Sahara occidental adoptée dimanche par le sommet de l'OUA à Nairobi ne mentionne même pas le Polisario. L'éditorialiste du journal officiel algérien « El Moudjahid » a justifié lundi cette omission par « le seul souci de ne pas brusquer le gouvernement marocain et afin de lui permettre de préparer son opinion à un changement de politique. »

« La lutte continue »

Cet argument ne peut guère être une consolation pour les responsables du Polisario qui ont affirmé : « La lutte continue ».

Les chefs d'Etat africains ont aussi « invité toutes les parties du conflit à observer un cessez-le-feu immédiat ». Tout indique que la préparation du référendum devrait durer un à deux ans et cette longue trêve pourrait être mise à profit par l'armée marocaine pour renforcer ses positions et par les économistes marocains pour diminuer le budget militaire et accorder satisfaction aux plus misérables, révoltés par la hausse des prix comme l'ont montré les récentes émeutes sanglantes de Casablanca.

L'ONU devrait fournir une force neutre pour contrôler la régularité de ce suffrage. Le bon accueil réservé à l'initiative du roi Hassan II dans les organisations internationales, le rétablissement des relations diplomatiques entre la Mauritanie et le Maroc annoncée dimanche avec la bénédiction de l'Arabie Saoudite, la modération algérienne et le revirement du colonel Kadhafi sont autant de victoires pour le souverain chérifien en échange de concessions sans grands risques.

Le monde
28-29 - juin 81

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Espoir pour les Sahraouis

En proposant solennellement, vendredi 26 juin, à ses pairs de l'Organisation de l'unité africaine un référendum au Sahara occidental, le roi Hassan II aura donné au sommet de Nairobi un intérêt particulier. Depuis la conférence constitutive de l'Organisation panafricaine, en mai 1963, à Addis-Abeba, la plupart des sommets annuels ont en effet été presque exclusivement l'occasion de débats stériles et de philippiques anti-colonialistes dépourvues de toute portée pratique.

L'initiative du souverain marocain constitue, suivant les uns, un premier pas important vers un règlement pacifique du conflit saharien. C'est le cas de M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, qui a qualifié cette initiative de « nouvelle considérable ». Pour d'autres, le roi Hassan II ne cherche qu'à temporiser.

Quoi qu'il en soit, le discours prononcé par le roi vendredi a détendu l'atmosphère dans la capitale kenyane. L'effet de surprise causé par les propos d'Hassan II a néanmoins été relativement faible, dans la mesure où une longue préparation psychologique avait précédé l'annonce officielle de la proposition de référendum. Depuis quelques jours déjà, une série de contacts officieux menés par la diplomatie chérifienne avaient permis à de nombreux dirigeants africains de prendre connais-

sance des intentions du roi du Maroc.

Premier point positif, les Marocains sont désormais d'accord pour que les populations sahraouies soient consultées et puissent ainsi exercer un droit à l'autodétermination. Deuxième point capital, Rabat accepte une procédure de contrôle du scrutin, conformément aux recommandations formulées par le comité « ad hoc » de l'O.U.A. Il n'en demeure pas moins que les négociations entre les parties intéressées au règlement de l'affaire saharienne seront longues et difficiles. On en verra notamment pour preuve le fait que le Maroc a réaffirmé avec force « ses droits historiques sur les provinces sahariennes ». Les conditions d'application du cessez-le-feu, le retrait des troupes combattantes dans leurs casernements, les modalités d'organisation et de contrôle du référendum, constituent autant d'hypothèques qui devront être progressivement levées.

Pourtant, les participants au sommet de Nairobi ont, dans l'ensemble, favorablement commenté l'attitude marocaine. C'est le cas du président algérien Chadli Bendjedid, qui a accueilli le discours du roi du Maroc comme un « pas en avant vers la paix ». C'est, avec plus de nuances, le cas des dirigeants mauritaniens, bien qu'ils aient saisi l'occasion qui leur était donnée pour dénoncer, à propos de la récente tentative de coup d'Etat qui a eu lieu à Nouakchott, « l'immixtion du Maroc » dans leurs affaires intérieures.

Certes, de son côté, le Front Polisario, par la voix de M. Ibrahim Hakim, ministre des affaires étrangères de la République arabe sahraouie démocratique, a réagi de façon purement négative. Accusant les Marocains d'être venus demander à leurs partenaires africains de « légitimer l'occupation militaire du territoire de la R.A.S.D. », il a prétendu ne voir qu'« arrogance et mépris » dans la déclaration royale. Mais, sans doute, ce comportement brutal correspond-il à des préoccupations purement tactiques. Les Sahraouis ne peuvent pas ignorer que l'habileté du roi Hassan II lui a récemment gagné sinon la sympathie ouverte, du moins la neutralité bienveillante de beaucoup de ses pairs.

La proposition de « référendum contrôlé » de Hassan II a détendu l'atmosphère mais se heurte au refus catégorique du Polisario

Nairobi. — Dans l'enceinte de l'O.U.A., profondément divisée par l'inextricable conflit saharien, la proposition avancée par Hassan II d'un « référendum contrôlé » (nos dernières éditions du 27 juin) a sensiblement détendu l'atmosphère. Les invectives échangées lors du sommet de Freetown, voici un an, ont cédé la place aux propos apaisants, voire aux hommages discrets. Certes, tout reste à faire pour résoudre l'affaire saharienne. Il n'empêche que, pour la première fois depuis longtemps, l'O.U.A. a retrouvé en une journée l'état d'esprit constructif qui lui fit trop souvent défaut.

En une phrase, le roi Hassan II a abattu une carte dont la couleur avait été un peu trop officieusement annoncée pour vraiment surprendre. « Nous avons décidé, a-t-il dit, d'engager une procédure de référendum contrôlé dont les modalités seraient ad hoc, c'est-à-dire le comité des sages, et à la fois aux objectifs des dernières recommandations du comité des sages, et à la conviction qu'a le Maroc de ses droits légitimes ». Une phrase savamment balancée et aux termes soigneusement pesés, mais assez générale cependant, pour laisser un vaste champ libre aux interprétations et aux débats.

Les orateurs, naguère virulents à l'encontre du Maroc, lui ont rendu un hommage parfois inattendu. Ainsi, M. Samora Machel, président du Mozambique, avait adressé l'an dernier à Freetown une violente philippique au premier ministre marocain. Cette fois, il a changé de langage. « Nous saluons le Maroc, a-t-il dit, pour avoir eu le courage d'écouter la voie de la justice et de la raison. C'est un acte qui le grandit Hassan II a reconnu le droit légitime du peuple sahraoui à construire librement son destin. L'Afrique se retrouve unie. Cette unité est solide parce que fondée

De notre correspondant en Afrique orientale

sur les principes de notre Organisation.

On retrouve la même pondération chez le président algérien, M. Chadli Bendjedid. « L'engagement marocain d'aujourd'hui, a-t-il déclaré, est un pas en avant impatientement attendu vers la paix et la concorde entre les peuples frères marocain et sahraoui frères. Cette paix et cette concorde sont désormais à notre portée. L'Algérie est disposée à apporter sa contribution à la solution du problème. » Au-delà de l'affaire saharienne, il a appelé de ses vœux la construction d'une « vaste zone de prospérité regroupant l'ensemble des pays riverains du Sahara ».

Le Front Polisario, quant à lui, n'a pas du tout réagi de même. M Ibrahim Hakim, chef de la délégation sahraouie, a déclaré : « Le roi est venu demander purement et simplement à l'Afrique de légitimer son occupation militaire du territoire de la R.A.S.D. Quelle arrogance, quel mépris que de demander à l'Afrique de se renfermer en sacrifiant les principes cardinaux de la charte et de justifier l'expansionnisme marocain. Il s'agit là d'un défi que les chefs d'Etat de notre continent relèveront inévitablement. »

Quel contraste entre cette intransigeance du Polisario, signe probable d'un certain désarroi, et les propos de M. Machel, feignant de remercier les Sahraouis d'avoir « accepté », au nom de l'unité africaine et pour la cause de la paix, un « sacrifice supplémentaire », le référendum. « Ce sacrifice », a insisté le président mozambicain, donne la mesure du courage et de la maturité politique du peuple sahraoui. »

Il y a fort à parier que les dirigeants du Polisario se seraient volontiers passé de cet hommage

appuyé qui tient leur volonté de compromis pour acquise au moment même où leur protecteur libyen donne des signes de faiblesse. Vendredi, la délégation de Tripoli a brillé, si l'on ose dire, par son silence. Son chef, M. Ali Triki, dont le franc parler est légendaire, ne s'était même pas inscrit sur la liste des orateurs. Il avait, à n'en pas douter, reçu pour instruction de ménager le souverain marocain. Celui-ci lui a rendu la politesse en taisant toute critique contre Tripoli. Chacun sait que le colonel Kadhafi est prêt à tout — même au mutisme — pour ne pas compromettre la tenue chez lui du prochain sommet de l'O.U.A.

Hassan II cherche-t-il seulement une nouvelle fois à gagner du temps, comme l'assurent ses adversaires ? Aux yeux de l'O.U.A., il a réussi cependant un bon rétablissement. La question de l'admission de la R.A.S.D. est tombée pour un temps aux oubliettes.

La majorité des pays membres souhaitent, comme l'a dit M. Bendjedid, que l'O.U.A. « prenne des initiatives concrètes pour préciser la nature et le contenu du corps de mesures pratiques nécessaires à la mise en œuvre » du référendum. Il faut préciser la procédure et le calendrier devant conduire au scrutin.

Après avoir accusé le Maroc d'être l'inspirateur du complot récemment déjoué à Nouakchott, remarque qui a poussé Hassan II à quitter la salle, le lieutenant-colonel Ould Haidallah, président de la Mauritanie, a posé plusieurs conditions à la tenue d'un référendum : les trois Etats limitrophes du Sahara et le Polisario devront collaborer à l'organisation du scrutin et s'engager à « en respecter scrupuleusement » les résultats ; l'O.U.A. devra « désigner une administration intérimaire neutre pour mettre en pratique le cessez-le-feu immédiat, le retrait des forces de certains points à déterminer et leur remplacement par des éléments neutres, la supervision de la vie publique au Sahara par l'administration neutre ». De son côté, le président malgache, M. Didier Ratsiraka, a exigé le retrait du Sahara de l'armée et de l'administration marocaines ainsi que la tenue du scrutin avant trois mois.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

● PRECISION. — L'ambassade de France à Rabat nous signale que contrairement à ce que nous avions rapporté dans le Monde du 23 juin, aucun envoyé spécial de Paris n'a été chargé de transmettre des messages de MM. Mitterrand et Mauroy au secrétaire général du Polisario.

RABAT : surprise dans l'opinion

De notre correspondant

Rabat. — Depuis que, dans sa conférence de presse du 1er juin (le Monde du 3 juin), le souverain avait annoncé qu'il se rendrait à la conférence de l'O.U.A. pour y présenter des propositions « concrètes » de nature à régler définitivement le problème du Sahara occidental « dans le cadre et dans l'éthique africains », les milieux politiques s'attendaient à l'initiative qui vient d'être annoncée.

On prévoyait également que les modalités de ce référendum seraient laissées dans le vague par le roi Hassan II, de manière à permettre une minutieuse négociation.

Avant de partir pour Nairobi, le souverain avait pris soin de répéter que « le Maroc ne renoncerait à aucun pouce du territoire saharien ». Ce dernier engagement avait encore fait la manchette sur six colonnes, le 25 juin, du journal l'Opinion, organe du parti nationaliste de l'Istiqlal associé au gouvernement, et au sein duquel il est notamment représenté par M^e Boucetta, ministre des affaires étrangères.

Cette précaution était d'autant plus utile que, à la différence de la classe politique, l'opinion publique marocaine a été fort peu préparée à cette concession majeure que représente, en dépit de toutes les précautions dont elle s'entoure, l'acceptation du prin-

cipe du référendum. Jusqu'à la veille du discours royal, en effet, les moyens d'information marocains, presse, radio et télévision, ont répété à l'envi que la population des deux provinces contestées s'était déjà exprimée plusieurs fois, ce que le roi Hassan II a mentionné d'ailleurs dans son discours.

Cette « vérification » de la volonté des populations sahariennes ne va pas sans quelques risques. Si elle a lieu, elle ne peut qu'être assortie de garanties qu'il faudra faire accepter à l'opinion publique et, surtout, à l'armée, qui a consenti tant de sacrifices pour rétablir la situation en faveur du Maroc.

Ces questions s'ajoutent aux incertitudes nées, sur le plan intérieur, des événements de Casablanca. Le roi, dit-on à Rabat, se saisirait, dès son retour, du dossier social. Le fait qu'un représentant du parti socialiste (U.S.F.P.), M. Radi, chef du groupe parlementaire à la Chambre des représentants, ait accompagné le souverain à Nairobi pour y manifester le consensus national, sur l'affaire du Sahara, donne à penser que le roi Hassan II aura à cœur de ouvrir, avec l'opposition, le dialogue que les partis gouvernementaux eux-mêmes ont appelé de leurs vœux après les émeutes de Casablanca.

R. D.

le monde
23-29 juin 81

L'AFRIQUE A HASSAN II:

CHICHE!

Liberation
29-6-81

Le sommet de l'Organisation de l'Unité Africaine a pris le roi du Maroc au mot. Elle reconnaît le fait accompli quant à la présence libyenne au Tchad

Nairobi (envoyé spécial)

Le « Miracle » annuel attendu de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) s'est une nouvelle fois produit à Nairobi. Un consensus minimum a pu être atteint entre les 50 chefs d'Etat et de gouvernement réunis pour le 18^e sommet sur les deux dossiers qui apparaissaient les plus explosifs, le Sahara occidental et le Tchad.

Sur le premier, un processus a été mis en mouvement pour prendre au mot le roi Hassan II du Maroc qui a accepté pour la première fois la tenue d'un référendum d'autodétermination contrôlé dans l'ancienne colonie espagnole du Sahara.

A propos du Tchad, d'autre part, l'OUA a choisi la seule option qui lui était réellement offerte: la reconnaissance du fait accompli, celui-ci résultant des propres carences de l'organisation pan-africaine.

Même la question du choix de la capitale libyenne, Tripoli, pour abriter le sommet de l'OUA l'an prochain, faisant du colonel Kadhafi le « président de l'Afrique » pour un an, n'a guère provoqué les étincelles attendues. La proposition a été acceptée à une grande majorité avant la clôture à quatre heures du matin hier.

C'est incontestablement sur l'affaire du Sahara que la « percée » est

la plus spectaculaire. Aucun progrès n'avait été accompli sur le plan diplomatique depuis plusieurs années. Et la bataille se préparait sur l'admission au sein de l'OUA de la République Arabe Saharouie Démocratique (RASD) proclamée par les guérilleros du front Polisario.

En acceptant vendredi à Nairobi la tenue d'un « référendum contrôlé » au Sahara, sans pour autant renoncer à exprimer haut et fort les « droits historiques » du royaume cherifien sur ce territoire riche en phosphate, le roi Hassan II avait-il simplement tenté de gagner du temps et de traverser sans encombre ce sommet ?

Toujours est-il qu'il a été pris au mot par ses pairs. Le long débat sur le Sahara, qui a occupé la moitié du sommet, a vu les principaux opposants du Maroc, en particulier l'Algérie, le Mozambique et Madagascar, saluer en des termes inhabituellement flatteurs l'initiative du roi, mais poser des conditions pour la mise en application de sa proposition.

Une dure bataille s'est déroulée au sein du « comité de mise en œuvre » créé à cette occasion et qui comprend sept pays (Guinée, Nigéria, Mali, Soudan, Tanzanie, Sierra Leone et Kenya) en liaison avec les « parties intéressées » (Algérie, Maroc et Mauritanie, ainsi que le front Polisario).

Le Maroc s'est opposé, lors de l'élaboration de la résolution finale sur le Sahara à toute concession supplémentaire par rapport au discours du roi, menaçant même de mettre fin à sa coopération. Pas question, comme le souhaitaient les amis du Polisario, de fixer dès maintenant la date du référendum, de parler du retrait des troupes ou de l'administration marocaines... Pas de mention non plus du front Polisario lui-même.

La médiation du président Tanzanien Julius Nyerere a amené un accord sur une résolution peu convaincante.

Celle-ci appelle, pour le principe, à un cessez-le-feu immédiat, et demande que le comité de mise en

œuvre se réunisse avant la fin août 1981 pour élaborer les modalités et autres détails relatifs à l'instauration d'un cessez-le-feu et l'organisation d'un référendum supervisé par l'ONU et l'OUA.

Ce compromis satisfait tout de même le camp qui soutient les Sahraouis, y voyant la possibilité de tester la sincérité des intentions du roi.

Le front Polisario a également changé de cheval de bataille. Son premier communiqué, vendredi, avait violemment dénoncé ce qu'il qualifiait de « Show » d'Hassan II. Hier Mohamed Abdel Aziz, secrétaire général du front et dirigeant de la RASD a demandé au comité de mise en œuvre de prendre dès maintenant les « Mesures appropriées » pour réunir les belligérants. Il a aussi exprimé son « désir de paix et de coopération avec l'OUA » et sa volonté d'aboutir à « une solution pacifique et durable au conflit opposant la RASD au royaume du Maroc. »

Du côté de l'Algérie et du front Polisario, on n'est pas loin de penser que le roi a mis un doigt dans un engrenage qui l'entraînera sans doute plus loin qu'il ne l'avait prévu, et que s'il avait pensé gagner du temps,

sa victoire ne sera que de courte durée.

L'autre « gros morceau » de ce sommet a bien sûr été le Tchad dont on peut prédire sans grand risque qu'il ne figurera sans doute plus à l'agenda du prochain sommet...

Samedi en effet, le président Tchadien Goukouni Oueddei, a pu annoncer à la presse que le sommet avait constitué « une victoire pour le peuple Tchadien et son gouvernement », les chefs d'Etat africains ayant apporté leur « soutien inconditionnel au Gouvernement d'Union Nationale de Transition (GUNT) »

La présence tant controversée de quelques 10 000 soldats libyens au Tchad n'a même pas provoqué trop de remous. La décision concernant leur retrait, a déclaré le porte-parole de l'OUA « a été laissée au président de la République du Tchad »...

La résolution adoptée appelle à aider le Tchad à reconstruire le pays ravagé par la guerre, s'engage à aider au maintien de la paix et de la sécurité par l'envoi d'une force pan-africaine, et contient un engagement des pays voisins « de ne pas entreprendre d'actes de sabotage ou de destabilisation du Tchad. »

Les chefs d'Etat africains n'ont pas été insensibles au fait que si les

Libyens ont pu intervenir au Tchad, c'est bien parce que l'OUA avait été incapable de mettre sur pieds cette force de maintien de la paix dont on parle depuis bientôt deux ans.

Le président Goukouni, devant la plus grande assemblée de journalistes qu'il ait eu à affronter, a déclaré qu'il était « bien entendu que les forces libyennes partiront une fois que le Tchad se sentira sûr de sa sécurité » et quand l'intégration des diverses fractions armées en une force de défense nationale sera achevée. « Nous dirons alors aux libyens : merci, merci, merci, vous avez rempli votre devoir, vous pouvez rentrer chez vous »...

Il a également déclaré que si la bande d'Aozou, théoriquement Tchadienne, se trouvait depuis plusieurs années sous contrôle libyen c'était dû à la « conjoncture actuelle ».

L'attitude adoptée par l'OUA, réaffirmant avec force la légitimité du gouvernement actuel du Tchad, répond aux arguments exprimés en privé par la délégation de Goukouni, selon lesquels tout soutien à Hissene Habré fait le jeu des Libyens en justifiant leur présence au Tchad. L'OUA souhaite, sans en avoir vraiment les moyens aider le GUNT

à s'établir comme véritable autorité d'état dans son pays, pour faire pièce aux Libyens qui n'ont peut-être pas perdu tout espoir de perpétuer leur présence chez leur voisin, malgré l'échec de la tentative de fusion.

Le sommet n'a guère eu de temps à consacrer aux autres points à son ordre du jour. Il a ainsi expédié en une heure la délicate situation dans la corne de l'Afrique. Les chefs d'Etat ont approuvé le rapport du comité de médiation de l'OUA sur le conflit de l'Ogaden, qui estime que ce territoire « fait partie intégrante de l'Ethiopie ».

L'Afrique australe, qui fait l'unanimité, a vu l'adoption d'une série de résolutions très dures. Les Etats-Unis, la Grande Bretagne et la France sont condamnés pour leur veto lors de la demande de sanctions contre Pretoria au Conseil de Sécurité — mais la France, selon un porte parole de l'OUA n'est mentionnée « que par souci historique »...

C'est sans les lire, que les chefs d'Etat épuisés ont adopté 59 autres résolutions allant de la création d'un concours pour le choix d'un hymne de l'OUA, au droit de la mer ou au développement des industries de télécommunications en Afrique.

Pierre HASKI

Liberation
29-6-81

Les Marocains attendent d'en savoir plus

L'initiative du roi Hassan II a surpris tous les milieux politiques

Casablanca (envoyé spécial)

Pas le moindre commentaire... Les journaux marocains — du moins ceux qui sont autorisés à paraître — se contentaient hier encore de faire les gros titres de leur première page sur l'initiative du roi Hassan II au sommet de l'OUA (organisation de l'unité africaine). Le *Matin du Sahara* (gouvernemental) soulignant que « l'initiative royale était pleinement approuvée et

appréciée par de nombreux chefs d'état ». « L'Opinion » (proche de l'Istiqlal, appartenant à la coalition gouvernementale) avait titré la veille que « la légalité et la légitimité de l'appartenance du Sahara occidental à la communauté marocaine sont inébranlablement établies », sous-titrant en caractères nettement moins gras que le roi avait décidé d'« envisager une procédure de référendum contrôlé ».

Faisant allusion au fait que les journaux de l'opposition socialiste et

communiste sont interdits depuis les émeutes du 20 Juin, M. Abdelrahmane Yousoufi, membre du Bureau politique de l'USFP (Union Socialiste des Forces Populaires), nous faisait remarquer que « quelqu'un de baillonné ne peut pas donner son avis ». Il assurait que son parti n'avait pas encore défini sa position sur le référendum et affirmait même ne pas avoir d'opinion personnelle sur la question. Il ajoutait, il est vrai, que la « parole royale » bénéficie d'« immunité » et que

« l'on ne débat pas sur les discours du Trône »...

Les Marocains semblent vraiment avoir été surpris par l'annonce de ce référendum, trois mois après que Hassan II eut déclaré à Rabat que le conflit du Sahara était une affaire « close ». La « réconciliation » maroco-libyenne de la semaine précédente ne leur avait pas vraiment mis la puce à l'oreille. « Si l'on avait annoncé une réconciliation avec l'Algérie, peut être... Mais Kadhafi est si peu sérieux », m'a-t-on dit. Maintenant, les Marocains ont « le sable du Sahara dans les yeux », m'a-t-on également déclaré, indiquant ainsi que l'on ne comprend pas encore très bien ce qui se passe. Le roi n'a en effet donné aucune précision sur les modalités du référendum. Certains marocains, y compris de l'opposition, estiment que Hassan II est trop « fin politicien » pour avoir proposé un référendum s'il n'était pas certain de le gagner. Personne ne veut vraiment croire que ce référendum pourrait être un signe de faiblesse de la part du Maroc.

Car si l'USFP émet des « réserves » sur les modalités qui ont jusqu'à présent été choisies pour résoudre la question du Sahara, la plupart des Marocains sont d'accord pour souligner la nécessité de préserver « l'intégrité » de « leur » territoire. M. Yousoufi va jusqu'à assurer que « c'est le pouvoir qui s'est aligné sur la position de l'opposition » en la matière. Les Marocains de l'opposition soulignent qu'« il ne s'agit pas de récupérer le Sahara pour le Roi, mais pour le peuple marocain ». Ils ajoutent ne pas être gênés par cette « Union sacrée pour le Sahara » : « En France, c'était bien la même chose pendant la résistance contre les Allemands »...

Optimisme nuancé à Alger

De notre correspondant

Alger. — Volonté réelle d'en finir avec un dilemme jugé insoluble par la voie des armes ou nouvelle manœuvre destinée à gagner du temps alors que le royaume traverse, sur le plan intérieur, une phase difficile ? Telle est la question qui domine commentaires et spéculations dans les milieux dirigeants comme dans l'opinion publique algérienne après l'acceptation par le roi Hassan II d'un référendum contrôlé au Sahara occidental. Officiellement, les responsables manifestent leur optimisme et, qualifiant la démarche marocaine de « positive », se refusent à « tout procès d'intention ».

En privé, les propos sont beaucoup plus nuancés et l'on se demande si le souverain n'a pas voulu seulement atteindre deux objectifs : reléguer au second plan le problème de l'admission de la R.A.S.D. à l'O.U.A. ; obtenir un cessez-le-feu pour consacrer tous ses efforts aux difficultés intérieures. Si l'arrêt des combats n'est pas suivi rapidement de développements politiques, il jouera, en effet, au détriment du Polisario et aura un effet démobilisateur sur les maquisards. Les Algériens, en tout cas, sont formels : « Nous n'accepterons pas un référendum « bidon » qui aurait pour seule finalité de ratifier le fait accompli de l'occupation marocaine. »

Cette affaire, dit-on ici, a atteint, à Nairobi, « un point de non retour ». Pour la première fois, le souverain chérifien a admis que le Sahara occidental pouvait être autre chose que marocain.

La thèse du « dossier clos » est, estime-t-on à Alger, définitivement abandonnée, ainsi que la fiction du conflit bilatéral entre l'Algérie et le Maroc.

Le ralliement du roi au principe d'un référendum met également fin à toutes les solutions de compromis basées sur un partage du territoire qui ont pu être envisagées dans le passé et notamment à l'idée caressée par certains de la création d'un mini Etat saharien installé dans la partie sud du Sahara occidental jadis revendiquée par la Mauritanie. Il démontre aussi le degré d'isolement atteint en Afrique par le

roi, qui, sur les conseils de ses propres amis et notamment de la Guinée, de la Côte-d'Ivoire, du Sénégal et du Gabon, aurait renoncé à l'idée de quitter l'O.U.A., car son geste n'aurait guère été suivi. On voit mal désormais, estime-t-on à Alger, comment l'autodétermination contrôlée ne débouchera pas sur une indépendance pour laquelle le peuple sahraoui a consenti d'immenses sacrifices.

DANIEL JUNQUA.

NOUAKCHOTT ET RABAT RÉTABLISSENT LEURS RELATIONS DIPLOMATIQUES

Le Maroc et la Mauritanie ont « décidé de rétablir des relations normales et de coopérer dans tous les domaines », déclare un communiqué publié dimanche soir 28 juin à Taef, en Arabie Saoudite, à la suite de la rencontre du roi Hassan II du Maroc et du président Khouna Ould Haidallah de Mauritanie, a annoncé l'agence de presse saoudienne SPA. Nouakchott avait rompu avec Rabat en mars dernier, après que le chef de l'Etat mauritanien eut accusé le royaume chérifien d'être à l'origine d'un putsch avorté organisé par un commando de l'Alliance pour une Mauritanie démocratique (le Monde des 18 et 19 mars).

Les relations entre le Maroc et la Mauritanie « seront fondées sur la coexistence pacifique, le respect mutuel de la souveraineté, la non-ingérence de chaque partie dans les affaires intérieures de l'autre et l'instauration de la solidarité islamique », ajoute le communiqué. Il précise que la coopération des deux pays s'exercera notamment dans « le renforcement de la sécurité et la préservation de la stabilité, ainsi que dans l'affrontement en commun des défis lancés à la nation arabe et islamique et des dangers qui la menacent ».

Le communiqué indique que la rencontre à Taef du roi du Maroc et du président mauritanien a eu lieu « sur l'invitation du roi Khaled et grâce aux louables efforts du gouvernement saoudien ». Ce dernier est en position de force dans la mesure où il est un des principaux bailleurs de fonds des deux pays. La réconciliation entre Nouakchott et Rabat a été préparée par plusieurs rencontres en Arabie Saoudite, au cours des dernières semaines, entre le lieutenant de vaisseau Dahane, ministre mauritanien des affaires étrangères, et des représentants de Hassan II. Elle devrait contribuer à activer la solution qui se dessine au Sahara occidental. — (A.F.P.)

● La Tunisie a enregistré avec soulagement et satisfaction l'amorce de règlement du conflit saharien qui vient de se dessiner à Nairobi et y voit les prémices d'un retour à un « dialogue maghrébin » dont elle se réclame plus particulièrement depuis l'arrivée au pouvoir à Alger du président Chadli Bendjedid. Le président Habib Bourguiba s'est félicité samedi 27 juin « au courage et de la sagesse » dont a fait preuve le roi Hassan II du Maroc. — (Corresp)

L'O.U.A. invite les parties au conflit saharien « à observer un cessez-le-feu immédiat »

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Le bilan du dix-huitième sommet des chefs d'Etat, clos à Nairobi dans la nuit du 27 au 28 juin, paraît positif. Sur les principales têtes de chapitre à l'ordre du jour — Sahara occidental, Tchad, Namibie, Corne de l'Afrique, charte africaine des droits de l'homme — un consensus a été trouvé.

Le sommet restera marqué par l'offre de « référendum contrôlé » du roi Hassan II au Sahara occidental. Adoptée après de longs et vifs débats, la résolution du sommet est le nouveau texte de référence en la matière. Selon ce document l'O.U.A. « décide de mettre sur pied un comité de mise en œuvre doté de pleins pouvoirs et composé des pays suivants : Guinée, Kenya, Mali, Nigéria, Sierra Leone, Soudan et Tanzanie » ; « invite les parties au conflit à observer un cessez-le-feu immédiat » ; « demande au comité de mise en œuvre de se réunir avant la fin d'août 1981 pour élaborer en collaboration avec les parties au conflit les modalités et tous les autres détails relatifs à l'instauration d'un cessez-le-feu ainsi qu'à l'organisation et à la tenue d'un référendum » ; « demande à l'ONU, en collaboration avec l'O.U.A. de fournir une force de maintien de la paix qui serait stationnée au Sahara occidental afin de maintenir la paix et la sécurité lors de l'organisation et de la tenue du référendum et des élections subséquentes » ; « donne mandat au comité de mise en œuvre de prendre avec la participation de l'ONU toutes les mesures nécessaires en vue de garantir l'exercice d'un référendum d'autodétermination général et régulier du peuple du Sahara occidental ».

Ce texte semble plus tenir compte des positions du Maroc que de celles de ses adversaires. Ainsi il ne mentionne pas nom-

mément le Front Polisario, ni ne demande le retrait des troupes marocaines du Sahara. Lors des débats ne comité, puis en assemblée plénière, plusieurs pays « progressistes », dont l'Angola, le Bénin, le Congo, Madagascar et le Mozambique, ont essayé d'arracher ces concessions à Rabet. Ils trouvèrent en face d'eux et aux côtés du Maroc, la Guinée, le Gabon, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Zaïre. La Tanzanie et la Sierra Leone jouèrent les médiateurs permettant d'obtenir le consensus tant souhaité. Rabet lâcha du lest en acceptant l'expression « référendum d'autodétermination ».

L'affaire saharienne relève donc maintenant pour l'essentiel de la compétence d'un « comité de mise en œuvre » regroupant sept pays. Le comité devra élaborer la mécanique du règlement axé sur un cessez-le-feu et un référendum « général et régulier ». Il veillera au respect du cessez-le-feu. La collaboration des Nations unies est souhaitée à deux stades : l'ONU est invitée à fournir une force de maintien de la paix qui resterait au Sahara jusqu'à la tenue des élections suivant le référendum ; l'ONU aidera l'O.U.A. pour l'organisation pratique du référendum.

Un succès pour Kadhafi

Celle-ci n'est pas une mince affaire tant les positions des protagonistes sont éloignées notamment sur la question fondamentale du recensement des populations sahraouies. L'étape de préparation de la consultation pourrait durer un ou deux ans. Le respect du cessez-le-feu sera le premier test de la validité de ce processus. Quant à la controverse

sur l'admission de la R.A.S.D. au sein de l'O.U.A., reléguée au second plan à Nairobi, elle est provisoirement apaisée.

S'agissant du Tchad, le consensus dégagé à Nairobi est d'une tout autre nature. Il dissimule mal, quoique M. Kodjo s'en défende, l'approbation d'un fait accompli, produit de la lassitude et d'une situation politico-militaire considérablement « clarifiée » par l'intervention et le maintien de dix mille soldats libyens. Le président Goukouni Oueddeï d'abord, le colonel Kadhafi ensuite, sont les grands vainqueurs du débat tchadien tel qu'il s'est conclu à Nairobi. Selon la résolution adoptée, l'O.U.A. réaffirme son soutien au gouvernement de N'Djamena et décide de l'aider financièrement et matériellement pour « lui permettre d'assurer la formation rapide de l'armée nationale intégrée et le remplacement progressif des troupes étrangères ».

En outre, tous les membres de l'O.U.A. sont invités à financer la remise sur pied de l'administration et la reconstruction de l'économie. A cet effet l'O.U.A. devra organiser dans les deux mois et en collaboration avec l'ONU une conférence rassemblant d'éventuels bailleurs de fonds. Surtout, l'O.U.A. réaffirme le besoin d'envoyer au Tchad « une force panafricaine de maintien de la paix ». Toutefois, c'est un fait nouveau : la composition de cette force « sera soumise à l'approbation préalable » du gouvernement tchadien. M. Goukouni Oueddeï pourra donc refuser tel ou tel pays qui lui déplairait.

L'avenir de cette force panafricaine est un élément essentiel de l'équation tchadienne. Selon les accords de Lagos d'août 1979 elle devait regrouper des unités appartenant à trois pays : Guinée, Bénin et Congo. Dépourvus de moyens financiers, ces pays mis à part le Congo, qui avait envoyé quatre cents hommes à N'Djamena, n'ont jamais été en mesure de remplir la tâche qui leur avait été confiée. Il ne sont d'ailleurs plus cités dans la résolution. M. Goukouni Oueddeï ne se fait pas faute de rappeler que cette carence de l'O.U.A. l'a contraint à demain l'aide militaire de Tripoli dans le cadre d'un accord de défense bilatéral. Pour réussir, cette force devra donc être élargie à d'autres pays volontaires. Encore faudra-t-il trouver de généreux donateurs prêts à en financer la création.

Lors d'une conférence de presse, le président tchadien, visiblement satisfait de son voyage à Nairobi, a mis les choses au clair. « Les forces libyennes, a-t-il dit, quitteront le Tchad seulement lorsqu'une force panafricaine sera en mesure d'assurer à leur place la défense et la sécurité du pays. » Bref, a-t-il semblé vouloir dire, que ceux qui sont hostiles à la présence libyenne au Tchad — le Nigéria par exemple — fassent le nécessaire sur le plan financier notamment pour hâter leur départ.

La résolution sur le Tchad comblera d'aise le colonel Kadhafi. Elle ne mentionne pas la présence des soldats libyens, se contentant de préconiser le « remplacement progressif des troupes étrangères ». Au cours du débat l'intervention antilibyenne du général Nemeiry,

président du Soudan est demeurée sans suite. Outre l'absence du président nigérian, M. Shagari, plusieurs facteurs expliquent le succès tchado-libyen. D'abord les dirigeants de Tripoli avaient multiplié avant le sommet des propos conciliants affirmant que leurs troupes quitteraient le Tchad dès que les autorités de N'Djamena le leur demanderaient annonçant même plusieurs retraits de contingents dont la réalité reste d'ailleurs à prouver. Ensuite la délégation marocaine s'est abstenue d'attaquer la Libye sur ce point. Pas question évidemment pour Rabat d'entraver le rapprochement en cours avec Tripoli. A l'exception du Soudan, tout le monde semblait soucieux de mettre un terme à cette affaire tchadienne qui n'a que trop duré.

Le prochain sommet à Tripoli

M. Kadhafi aura donc « son » sommet à Tripoli, en 1982. L'invitation libyenne faite dès 1979 a été acceptée par acclamations et à une très forte majorité. Seuls quatre pays s'y sont montrés hostiles : Egypte, Gabon, Ghana et Soudan.

Le colonel Kadhafi aurait-il reçu de l'O.U.A. une « feu vert » lui permettant d'agir au Tchad à sa guise ? L'affirmer serait aller trop loin. L'O.U.A. souhaite au contraire renforcer le plus vite possible la nouvelle armée tchadienne et favoriser le départ des forces libyennes. Elle encourage le gouvernement à mettre en application les recommandations du séminaire des cadres tchadiens qui s'est tenu à N'Djamena : retrait des troupes étrangères, constitution d'une armée intégrée, tenue d'élections. On souligne dans l'entourage du président Goukouni Oueddeï que le renforcement de l'actuel gouvernement, incarnation de l'autorité de l'Etat tchadien, est la meilleure garantie contre la perpétuation de la présence libyenne. Au contraire, ajoute-t-on, toute entreprise de déstabilisation venue de l'extérieur, par exemple un soutien à M. Hissène Habré, fournit un bon prétexte aux Libyens. Les autorités tchadiennes ne cachent pas leur désir de contrebalancer l'influence de Tripoli. M. Goukouni Oueddeï a lancé samedi un appel à l'aide à peine voilé au gouvernement français.

Comme d'habitude, le consensus de l'O.U.A. sur la Namibie a été facilement acquis : demande de convocation d'une session extraordinaire de l'ONU pour septembre 1981, réaffirmation de la résolution 435 des Nations unies comme seule base de règlement, dénonciation de la « nouvelle forme d'alliance impie » entre Washington et Prétoria. En ce qui concerne la corne de l'Afrique, l'O.U.A. a réaffirmé, malgré l'hostilité de la Somalie, que l'Ogaden « fait partie intégrante de l'Ethiopie ». L'organisation panafricaine a également adopté une « charte des droits de l'homme et des peuples », que chaque Etat du continent est invité à ratifier. Enfin, l'O.U.A. a décidé de présenter le ministre tanzanien des affaires étrangères, M. Salim Ben Salim, comme candidat à la succession du secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, dont le mandat expire à la fin de l'année.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Le monde
30. 6. 81

Le référendum sur le Sahara bien accueilli par les pays arabes

le continent
30 - 6 - 81

La résolution adoptée par le XVIII^e sommet de l'OUA à propos du Sahara occidental a généralement été accueillie avec beaucoup de satisfaction dans les pays arabes. De Tunis à Riyad, les autorités et la presse ont mis l'accent sur le tournant que laisse espérer cette résolution ainsi que sur ses effets bénéfiques sur un règlement des autres conflits interarabes. Ces effets n'ont d'ailleurs pas tardé à se faire sentir puisque les chefs d'Etat marocain et mauritanien ont fait savoir, à Taëf (Arabie Saoudite), où ils étaient les hôtes du roi Khaled, que leurs deux pays reprenaient leurs relations diplomatiques.

Par contre, l'Afrique s'est cantonnée dans la réserve. Seules réactions connues, celle, mitigée, du président Didier Ratsiraka de Madagascar, et celle, encore plus prudente, de la presse algérienne.

La résolution sur le Sahara occidental

Voici le texte intégral des huit points de la résolution de l'OUA sur le Sahara occidental :

La conférence

1. - Adopte les rapports du secrétaire général sur le Sahara occidental et ceux des cinquième et sixième sessions du comité « ad hoc » des chefs d'Etat sur le Sahara

occidental et félicite le comité « ad hoc » des chefs d'Etat sur le Sahara occidental pour le travail combien louable qu'il a accompli dans la recherche d'une solution pacifique au problème du Sahara occidental.

2. - Se félicite de l'engagement solennel de S.M. le roi Hassan II du Maroc d'accepter l'organisation d'un référendum sur le territoire du Sahara occidental.

3. - Décide de mettre sur pied un comité de mise en œuvre doté de pleins pouvoirs et composé des sept pays suivants : Guinée, Kenya, Mali, Nigeria, Sierra Leone, Soudan et Tanzanie, pour assurer, avec la collaboration des parties concernées, la mise en œuvre de la recommandation du comité « ad hoc ».

4. - Invite les parties au conflit à observer un cessez-le-feu immédiat et lance un appel au comité de mise en œuvre pour qu'il veille à l'application du cessez-le-feu sans délai.

5. - Demande au comité « ad hoc » de mise en œuvre de se réunir avant la fin du mois d'août 1981 pour élaborer, en collaboration avec les parties au conflit, les modalités et tous les autres détails relatifs à l'instauration d'un cessez-le-feu ainsi qu'à l'organisation et à la tenue d'un référendum.

6. - Demande à l'Organisation des Nations unies, en collaboration avec l'OUA, de fournir une force de maintien de la paix qui serait stationnée au Sahara occidental afin de maintenir la paix et la sécurité lors de l'organisation et de la tenue du référendum et des élections subséquentes.

7. - Donne mandat au comité de mise en œuvre de prendre, avec la participation des Nations unies, toutes les mesures nécessaires en vue de garantir l'exercice d'un référendum d'autodétermination général et régulier du peuple du Sahara occidental.

8. - Demande au comité de mise en œuvre de tenir compte, dans l'exercice de son mandat, des débats de la dix-huitième session ordinaire sur la question du Sahara occidental et invite à cet effet le secrétaire général de l'OUA à mettre à la disposition du comité le compte rendu intégral des dits débats.

Les réactions aux décisions de l'OUA sur le Sahara

L'étrange discrétion de l'Afrique noire...

Les Sahraouis - l'OUA vient d'en décider ainsi à Nairobi - s'autodétermineront prochainement par le biais d'un référendum dont le principe vient d'être accepté par le roi Hassan II du Maroc.

Dans l'ensemble, le monde arabe accueille très favorablement l'évolution de la politique saharienne de Rabat alors que l'Afrique noire, à l'exception du président Ratsiraka de Madagascar, se montre étrangement discrète sur un sujet qui pourtant la concerne directement.

Le président Ratsiraka s'est déclaré dimanche 28 juin pas tout à fait satisfait des décisions prises la veille à Nairobi, du fait que, selon lui, la République arabe sahraouie démocratique n'avait obtenu ni son indépendance intégrale, ni son admission immédiate au sein de l'OUA. A cette réaction mitigée s'opposent celles, franchement favorables, qui se sont exprimées de Riyad à Koweït, de Tunis à Abu Dhabi. Mais c'est manifestement la réaction saoudienne qui retient l'attention.

Dès dimanche, la presse de Riyad se félicitait, en effet, de l'initiative marocaine qui a abouti aux décisions de l'OUA, le quotidien *Al Jazirah* estimant que le règlement de la question saharienne aura un « effet positif » sur les relations interarabes. Les Saoudiens ont vraisemblablement joué un rôle non négligeable dans l'initiative de Hassan II, comme ils l'ont fait dans la réconciliation entre le Maroc et la Mauritanie scellée dimanche également sous leur patronage.

A Alger, en l'absence de toute réaction officielle après les propos du président Chadli Bendjedid à Nairobi, la presse a manifesté une satisfaction mesurée, appelant à une vigilance soutenue pour éviter, comme l'écrit l'agence APS, que le principe du référendum « ne soit vidé de sa substance par des procédés et des pratiques contraires à l'esprit du XVIII^e sommet » de l'OUA. A cet effet, le quotidien *El Moudjahid* appelle le Maroc à « répondre à l'attente de l'Afrique ».

Seule note discordante dans ce

concert d'approbations, la décision de l'Union des démocrates marocains (UDM, parti d'opposition clandestin) de reconnaître le Front Polisario comme représentant du peuple sahraoui. La décision de l'UDM, prise dimanche à Madrid, est la première du genre qu'adopte une formation de l'opposition marocaine dans la guerre du Sahara.

De son côté, le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi, s'est félicité, dans une déclaration publiée le 28 juin par le quotidien

tunisien *La Presse*, de la décision du roi Hassan II. « La position annoncée au Sommet de l'OUA à Nairobi, et approuvée séance tenante par le président Chadli Bendjedid, marque un tournant dans les relations entre les Etats du Maghreb... Nous souhaitons que nos frères sahraouis se rangent à cette solution de raison qui leur permettra de choisir librement leur destin et qui seule permettra à la région de retrouver la paix dans la concorde », a notamment déclaré M. Klibi.

Rabat et Nouakchott ont repris leurs relations

La Mauritanie et le Maroc ont décidé, dimanche 28 juin, de régler leur différend à propos du problème du Sahara occidental et de reprendre leurs relations diplomatiques, a annoncé, le 28 juin, l'agence de presse saoudienne.

De source diplomatique arabe, on affirme que le succès de cette réconciliation revient au roi Khaled d'Arabie, auprès duquel le roi Hassan II du Maroc et le président Mohamed Khounaould Haidalla se sont rendus ensemble à l'issue du Sommet de l'Organisation de l'unité africaine. Les deux chefs d'Etat ont été reçus à Taëf (la résidence d'été des souverains wahabites), par le roi Khaled.

Le roi Hassan II a ensuite regagné Rabat sans se rendre, comme on le pensait, à Bagdad en Irak. Selon le communiqué publié dimanche soir par l'agence saoudienne, les relations futures entre Rabat et Nouakchott « seront fondées sur la coexistence pacifique, le respect mutuel de la souveraineté, la non-ingérence de chaque partie dans les affaires intérieures de l'autre et l'instauration de la solidarité islamique ».

Quant à la coopération entre les deux pays, elles s'exercera notamment dans « le renforcement de la sécurité et la préservation de la stabilité, ainsi que dans l'affrontement en commun des défis lancés à la nation arabe et islamique et des dangers qui la menacent ».

Le communiqué indique que la rencontre de Taëf a eu lieu sur l'invitation du roi Khaled. Rappelons que le Maroc et la Mauritanie ont rompu leurs relations le 16 mars dernier, à la suite d'une tentative avortée de putsch en Mauritanie.

Optimisme nuancé à Alger

De notre correspondant

Alger. — Volonté réelle d'en finir avec un dilemme jugé insoluble par la voie des armes ou nouvelle manœuvre destinée à gagner du temps alors que le royaume traverse, sur le plan intérieur, une phase difficile ? Telle est la question qui domine commentaires et spéculations dans les milieux dirigeants comme dans l'opinion publique algérienne après l'acceptation par le roi Hassan II d'un référendum contrôlé au Sahara occidental. Officiellement, les responsables manifestent leur optimisme et, qualifiant la démarche marocaine de « positive », se refusent à « tout procès d'intention ».

En privé, les propos sont beaucoup plus nuancés et l'on se demande si le souverain n'a pas voulu seulement atteindre deux objectifs : rééquilibrer au second plan le problème de l'admission de la R.A.S.D. à l'O.U.A. ; obtenir un cessez-le-feu pour consacrer tous ses efforts aux difficultés intérieures. Si l'arrêt des combats n'est pas suivi rapidement de développements politiques, il jouera, en effet, au détriment du Polisario et aura un effet démobilisateur sur les maquisards. Les Algériens, en tout cas, sont formels : « Nous n'accepterons pas un référendum « bidon » qui aurait pour seule finalité de ratifier le fait accompli de l'occupation marocaine. »

Cette affaire, dit-on ici, a atteint, à Nairobi, « un point de non retour ». Pour la première fois, le souverain chérifien a admis que le Sahara occidental pouvait être autre chose que marocain.

La thèse du « dossier clos » est, estime-t-on à Alger, définitivement abandonnée, ainsi que la fiction du conflit bilatéral entre l'Algérie et le Maroc.

Le ralliement du roi au principe d'un référendum met également fin à toutes les solutions de compromis basées sur un partage du territoire qui ont pu être envisagées dans le passé et notamment à l'idée caressée par certains de la création d'un mini Etat saharien installé dans la partie sud du Sahara occidental jadis revendiquée par la Mauritanie. Il démontre aussi le degré d'isolement atteint en Afrique par le

roi, qui, sur les conseils de ses propres amis et notamment de la Guinée, de la Côte-d'Ivoire, du Sénégal et du Gabon, aurait renoncé à l'idée de quitter l'O.U.A., car son geste n'aurait guère été suivi. On voit mal désormais, estime-t-on à Alger, comment l'autodétermination contrôlée ne débouchera pas sur une indépendance pour laquelle le peuple sahraoui a consenti d'immenses sacrifices.

DANIEL JUNQUA.

NOUAKCHOTT ET RABAT RÉTABLISSENT LEURS RELATIONS DIPLOMATIQUES

Le Maroc et la Mauritanie ont « décidé de rétablir des relations normales et de coopérer dans tous les domaines », déclare un communiqué publié dimanche soir 28 juin à Taef, en Arabie Saoudite, à la suite de la rencontre du roi Hassan II du Maroc et du président Khouna Ould Haidallah de Mauritanie, a annoncé l'agence de presse saoudienne SPA. Nouakchott avait rompu avec Rabat en mars dernier, après que le chef de l'Etat mauritanien eut accusé le royaume chérifien d'être à l'origine d'un putsch avorté organisé par un commando de l'Alliance pour une Mauritanie démocratique (*le Monde* des 18 et 19 mars).

Les relations entre le Maroc et la Mauritanie « seront fondées sur la coexistence pacifique, le respect mutuel de la souveraineté, la non-ingérence de chaque partie dans les affaires intérieures de l'autre et l'instauration de la solidarité islamique », ajoute le communiqué. Il précise que la coopération des deux pays s'exercera notamment dans « le renforcement de la sécurité et la préservation de la stabilité, ainsi que dans l'affrontement en commun des défis lancés à la nation arabe et islamique et des dangers qui la menacent ».

Le communiqué indique que la rencontre à Taef du roi du Maroc et du président mauritanien a eu lieu « sur l'invitation du roi Khaled et grâce aux louables efforts du gouvernement saoudien ». Ce dernier est en position de force dans la mesure où il est un des principaux bailleurs de fonds des deux pays. La réconciliation entre Nouakchott et Rabat a été préparée par plusieurs rencontres en Arabie Saoudite, au cours des dernières semaines, entre le lieutenant de vaisseau Dahane, ministre mauritanien des affaires étrangères, et des représentants de Hassan II. Elle devrait contribuer à activer la solution qui se dessine au Sahara occidental. — (A.F.P.)

● La Tunisie a enregistré avec soulagement et satisfaction l'amorce de règlement du conflit saharien qui vient de se dessiner à Nairobi et y voit les prémices d'un retour à un « dialogue maghrébin » dont elle se réclame plus particulièrement depuis l'arrivée au pouvoir à Alger du président Chadli Bendjedid. Le président Habib Bourguiba s'est félicité samedi 27 juin « au courage et de la sagesse » dont a fait preuve le roi Hassan II du Maroc. — (Corresp)

L'O.U.A. invite les parties au conflit saharien « à observer un cessez-le-feu immédiat »

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Le bilan du dix-huitième sommet des chefs d'Etat, clos à Nairobi dans la nuit du 27 au 28 juin, paraît positif. Sur les principales têtes de chapitre à l'ordre du jour — Sahara occidental, Tchad, Namibie, Corne de l'Afrique, charte africaine des droits de l'homme — un consensus a été trouvé.

Le sommet restera marqué par l'offre de « *référéndum contrôlé* » du roi Hassan II au Sahara occidental. Adoptée après de longs et vifs débats, la résolution du sommet est le nouveau texte de référence en la matière. Selon ce document l'O.U.A. « *décide de mettre sur pied un comité de mise en œuvre doté de pleins pouvoirs et composé des pays suivants : Guinée, Kenya, Mali, Nigéria, Sierra Leone, Soudan et Tanzanie* » ; « *invite les parties au conflit à observer un cessez-le-feu immédiat* » ; « *demande au comité de mise en œuvre de se réunir avant la fin d'août 1981 pour élaborer en collaboration avec les parties au conflit les modalités et tous les autres détails relatifs à l'instauration d'un cessez-le-feu ainsi qu'à l'organisation et à la tenue d'un référendum* » ; « *demande à l'ONU, en collaboration avec l'O.U.A. de fournir une force de maintien de la paix qui serait stationnée au Sahara occidental afin de maintenir la paix et la sécurité lors de l'organisation et de la tenue du référendum et des élections subséquentes* » ; « *donne mandat au comité de mise en œuvre de prendre avec la participation de l'ONU toutes les mesures nécessaires en vue de garantir l'exercice d'un référendum d'autodétermination général et régulier du peuple du Sahara occidental* ».

Ce texte semble plus tenir compte des positions du Maroc que de celles de ses adversaires. Ainsi il ne mentionne pas nom-

mément le Front Polisario, ni ne demande le retrait des troupes marocaines du Sahara. Lors des débats ne comité, puis en assemblée plénière, plusieurs pays « progressistes », dont l'Angola, le Bénin, le Congo, Madagascar et le Mozambique, ont essayé d'arracher ces concessions à Rabat. Ils trouvèrent en face d'eux et aux côtés du Maroc, la Guinée, le Gabon, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Zaïre. La Tanzanie et la Sierra Leone jouèrent les médiateurs permettant d'obtenir le consensus tant souhaité. Rabat lâcha du lest en acceptant l'expression « *référéndum d'autodétermination* ».

L'affaire saharienne relève donc maintenant pour l'essentiel de la compétence d'un « *comité de mise en œuvre* » regroupant sept pays. Le comité devra élaborer la mécanique du règlement axé sur un cessez-le-feu et un référendum « *général et régulier* ». Il veillera au respect du cessez-le-feu. La collaboration des Nations unies est souhaitée à deux stades : l'ONU est invitée à fournir une force de maintien de la paix qui resterait au Sahara jusqu'à la tenue des élections suivant le référendum ; l'ONU aidera l'O.U.A. pour l'organisation pratique du référendum.

Un succès pour Kadhafi

Celle-ci n'est pas une mince affaire tant les positions des protagonistes sont éloignées notamment sur la question fondamentale du recensement des populations sahraouies. L'étape de préparation de la consultation pourrait durer un ou deux ans. Le respect du cessez-le-feu sera le premier test de la validité de ce processus. Quant à la controverse

sur l'admission de la R.A.S.D. au sein de l'O.U.A., reléguée au second plan à Nairobi, elle est provisoirement apaisée.

S'agissant du Tchad, le consensus dégagé à Nairobi est d'une tout autre nature. Il dissimule mal, quoique M. Kodjo s'en défende, l'approbation d'un fait accompli, produit de la lassitude et d'une situation politico-militaire considérablement « *clarifiée* » par l'intervention et le maintien de dix mille soldats libyens. Le président Goukouni Oueddeï d'abord, le colonel Kadhafi ensuite, sont les grands vainqueurs du débat tchadien tel qu'il s'est conclu à Nairobi. Selon la résolution adoptée, l'O.U.A. réaffirme son soutien au gouvernement de N'Djamena et décide de l'aider financièrement et matériellement pour « *lui permettre d'assurer la formation rapide de l'armée nationale intégrée et le remplacement progressif des troupes étrangères* ».

En outre, tous les membres de l'O.U.A. sont invités à financer la remise sur pied de l'administration et la reconstruction de l'économie. A cet effet l'O.U.A. devra organiser dans les deux mois et en collaboration avec l'ONU une conférence rassemblant d'éventuels bailleurs de fonds. Surtout, l'O.U.A. réaffirme le besoin d'envoyer au Tchad « *une force panafricaine de maintien de la paix* ». Toutefois et c'est un fait nouveau la composition de cette force « *sera soumise à l'approbation préalable* » du gouvernement tchadien. M. Goukouni Oueddeï pourra donc refuser tel ou tel pays qui lui déplairait.

L'avenir de cette force panafricaine est un élément essentiel de l'équation tchadienne. Selon les accords de Lagos d'août 1979 elle devait regrouper des unités appartenant à trois pays : Guinée, Bénin et Congo. Dépourvus de moyens financiers, ces pays mis à part le Congo, qui avait envoyé quatre cents hommes à N'Djamena, n'ont jamais été en mesure de remplir la tâche qui leur avait été confiée. Il ne sont d'ailleurs plus cités dans la résolution. M. Goukouni Oueddeï ne se fait pas faute de rappeler que cette carence de l'O.U.A. l'a contraint à demain l'aide militaire de Tripoli dans le cadre d'un accord de défense bilatéral. Pour réussir, cette force devra donc être élargie à d'autres pays volontaires. Encore faudra-t-il trouver de généreux donateurs prêts à en financer la création.

Lors d'une conférence de presse, le président tchadien, visiblement satisfait de son voyage à Nairobi, a mis les choses au clair. « *Les forces libyennes, a-t-il dit, quitteront le Tchad seulement lorsqu'une force panafricaine sera en mesure d'assurer à leur place la défense et la sécurité du pays.* » Bref, a-t-il semblé vouloir dire, que ceux qui sont hostiles à la présence libyenne au Tchad — le Nigéria par exemple — fassent le nécessaire sur le plan financier notamment pour hâter leur départ.

La résolution sur le Tchad comblera d'aise le colonel Kadhafi. Elle ne mentionne pas la présence des soldats libyens, se contentant de préconiser le « *remplacement progressif des troupes étrangères* ». Au cours du débat l'intervention antilibyenne du général Nemeiry,

président du Soudan est demeurée sans suite. Outre l'absence du président nigérian, M. Shazari, plusieurs facteurs expliquent le succès tchado-libyen. D'abord les dirigeants de Tripoli avaient multiplié avant le sommet des propos conciliants affirmant que leurs troupes quitteraient le Tchad dès que les autorités de N'Djamena le leur demanderaient, annonçant même plusieurs retraits de contingents dont la réalité reste d'ailleurs à prouver. Ensuite la délégation marocaine s'est abstenue d'attaquer la Libye sur ce point. Pas question évidemment pour Rabat d'entraver le rapprochement en cours avec Tripoli. A l'exception du Soudan, tout le monde semblait soucieux de mettre un terme à cette affaire tchadienne qui n'a que trop duré.

Le prochain sommet à Tripoli

M. Kadhafi aura donc « son » sommet à Tripoli, en 1982. L'invitation libyenne faite dès 1979 a été acceptée par acclamations et à une très forte majorité. Seuls quatre pays s'y sont montrés hostiles : Egypte, Gabon, Ghana et Soudan.

Le colonel Kadhafi aurait-il reçu de l'O.U.A. une « *feu vert* » lui permettant d'agir au Tchad à sa guise ? L'affirmer serait aller trop loin. L'O.U.A. souhaite au contraire renforcer le plus vite possible la nouvelle armée tchadienne et favoriser le départ des forces libyennes. Elle encourage le gouvernement à mettre en application les recommandations du séminaire des cadres tchadiens qui s'est tenu à N'Djamena : retrait des troupes étrangères, constitution d'une armée intégrée, tenue d'élections. On souligne dans l'entourage du président Goukouni Oueddeï que le renforcement de l'actuel gouvernement, incarnation de l'autorité de l'Etat tchadien, est la meilleure garantie contre la perpétuation de la présence libyenne. Au contraire, ajoute-t-on, toute entreprise de déstabilisation venue de l'extérieur, par exemple un soutien à M. Hissène Habré, fournit un bon prétexte aux Libyens. Les autorités tchadiennes ne cachent pas leur désir de contrebalancer l'influence de Tripoli. M. Goukouni Oueddeï a lancé samedi un appel à l'aide à peine voilé au gouvernement français.

Comme d'habitude, le consensus de l'O.U.A. sur la Namibie a été facilement acquis : demande de convocation d'une session extraordinaire de l'ONU pour septembre 1981, réaffirmation de la résolution 435 des Nations unies comme seule base de règlement, dénonciation de la « *nouvelle forme d'alliance impie* » entre Washington et Pretoria. En ce qui concerne la corne de l'Afrique, l'O.U.A. a réaffirmé, malgré l'hostilité de la Somalie, que l'Ogaden « *fait partie intégrante de l'Ethiopie* ». L'organisation panafricaine a également adopté une « *charte des droits de l'homme et des peuples* », que chaque Etat du continent est invité à ratifier. Enfin, l'O.U.A. a décidé de présenter le ministre tanzanien des affaires étrangères, M. Salim Ben Salim, comme candidat à la succession du secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, dont le mandat expire à la fin de l'année.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Le monde
30.6.81

Kaddafi lâche-t-il le Polisario ?

Habib Boularès



M'hamed Boucetta (à g.) ; Ibrahim Hakim (à dr.).
Respectivement ministres des Affaires étrangères du Maroc
et de la République arabe sahraouie démocratique.

Le colonel Kaddafi a, de nouveau, créé la surprise. Alors que les observateurs s'interrogeaient sur les chances de succès de la mission de bons offices dont il a chargé, le 12 juin, le Palestinien Yasser Arafat auprès des Marocains, des Irakiens et des Saoudiens, l'annonce, dès mercredi 17 juin, de la prochaine reprise des relations diplomatiques entre le Maroc et la Libye a laissé les diplomates africains réunis à Nairobi perplexes.

Il y avait à peine deux semaines que les émissaires marocains avaient achevé leur tournée aux quatre coins du monde pour mettre en garde leurs interlocuteurs contre « la menace libyenne ». En annonçant qu'il se rendra au sommet de l'OUA (Organisation de l'unité africaine), le roi Hassan II avait fait savoir qu'il proposerait une solution au problème du Sahara. Personne ne pouvait raisonnablement s'attendre à ce que celle-ci passât par une réconciliation préalable avec la

Libye, mise à l'index de l'Afrique. Et pourtant, il a suffi que le leader palestinien effectue quelques déplacements à Rabat et à Alger, les 13 et 14 juin, pour qu'intervienne ce retournement spectaculaire de la situation. On vit même débarquer dans la capitale marocaine, quelques jours plus tard, un responsable militaire libyen et non des moindres. Le colonel Massoud Abdelhafidh n'est rien de moins que le commandant de la région de Sebha, en Libye, d'où partent les convois d'armes vers les bases du Polisario, à Tindouf, en Algérie. La Libye voulait-elle donner des gages au Maroc qu'elle a cessé de soutenir le Polisario ?

Pourquoi ce revirement soudain de la diplomatie libyenne ? Pourquoi les représentants du Polisario à Nairobi avaient-ils l'air embarrassé ? Plusieurs réponses sont avancées.

La première se réfère à la situation en Afrique. La Libye serait soucieuse d'empêcher la constitution d'un large front contre elle. Elle aurait décidé

de réduire à néant les résultats de la campagne diplomatique menée par le Maroc contre elle en se réconciliant précisément avec le royaume chérifien. Cela permettrait de bloquer les offensives préparées à Nairobi et de maintenir le choix de Tripoli comme siège du prochain sommet de l'OUA (ci-contre). Cela aiderait également à faire oublier l'intervention libyenne au Tchad d'autant plus aisément que le gouvernement de ce pays répète à qui veut l'entendre que les troupes de Kaddafi sont arrivées à sa demande et qu'il va, d'ailleurs, mettre au point le calendrier de leur retrait... pour peu que l'Egypte et le Soudan cessent d'aider Hisseine Habré. Si tel est le plan de Tripoli, on ne peut nier que le président libyen a bien joué.

Il y a une autre explication qui, sans contredire la première, se situerait plutôt sur le plan militaire. La construction par les Marocains d'un « mur » pour protéger le « Sahara utile » implique, pour la poursuite de la guerre, que le Polisario s'équipe en armement à plus grande portée. Ces équipements, la Libye pourrait les lui fournir. Kaddafi aurait voulu s'assurer qu'il n'y a vraiment pas d'autres solutions avant de s'engager sur une voie qui transformerait totalement le caractère de la guerre. Et le Maroc aurait sauté sur l'occasion pour enlever au Polisario son soutien le plus cher. Dans ce cas, c'est bien joué de la part du Maroc dont le roi peut aller présenter à Nairobi « sa » solution, sans craindre beaucoup de résistance d'une OUA ayant de fortes envies de se débarrasser du problème saharien.

Sans rejeter totalement ces explications, il y en a pourtant une troisième qui s'insère mieux dans le tableau général de la diplomatie libyenne. Le colonel Kaddafi a toujours considéré l'affaire palestinienne comme le problème central auquel il doit consacrer ses efforts. L'évolution de la situation au Liban, la partie de bras de fer entre la Syrie et Israël, le bombardement des réacteurs nucléaires irakiens, la détermination du nouveau gouvernement américain à isoler la Libye et à contrer ses initiatives à l'échelle internationale ont conduit le colonel Kaddafi à procéder à un réexamen complet de sa politique étrangère. Sans doute a-t-il pris peur devant la volonté affichée par les Américains de le combattre partout. Il ne pouvait pas voir sans inquiétude la



Jeux de mains...

Alors que le rapprochement entre Rabat et Tripoli laissait augurer, à défaut d'une paix rapide, un apaisement au Sahara, les délégués marocains et les représentants du Polisario ont eu des échanges peu diplomatiques. Ils en sont carrément venus aux mains. Les agents de la sécurité kényane n'ont eu aucun mal à séparer les « belligérants ».

M. Alaoui, de la délégation marocaine, est maîtrisé



M. Said Ahmed, du Polisario



coopération devenir de plus en plus étroite entre les Etats-Unis et le Maroc où les responsables américains se succèdent à intervalles rapprochés. Les mêmes Américains se déclarent prêts à intensifier leur aide militaire à la Tunisie et semblent donner le feu vert à l'Egypte pour combattre la Libye. Le président Sadate se rapproche davantage du Soudan et de la Somalie. Et, quant à l'Arabie saoudite, quel que soit son soutien aux autres pays arabes, elle maintient, sans broncher, son option pro-américaine. Bref, la Libye ne peut combattre et les Arabes et les Africains et les Etats-Unis en même temps. Il lui faut jeter du lest et se réconcilier avec le Maroc, avec l'Irak et avec l'Arabie. Et qui mieux que le chef palestinien pourrait lui servir d'intermédiaire ?

Mais l'affaire du Sahara est un gros morceau. Les parties ayant leur mot à dire sont nombreuses. D'où la nécessité de mettre dans le coup l'Algérie, dont le parti unique s'est

contenté de souligner, selon les termes du journal gouvernemental *El Moudjahid* sa satisfaction devant l'orientation vers « toute solution

Abdelaati el-Obeïdi, chef de la délégation libyenne.



réaliste basée sur la compréhension mutuelle... »

Le Polisario est-il donc lâché ? Abdelaati el-Obeïdi qui fait fonction de ministre des Affaires étrangères dans le régime libyen a déclaré, à Nairobi, que son pays compte prendre une initiative pour rapprocher les points de vue du Maroc et du Polisario. « Une solution unioniste » est en vue, écrit le journal marocain, le *Matin du Sahara*. Formule qui fait écho à celle employée par le quotidien algérien *El Moudjahid* qui parle d'une formule allant dans le sens « des intérêts légitimes de nos peuples qui aspirent à l'édification du grand Maghreb arabe », sans mentionner une seule fois le nom de la RASD (République arabe sahraouie démocratique).

Nul doute qu'un tournant est pris dans une affaire qui a fait couler trop de sang ; et, si la paix est au bout du chemin, on se souviendra que le processus a été mis en branle par l'imprévisible Kaddafi.

Le poids de l'Arabie Saoudite a été déterminant

A première vue, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes pour ce Maghreb qui, hier encore, résonnait d'invectives hargneuses et même de ce qu'il est convenu d'appeler des bruits de bottes.

Il y a une dizaine de jours, à la veille de l'ouverture de la confé-

rence préparatoire du Sommet de l'OUA, le Maroc et la Libye avaient annoncé leur réconciliation, assortie d'une reprise des relations diplomatiques. On avait alors pensé que le président de l'Organisation de libération de la Palestine, M. Yasser Arafat, qui avait, pendant toute la semaine écoulée, fait la navette entre Tripoli, Rabat et même Alger et Riyad, était le maître d'œuvre de cette issue favorable.

Le « danger » de Kadhafi pour le monde

En décidant de rétablir des relations normales, les deux pays maghrébins et africains mettaient fin à une brouille commencée au printemps 1980, lorsque, conformément aux décisions du Sommet du Front du refus de mars 1980, à Tripoli, la Jamahriya libyenne avait décidé de sauter le pas et de reconnaître la République arabe sahraouie démocratique (RASD).

Ils mettaient aussi fin à une période marquée par des assauts d'invectives d'une rare violence. Les divergences avaient atteint un tel point que, au mois de mai dernier, le roi Hassan II avait dépêché, dans près de cent pays, une dizaine d'émissaires chargés d'attirer l'attention du monde sur le « danger » que constituait le colonel Kadhafi pour le monde.

Dimanche 28 juin, alors que le XVIII^e sommet de l'OUA avait à peine clos ses travaux, on signalait

l'arrivée à Taef, en Arabie Saoudite, à quelques heures d'intervalle, des chefs d'Etat mauritanien, le lieutenant-colonel Khouna Ould Haidalla, et marocain, le roi Hassan II.

Que ces deux dirigeants séjournent en Arabie Saoudite n'avait rien d'étonnant en soi, Riyad ayant souvent, dans le passé, aidé financièrement la Mauritanie et le Maroc à passer de mauvais caps économiques. Aussi, n'y fit-on pas trop attention, en dépit du fait que la résolution du Sommet de l'OUA avait créé une dynamique nouvelle. En dépit, également, de ce que l'accueil a eux réservé par le roi Khaled à Taef, résidence d'été des souverains saoudiens, avait quelque chose de familial en même temps que de solennel.

Coup de théâtre

Quelques heures plus tard, coup de théâtre : l'agence de presse saoudienne annonçait que Rabat et Nouakchott avaient décidé de rétablir leurs relations diplomatiques. Un accord fut aussitôt signé par les ministres des Affaires étrangères des deux pays, MM. Dahan Ahmed Mahmoud et M'Hamed Boucetta, en présence de M. Haidalla et du roi Hassan II ainsi que du roi Khaled et des principaux ministres saoudiens.

A l'évidence, les Saoudiens entendaient donner à cette réconciliation, dont on sait qu'ils ont été les principaux maîtres d'œuvre, un retentissement exceptionnel. Cer-

tainement dans l'espoir de créer un esprit d'émulation, ainsi que l'a écrit l'agence de presse saoudienne. Mais sans doute aussi parce qu'à le lire attentivement (voir notre encadré) l'accord signé à Taef paraît bien laborieux. Du donnant donnant en quelque sorte.

M. Abtout

Le continent
1-7-81

Entre la confiance et la prudence

L'accord sur la reprise des relations diplomatiques entre le Maroc et la Mauritanie a été signé le 28 juin à Taef (Arabie Saoudite) par les ministres mauritanien et marocain des Affaires étrangères, MM. Dahan Ould Ahmed Mahmoud et M'Hamed Boucetta, en présence des chefs d'Etat des deux pays, ainsi que des dirigeants saoudiens. L'agence de presse marocaine l'a divulgué le 29 juin sous la forme suivante : « Les deux parties ont décidé, sur la base de la fraternité arabe, du destin commun et de la non-ingérence dans les affaires intérieures, ce qui suit :

- 1) Le refus à toute force hostile à l'une ou l'autre partie de transiter par leur territoire ou d'y stationner.
- 2) L'interdiction sur leur territoire de toute activité politique ou militaire hostile à l'un ou l'autre pays et le refus d'abriter et d'aider les ressortissants de l'un ou l'autre pays qui s'adonnent à de telles activités.
- 3) Mettre fin aux campagnes d'information hostiles.
- 4) Le rétablissement dans les

plus brefs délais des relations diplomatiques entre les deux pays.

5) Le recours au dialogue entre les deux pays en tant que moyen de dissiper les doutes et d'épurer le climat dans le respect de la souveraineté des deux pays.

6) La Mauritanie réaffirme sa position de neutralité annoncée en 1979.

7) Désireux de déployer tous les efforts permanents et rapides pour traiter tout problème pouvant découler de l'application des dispositions de cet accord, les deux parties ont accepté de constituer une commission tripartite composée des ministres des Affaires étrangères du Royaume du Maroc, de la République islamique de Mauritanie et du Royaume d'Arabie Saoudite, qui se réunira tous les quatre mois à compter de la date de la signature de cet accord ou chaque fois que la nécessité se fera sentir, pour passer en revue ce qui a été appliqué, les difficultés qui pourraient surgir et tout ce qui est susceptible d'améliorer davantage les relations entre les deux pays. »

Après les résolutions, le plus difficile reste à faire

De l'un de nos envoyés spéciaux à Nairobi

LE XVIII^e sommet de l'OUA, qui a clos ses travaux à Nairobi, le 28 juin à 4 heures du matin, laisse finalement un goût d'inachevé. Peut-être parce que le coup d'éclat de Hassan II avait laissé espérer des résultats plus substantiels.

Mais, au cours des discussions sur la résolution présentée par le Comité des sages (Kenya, Tanzanie, Soudan, Guinée, Mali, Nigeria et Sierra Leone) dans la perspective d'un référendum sur le Sahara, les clivages entre pro-Polisario et pro-Marocains, qui s'étaient provisoirement estompés, ont ressurgi avec violence. Il faut dire que la résolution en question est d'une imprécision inquiétante pour la suite des événements.

Durs affrontements

Au cours du débat qui avait immédiatement suivi le discours du roi, nombre d'orateurs avaient réclamé que les modalités du référendum soient définies avec plus de rigueur. Or, la résolution se contente de recommander la constitution d'un comité de mise en œuvre, doté de pleins pouvoirs, composé de la Guinée, du Mali, du Kenya, du Nigeria, de la Sierra Leone, du Soudan et de la Tanzanie.

Ce comité doit assurer, en collaboration avec les parties concernées, l'exécution de la recommandation du comité « ad hoc ». La résolution invite les parties en conflit à observer un cessez-le-feu immédiat et lance un appel au comité pour qu'il veille à l'application du cessez-le-feu sans délai, demande au comité de mise en œuvre de se réunir avant la fin du mois d'août 1981 pour élaborer, en collaboration avec les parties en conflit, les modalités et tous les autres détails relatifs à l'instauration d'un cessez-le-feu, ainsi que l'organisation et la tenue d'un référendum.

Si cette formulation, qui ne mentionne pas le Polisario en tant que tel, a suffi au bonheur des partisans du Maroc, il n'en a pas été de même des supporters de la RASD : Madagascar, Mozambique, Bénin, Sao Tomee Principe, etc.

Les partisans des deux camps se sont durement affrontés, les sympathisants de la RASD tenant fermement à ce que la conférence ne se sépare pas sans avoir arrêté une décision au moins sur les trois points suivants :

1. - Retrait des troupes et de l'administration marocaines.
2. - Date précise du cessez-le-feu.
3. - Nature des questions qui seraient soumises au peuple sahraoui.

Au bord de la rupture

Il s'ensuivit des duels oratoires qui frisèrent la discourtoisie et menèrent au bord de la rupture. Tout au long de ce débat houleux, l'action modératrice d'un Sékou Touré « new-look » s'exerça de manière bénéfique. En l'absence d'un consensus et de guerre lasse, le président de l'OUA, usant de son autorité et de ses prérogatives, décida que la résolution controversée était adoptée. Avec un amendement présenté par l'Angola qui préconise l'association de l'ONU au processus du référendum.

Le plus difficile est à faire dans l'affaire du Sahara. Il reste à prouver, en effet, que l'idée de référendum ne va pas s'avérer une astuce politicienne, une initiative apparemment hardie qui va s'évaporer dans les sables des arguties juridiques et de la mauvaise foi partisane. C'est une simple question de bon sens : la sincérité d'un scrutin éventuel passe par le retrait de l'armée et de l'administration marocaines. Les deux protagonistes sont-ils prêts à tirer les conséquences d'un éventuel référendum dont le caractère régulier serait confirmé par des instances régulières neutres ? C'est le fond du problème et, au stade actuel, la question est loin d'être superflue.

Ibrahima Signaté